



REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

MINISTERE DU PLAN ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INS)

BUREAU CENTRAL DE RECENSEMENT (BCR)

**TROISIEME
RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITATION
(RGPH3)**



RAPPORT D'ANALYSE DES DONNEES DU RGPH-3

Thème : MIGRATION ET URBANISATION

Rédigé par : Lansana MASSANDOUNO et Mamady 1 CISSE

Edition Décembre 2017



Institut National de la Statistique



REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

**MINISTRE DU PLAN ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INS)
BUREAU CENTRAL DE RECENSEMENT (BCR)**

**TROISIEME
RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITATION
(RGPH3)**



**Réalisé avec l'appui technique et financier
du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA),
de l'Union Européenne (UE),
de la Banque Africaine de Développement (BAD),
et du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).**



TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX	7
LISTE DES GRAPHIQUES	9
AVANT PROPOS	11
INTRODUCTION	13
CHAPITRE 1 : CONTEXTE ET ASPECTS METHODOLOGIQUES	15
1.1. Contexte de l'étude	15
1.1.1. Contexte géographique et culturel.....	15
1.1.2. Contexte historique	15
1.1.3. Contexte socio-politique	16
1.1.4. Contexte socio-économique	16
1.2. Aspects méthodologiques	16
1.2.1. Définition des concepts opératoires	17
1.2.2. Définition des indicateurs de la migration.....	19
1.3. Evaluation de la qualité des données.....	20
1.3.1. Evaluation qualitative des données	20
1.3.2. Evaluation quantitative des données.....	21
CHAPITRE 2 : BILAN DES MIGRATIONS	23
2.1. Données globales	23
2.2. Structure par sexe selon le statut migratoire.....	24
2.3. Analyse des matrices migratoires interrégionales et inter-prélectorales	25
2.3.1. L'analyse des sortants et entrants entre régions administratives	25
2.3.2. Indice d'entrée inter-prélectorale.....	26
2.3.3. Indice de sortie inter-prélectorale	27
2.3.4. Analyse du solde migratoire	29
2.3.5. Matrice des migrations en fonction de la durée dans la résidence actuelle.....	30
CHAPITRE 3 : FLUX MIGRATOIRE INTERNE	33
3.1. Migration interne	33
3.1.1. Origine et destination des migrants internes	33
3.1.2. Structure par âge et sexe des migrants internes	35
3.2. Migration interne de retour	37
3.2.1. Volume et structure par âge et sexe des migrants internes de retour	37
3.2.2. Origine et destination des migrants internes de retour	39
3.2.3. Motifs de départ des migrations internes.....	39
3.2.4. Caractéristiques des migrants internes et des non migrants.....	40
3.2.5. Groupes d'âge des migrants internes et des non migrants	41
3.2.6. Statut matrimonial des migrants internes et des non migrants.....	41
3.2.7. Etat d'handicap des migrants internes et des non migrants	42
3.2.8. Survie des parents des migrants internes et des non migrants.....	43
3.2.9. Religion des immigrants internes et des non migrants.....	44
3.2.10. Niveau d'instruction des migrants internes et des non migrants.....	45
3.2.11. Situation d'activités et Catégorie socioprofessionnelle des migrants internes et des non migrants	45
3.2.12. Niveau de vie des migrants internes et des non migrants	47
3.3. Evolution des indicateurs de la migration niveau national.....	48
CHAPITRE 4 : LES MIGRATIONS INTERNATIONALES.....	51
4.1. Migration internationale.....	51
4.1.1. Origine et destination des immigrants	51
4.1.2. Nationalité des immigrants en destination de la Guinée.....	51
4.1.3. Répartition des immigrants par nationalité selon la région administrative la nationalité et le sexe	52
4.1.4. Répartition des immigrants par nationalité selon la préfecture	53
4.1.5. Provenance des immigrants selon la nationalité	55
4.1.6. Emigration internationale de 2007 à 2014.....	55
4.1.7. Pays de destination des émigrés récents.....	56
4.1.8. Motifs des émigrations internationales	57
4.2. Caractéristiques des migrants internationaux et des non migrants.....	57
4.2.1. Structure par âge des migrants internationaux.....	57
4.2.2. Etat matrimonial des migrants internationaux durés de vie	58
4.2.3. Etat d'handicap des immigrants internationaux	58
4.2.4. Religion des immigrants internationaux.....	59
4.2.5. Niveau d'instruction des immigrants internationaux	59
4.2.6. Statut d'activités des immigrants internationaux.....	60
4.2.7. Niveau de vie des immigrants internationaux.....	60
4.3. Evolution de l'émigration par sexe de 2007 à 2014.....	61
CHAPITRE 5 : URBANISATION EN GUINEE	63

5.1.	Historique de l'urbanisation en Guinée	63
5.2.	Population urbaine	63
5.3.	Caractéristiques des villes Guinéennes	65
5.3.1.	Taille des villes	65
5.3.2.	Structure par sexe et âge de population urbaine.....	66
CONCLUSION GENERALE		69
BIBLIOGRAPHIE		71
ANNEXES		73

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1 : Proportion (%) de non déclarés des variables de migration.....	22
Tableau 2.1: Données globales sur la migration dans la population résidente des ménages ordinaires.....	23
Tableau 2.2: Données globales sur la dernière migration dans la population résidente des ménages ordinaires.....	23
Tableau 2.3 : Indice de mobilité des natifs de la Guinée	24
Tableau 2.4. : Effectif et répartition (en %) des résidents par sexe selon statut migratoire.....	24
Tableau 2.5. : Effectif et répartition (en %) des résidents par sexe selon la dernière migration.....	25
Tableau 2.6. Répartition des sortants et entrants par région administrative selon le sexe.	26
Tableau 2.7 : Indicateurs d'entrée inter-préfecturale par ordre croissant par préfecture de naissance.....	27
Tableau 2.8 : Indicateurs de sortie inter-préfecturale par ordre croissant par préfecture.....	28
Tableau 2.9. : Solde migratoire selon la préfecture de résidence actuelle en 2014.....	29
Tableau 2.10: Evolution de la migration selon la durée dans la résidence actuelle par région de résidence.	31
Tableau 3.1. : Répartition des migrants internes par sexe et par région de naissance selon leur destination (sortie)	34
Tableau 3.2. : Répartition des entrants et sortants par région administrative	35
Tableau 3.3 : Effectif et répartition des migrants internes par groupe d'âge selon le sexe.....	36
Tableau 3.4: Effectif et répartition des migrants internes de retour par sexe selon région de résidence actuelle	37
Tableau 3.5 : Proportion (%) des migrants de retour dans la population totale née dans la région par région administrative et par sexe.....	38
Tableau 3.6. : Répartition par région de provenance des migrants internes de retour	39
Tableau 3.7. : Répartition des migrants internes par sexe selon le motif.....	40
Tableau 3.8. : Répartition des migrants internes et non migrants internes selon le sexe par Etat matrimonial	42
Tableau 3.9 : Répartition des migrants internes et non migrants par sexe selon la survie des parents	44
Tableau 3.10 : Répartition des migrants internes et non migrant par religion	44
Tableau 3.11 : Répartition des migrants internes et non migrants selon le sexe et par niveau d'instruction	45
Tableau 3.12 : Répartition des migrants internes et non migrants selon le sexe et par statut d'activité	46
Tableau 3.13 : Répartition des migrants internes et non migrants selon le sexe et par catégorie socioprofessionnelle.....	47
Tableau 3.14. : Répartition des migrants internes et non migrants selon le sexe et par niveau de vie	48
Tableau 4.1: Répartition des immigrés selon les régions de destination et leurs nationalités	52
Tableau 4.2 : Répartition des immigrés selon la préfecture de résidence par pays de naissance	54
Tableau 4.3. : Répartition des immigrés internationaux selon le pays de provenance et le sexe	55
Tableau 4.4: Répartition des émigrés internationaux par sexe selon motifs de migration	57
Tableau 4.5 : Répartition des migrants et non migrants internationaux par le sexe et le statut migratoire selon l'état matrimonial	58
Tableau 4.6. : Répartition des migrants et non migrants internationaux par le sexe et le statut migratoire selon le handicap	59
Tableau 4.7: Répartition des migrants et non migrants internationaux par religion selon le sexe	59
Tableau 4.8. : Répartition des migrants et non migrants internationaux par le niveau d'instruction selon le sexe	60
Tableau 4.9: Répartition des immigrants internationaux selon le sexe par situation d'occupation.....	60
Tableau 4.10: Répartition des immigrants internationaux selon le sexe niveau de vie	61
Tableau 5.1 : Taux d'urbanisation des préfectures par région administrative de résidence	64
Tableau 5.2 : Classement des villes guinéennes selon la taille de leur population urbaine résidente.....	65
Tableau 5.3 : Rapport de masculinité de la population urbaine par groupes d'âges quinquennaux.....	66
Tableau 5.4 : Rapport de masculinité de la population urbaine par région administrative	67
Tableau A2.15.: Répartition de la population résidente par sexe et par région de résidence antérieure selon la durée dans la résidence et la région de résidence actuelle en 2014 (voir suite)	74
Tableau 2.16.: Répartition de la population résidente par sexe et par région de résidence antérieure selon la durée dans la résidence et la région de résidence actuelle en 2014 (voir suite)	78
Tableau A4.9 : Répartition des émigrés selon le niveau d'instruction et le sexe.....	82
Tableau A4.10: Répartition des émigrés selon l'année de départ par le sexe.....	82
Tableau A4.11.: Répartition des migrants internationaux durée de résidence selon leur pays de destination et le sexe.....	83
Tableau A4.2 : Répartition des émigrés par année de départ selon le sexe	84
Tableau A4.3A : Répartition des immigrés selon la nationalité et le sexe	84
Tableau A2.4bis. Répartition des sortants et entrants par région administrative selon le sexe.....	84

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 3.1 : Répartition des migrants internes selon le groupe d'âge	36
Graphique 3.2: Proportion (%) des migrants de retour dans la population totale née dans la région par groupe d'âge et par sexe.....	39
Graphique 3.3: Pyramide des âges des non-migrants aux migrants internes par groupe d'âge.	41
Graphique 3.4 : Répartition (%) des migrants et non migrants selon le statut migratoire	43
Graphique 4.1 : Répartition des immigrés par nationalité d'origine selon le sexe.....	52
Graphique 4.2 : Evolution de l'émigration internationale par sexe selon l'année de départ.....	56
Graphique 4.3 : Destination des émigrants par année.	56
Graphique 4.4: Répartition (%) des migrants par groupe	58
Graphique 4.5 : Evolution de la migration par sexe de 2007 à 2014	61
Graphique 5.1 : Rapport de masculinité de la population urbaine par groupes d'âge quinquennaux.....	67

AVANT PROPOS

Le troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH-3) a été réalisé du 1^{er} mars au 2 avril 2014 sur toute l'étendue du territoire national. Il s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS 2009-2015) et de la recommandation des Nations Unies invitant les pays à réaliser un recensement de la population au cours de la période 2005-2014.

L'opération a été financée par le Gouvernement, le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), l'Union Européenne (UE), la Banque Africaine de Développement (BAD) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Pour l'exécution de cette grande investigation statistique, l'Institut National de la Statistique (INS) a bénéficié de l'assistance technique des experts de l'UNFPA à toutes les étapes du processus. La Commission Economique pour l'Afrique des Nations Unies (CEA) a aussi apporté un appui technique pendant le traitement des données.

Les résultats définitifs du RGPH-3 ont été publiés par le Décret D/2015/229/PRG/SGG du 31 décembre 2015. Ils fournissent les effectifs de la population résidente par sexe selon les unités administratives (régions, préfectures, et sous-préfectures/ communes).

La présente publication fait partie d'une série de dix-sept (17) rapports qui ont été rédigés dans le cadre de l'analyse des données du RGPH-3. Ces rapports thématiques fournissent une analyse détaillée des caractéristiques démographiques et socioéconomiques de la population guinéenne ainsi que ses conditions de logement en 2014. Il s'agit des rapports suivants :

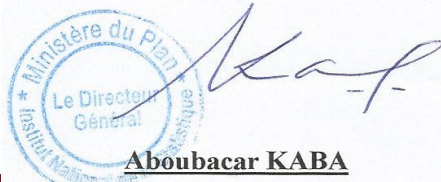
1. Etat et structure de la population
2. Etat matrimonial et nuptialité
3. Fécondité
4. Mortalité
5. Migration
6. Caractéristiques des ménages
7. Caractéristiques des habitations
8. Caractéristiques économiques de la population
9. Scolarisation, alphabétisation et instruction
10. Mesure et cartographie de la pauvreté
11. Situation des femmes
12. Situation des enfants et des jeunes
13. Situation des personnes âgées
14. Situation des personnes vivant avec un handicap
15. Perspectives démographiques
16. Perspectives démographiques
17. Evaluation de la qualité des données

Par rapport aux recensements de 1983 et 1996, les données du RGPH-3 ont fait l'objet d'une analyse plus approfondie pour satisfaire aux demandes multiples et variées des utilisateurs de données. En outre, une étude spécifique portant sur l'évaluation de la pauvreté des ménages à partir des données du RGPH-3 a été réalisée. Le RGPH-3 a permis aussi de mettre en place une base de sondage actualisée pour l'échantillonnage des futures enquêtes auprès des ménages. Un fichier des localités ou fichier villages est en cours de finalisation.

Tous les produits issus du RGPH-3 seront diffusés à travers le site de l'INS (www.stat-guinee.org) afin de satisfaire les besoins de l'ensemble des utilisateurs de données de population.

Aux termes des travaux du RGPH-3, je remercie l'ensemble des partenaires au développement qui ont bien voulu accompagner le Gouvernement dans ce processus. Je remercie également les autorités administratives à tous les niveaux et l'ensemble de la population pour leur collaboration pendant la phase du dénombrement. Je remercie enfin tous les cadres du Bureau Central du Recensement (BCR), des Directions Régionales et Préfectorales du Plan et de la Statistiques et des autres départements ministériels, notamment du Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation qui n'ont ménagé aucun effort pour la réussite de cette opération. Que le personnel de terrain (agents recenseurs, chefs d'équipes, contrôleurs, superviseurs et coordonnateurs) trouve ici l'expression de ma profonde reconnaissance pour les efforts fournis.

Le Directeur Général de l'INS



Aboubacar KABA

INTRODUCTION

Les migrations sont au cœur du processus de développement dans tous les pays du monde. En effet, de tout temps les migrants ont été impliqués de gré ou de force dans la production des biens et services marchands. Mais la mesure des migrations pose des problèmes non seulement méthodologiques mais aussi financiers. C'est pourquoi, en dehors de l'analyse de recensements, peu d'études ont été réalisées à l'échelle de pays ou de sous-régions du continent africain (Valérie GOLAZ, 1997)¹.

Plusieurs raisons expliquent l'intérêt porté à l'étude des migrations notamment : (i) la migration est une composant de la croissance d'une population, (ii) la mobilité spatiale peut modifier considérablement la répartition démographique sur le territoire national, (iii) elle peut créer des problèmes aussi bien dans les régions de départ que dans les zones d'arrivée. Fort de ces constatations, il apparaît que, pour une définition idoine, la prise en compte des migrations dans la formulation des stratégies de développement et des politiques de population est incontournable².

D'après Rolland Pressat³, l'analyse ou la définition des migrations dépend, non seulement de l'espace géographique considéré, mais aussi du temps ou période de résidence dans un lieu considéré.

Pour cela, les questions classiques sur le lieu de naissance, le lieu de résidence actuelle, le lieu de résidence à une date précise antérieure au recensement et la durée de résidence, ont été posées. Egalement l'émigration internationale au cours des 6 dernières années a été saisie. Ainsi les questions sur le nombre de départ pour l'étranger depuis 2007 et le principal motif de départ ont été également posées. Le choix de 2007 comme année de référence se justifie par les problèmes politiques rencontrés par la Guinée à partir de cette date, qui auraient poussé une partie de la population à émigrer. Les réponses à ces questions qui sont de nature rétrospectives, sont évidemment sujettes à la sous-estimation du fait des effets de mémoire et du fait aussi que les personnes vivant seules qui émigrent ne soient pas prises en compte.

Pour évaluer donc, le volume des migrants et les flux migratoires, il est nécessaire de déterminer au préalable le statut migratoire des individus. Celui-ci dépend de deux éléments importants : l'unité géographique de référence du mouvement et la période d'observation. Dans le cadre du troisième recensement général de la population et de l'habitation, l'unité géographique de base était la préfecture. Ainsi donc on pourra observer des migrations entre préfectures à l'intérieur d'une même région ou entre les régions du même pays (dans ce cas on considère les régions comme des territoires), et des flux migratoires entre la Guinée et l'étranger. La question sur le lieu de naissance permet de cerner la migration ou non natif du lieu de résidence et celle sur le dernier lieu de résidence (pendant les douze derniers mois) permet de déterminer la migration récente. La question sur la durée de résidence permet d'affiner l'analyse des migrants par rapport au temps.

Le présent rapport qui se donne comme objectif de cerner le phénomène migratoire en Guinée dans ses composantes essentielles (migrations internes, internationales et de retour) et ses caractéristiques, comprend cinq (5) chapitres :

- Le premier chapitre aborde les aspects méthodologiques et conceptuels, l'évaluation spécifique de la qualité des données des migrations ;

¹Valérie GOLAZ, 1997

²RGPH-2, TCHAD « Migration et Urbanisation », INSEED, 2014

³Pressat, R., *Démographie Statistique*, Le sociologue, P.U.F, 1980, pp194

- Le deuxième chapitre porte sur le bilan migratoire. Ainsi il traite globalement les échanges migratoires entre les préfectures à l'intérieur de la même région d'une part et entre les régions d'autre part mais aussi entre la Guinée et l'extérieur ;
- Le troisième chapitre présente les migrations internes, dans lequel les volumes, les origines, les destinations ainsi que les caractéristiques des migrants sont analysés et comparés à ceux des recensements passés. Il aborde également l'analyse des caractéristiques des migrants de retour ;
- Le quatrième chapitre étudie les migrations internationales, leur volume, leurs origines et leurs destinations ainsi que leurs caractéristiques socio-économiques et démographiques ;
- Le cinquième chapitre quant à lui, met en exergue l'urbanisation des villes guinéennes à travers son historique, et la structure par âge et par sexe de la population urbaine.

Ce rapport se termine par une conclusion et des recommandations à l'égard des décideurs et des chercheurs afin de mieux prendre en compte le phénomène migratoire dans les plans, programmes et projets de développement.

CHAPITRE 1 : CONTEXTE ET ASPECTS METHODOLOGIQUES

1.1. Contexte de l'étude

1.1.1. Contexte géographique et culturel

Le climat constitue un atout majeur pour le développement socio-économique et la répartition spatiale équilibrée de la population en Guinée. Elle est un pays de l'Afrique l'Ouest qui s'étend sur une superficie de 245 857 km² et est limitée au nord-ouest par la Guinée-Bissau, au nord par le Sénégal, à l'est par le Mali, au sud-est par la Côte d'Ivoire et au sud, par le Liberia et la Sierra Leone. Le pays comprend les îles de Los, au large de Conakry.

Elle est divisée en quatre régions naturelles : la Basse Guinée, la Moyenne Guinée, la Haute Guinée et la Guinée forestière.

La Basse Guinée est la région qui abrite la capitale (Conakry). Elle fait face à l'océan atlantique, elle s'étend sur une superficie de 17 800 km². Elle est une zone marécageuse, forestière avec un climat tropical. Elle est une région qui a une saison de pluie de plus de six de mois et un sol propice à l'agriculture (Bah, 1996). Tous ces facteurs contribuent à l'immigration des populations des autres régions vers la Basse Guinée.

La Moyenne Guinée est une région de plateau et de montagne. Ce qui cause parfois des difficultés à la population paysanne dans l'exercice de leurs activités. Cette région est favorable surtout à la culture des agrumes et des fruits.

La Haute Guinée est une région de plaine et de savane arborée. Elle connaît une courte période de saison de pluie. La dégradation climatique dans cette région hormis les préfectures dans lesquelles les ressources minières sont exploitées (comme Siguiri), occasionne le déplacement de plusieurs personnes. Le sous-sol de cette région est riche en ressources minières et les habitants se livrent à l'exploitation de l'or et le diamant et occasionne l'arrivée des personnes venant des autres régions du pays.

La Guinée Forestière est une région de forêt tropicale. Elle est constituée de plateaux, de collines, de massifs élevés, des bas-fonds et des vallées inondables. La saison des pluies est très longue soit environ huit (8) mois. Cette situation favorise l'agriculture qui permet non seulement de nourrir la population locale mais aussi d'alimenter les populations des autres régions. Elle est peuplée essentiellement par les Guerzés, les tomas, les Kissis, les Kpèlé (Bah, 1996).

1.1.2. Contexte historique

Le peuplement de la Guinée s'est effectué en plusieurs vagues. Les premiers habitants connus sont les Bagas en Guinée Maritime, les Kissis en Guinée Forestière, les Coniagués en Guinée septentrionale.

Ensuite les migrations de populations Mandingue se succèdent et donnent lieu à l'implantation de nouvelles ethnies : les Djallonkés au Fouta, les Soussous en Guinée Maritime et Malinké en Haute Guinée. Ces migrations sont surtout intervenues à partir du XIII^e siècle, avec les troubles et les guerres qui ont accompagné la prise du pouvoir de Soundjata Keita en 1236.

Enfin les Peuhl s'installent à partir du XV^e siècle au Fouta Djallon qui était occupé par les Djallonké et Soussou, qu'ils ont repoussé en Guinée maritime.

Après cette période on assiste à celle de la colonisation qui suscite de nouveaux types de flux migratoire principalement destinés aux ambitions agricoles des pays colonisateurs. Des recrutements forcés des

bras valides entraînent une migration de familles entières notamment de la Haute Volta et de la Guinée vers l'Office du Niger au Mali⁴.

1.1.3. Contexte socio-politique

Premier pays de l'Afrique francophone à avoir accédé à l'indépendance en 1958. La Guinée, devenue alors République populaire révolutionnaire, a subi durant plus de vingt-cinq ans des conditions de vie extrêmement difficile durant le premier régime poussant des milliers de guinéens à fuir le pays. Après la mort du Président Ahmed Sékou TOURE en 1984, les militaires ont pris le pouvoir. Ils ont amnistié les prisonniers politiques et facilité la rentrée des exilés politiques. Ils ont également conduit à la libéralisation de l'économie.

Par ailleurs les conflits dans les pays du fleuve Mano de 1989 à 2000 et plus récemment la crise politique en Côte d'Ivoire sont des épisodes qui ont généré des exodes plus ou moins massifs à l'intérieur des pays concernés (déplacés internes) et vers l'étranger (réfugiés). Ainsi, la Guinée pendant cette période, était soumise aux flux de réfugiés fuyant le Liberia, la Sierra Leone et la Côte d'Ivoire voisins.

1.1.4. Contexte socio-économique

Après l'acquisition de l'indépendance le 2 Octobre 1958, la Guinée entre 1960 et 1963 a mis en place le premier plan triennal. Etant en déficit de cadres, la Guinée a sollicité l'apport de plusieurs cadres africains venus pour mettre en place les bases de son développement. Ainsi on a assisté à l'arrivée de nombreux cadres des pays africains et d'ailleurs tels que le Togo, le Benin, la Russie etc...

Entre 1964-1971, on a le deuxième plan qui se focalise sur la mise en place des infrastructures de base et la promotion des entreprises d'Etat dans les secteurs manufacturiers et agricoles encourageant le déplacement des personnes vers ces zones de production. Pour réduire la mobilité des personnes des zones rurales vers les zones urbaines et renforcer l'agriculture, le gouvernement a mis un plan de développement qui accorde la priorité au secteur rural.

1.2. Aspects méthodologiques

Le thème « migration » est l'un des plus difficiles à traiter à partir des données d'un recensement. Ceci est d'autant plus vrai pour la Guinée que le phénomène migratoire est intense et relativement ancien et que les mouvements tant internes qu'internationaux sont tributaires de la conjoncture politique, économique et sociale du pays.

En plus des questions classiques sur le lieu de naissance, le lieu de résidence actuelle, le lieu de résidence à une date précise antérieure au recensement et la durée de résidence, on a aussi voulu saisir l'émigration internationale au cours des 6 dernières années. Ainsi les questions sur le nombre de départ pour l'étranger depuis 2007, le sexe, l'âge au départ, l'année de départ, l'occupation au départ, le pays de destination et le principal motif de départ ont été également posées. Le choix de 2007 comme année de référence se justifie par les problèmes politiques rencontrés par la Guinée à partir de cette date, qui auraient poussé une partie de la population à émigrer. Les réponses à ces questions qui sont de nature rétrospectives, sont évidemment sujettes à la sous-estimation du fait des effets de mémoire et du fait aussi que les personnes vivant seules qui émigrent ne soient pas prises en compte.

Par ailleurs, pour évaluer le volume des migrants et les flux migratoires, il est nécessaire de déterminer au préalable le statut migratoire des individus. Celui-ci dépend de deux éléments importants : l'unité

⁴ S. BOUJU. Socio-Anthropologue, EHESS, CETMA, Paris « Le morcellement identitaire des populations littorales ; quelques éléments de l'histoire du peuplement » Disponible sur http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_6/colloques2/41072.pdf

géographique de référence du mouvement et la période d'observation. Dans le cadre du troisième recensement général de la population et de l'habitat, l'unité géographique de base était la préfecture. Ainsi donc on pourra observer des migrations entre préfectures à l'intérieur d'une même région ou entre les régions du même pays (dans ce cas on considère les régions comme des territoires), et des flux migratoires entre la Guinée et l'étranger. La question sur le lieu de naissance permet de cerner la migration ou non natif du lieu de résidence et celle sur le dernier lieu de résidence (pendant les douze derniers mois) permet de déterminer la migration récente. La question sur la durée de résidence permet d'affiner l'analyse des migrants par rapport au temps.

1.2.1. Définition des concepts opératoires

Afin de comprendre les analyses et la création de certaines variables pour le calcul des indicateurs, les différents utilisés dans le document, doivent être définis. Il s'agit: de la migration, l'immigrant, l'émigrant, des différentes catégories de la migration (interne, externe ou internationale, , récente, de retour), du lieu de naissance, du lieu de résidence antérieure et la durée dans cette résidence, la dernière migration et la personne non migrante, la population migrante et de l'urbanisation.

1.2.1.1. Migration

Selon Louis Henry (1981 ; 105), la migration est « un ensemble de déplacements ayant pour effet de transférer la résidence des intéressés d'un certain lieu d'origine ou lieu de départ, à un certain lieu de destination ou lieu d'arrivée»⁵.

Généralement la définition de la migration prend en compte deux critères clés qui sont le temps et l'espace. Pour ce qui est du temps, on considère le plus souvent une durée d'au moins six mois effectifs ou avec l'intention de passer au moins six mois hors de sa localité de résidence habituelle. Quant au critère d'espace il s'agit du franchissement de frontières administratives (villages, communes, région, pays, etc.).

De façon plus pratique est considéré comme migrant toute personne ayant effectué un déplacement allant au-delà des frontières administratives de la préfecture (ou région administrative en la considérant comme l'unité territoriale) pour s'implanter à ailleurs pour une durée d'au moins de six (6) mois ou ayant l'intention de passer au moins six mois.

1.2.1.2. Immigrant

Est considérée comme immigrant toute personne ayant quitté sa préfecture, sa région administrative ou l'étranger pour venir s'installer dans une préfecture ou dans une région administrative.

Lorsque le lieu de provenance est l'étranger, nous parlons d'immigrant international sinon, nous parlons d'immigrant interne.

1.2.1.3. Emigrant

Est considérée comme émigrant toute personne venue d'ailleurs pour s'installer dans une préfecture ou dans une région administrative.

⁵Louis Henry, 1981, p ; 105.

1.2.1.4. Migration interne

La migration interne est une migration qui s'effectue à l'intérieur des frontières d'un pays ou d'un territoire. Il s'agit de tous les déplacements s'effectuant entre entités administratives et ayant occasionné un séjour au lieu d'arrivée d'une durée d'au moins six mois (ou avec l'intention d'y résider pendant au moins six mois) dans le même pays. Les migrants internes sont les déplacés à destination d'une préfecture ou d'une région. Il s'agit alors de migration inter-préfecturale ou interrégionale.

1.2.1.5. Migration externe ou internationale

Une migration est dite internationale lorsqu'elle porte sur des changements de résidence habituelle entre pays. Dans le cas du recensement de la Guinée la migration internationale concerne tous les échanges migratoires avec le reste du monde. L'émigration regroupe les sorties du pays vers l'étranger tandis que l'immigration concerne les entrées dans le pays.

1.2.1.6. Migration

La migration est définie en mettant en rapport le lieu de naissance et le lieu de résidence à une date de référence. Le migrant est tout individu qui réside dans une entité administrative autre que son lieu de naissance. De façon opérationnelle, elle concerne les individus dont la préfecture de résidence est différente de la préfecture (ou pays) de naissance.

1.2.1.7. Migration récente

La migration récente est la migration effectuée au cours des 12 mois ayant précédé le recensement de mars 2014. Elle a trait aux individus dont le lieu de résidence au moment du recensement est différent du lieu de résidence antérieure (en mars 2013).

1.2.1.8. Migration de retour

La migration de retour concerne les individus recensés dans leur lieu de naissance alors qu'ils résidaient ailleurs. Pour ce recensement, il s'agit des personnes recensées en 2014 à leur lieu de naissance alors qu'elles résidaient ailleurs en 2013. Si les migrations sont étudiées depuis la naissance de l'individu, la migration de retour sera celle le ramenant à son lieu de naissance. La migration de retour concerne les individus dont le lieu de naissance et le lieu de résidence actuelle sont identiques alors que le lieu de résidence antérieure est différent des deux premiers.

1.2.1.9. Lieu de naissance

Dans le cadre du RGPH3 le lieu de naissance est la préfecture pour des personnes qui sont nées en Guinée et le pays pour celles nées à l'étranger.

1.2.1.10. Résidence antérieure

Le lieu de résidence antérieure est la préfecture où la personne recensée a habité (au moins six mois) juste avant de s'installer dans la préfecture où au moment du recensement. Pour la personne venant de l'étranger, le lieu de résidence antérieure est le pays où elle a résidé avant de s'installer dans la préfecture de résidence actuelle.

1.2.1.11. Durée de résidence

La durée de résidence est le nombre d'années qu'une personne a passées dans sa résidence actuelle. Pour des personnes n'ayant pas franchir les limites administratives de sa préfecture cette durée correspond à son âge.

1.2.1.12. Dernière migration

La Dernière migration est définie en mettant en rapport le lieu de résidence antérieure et le lieu de résidence à une date de référence. Le migrant Dernière Migration est tout individu qui réside dans une entité administrative autre que son lieu de résidence antérieure. De façon opérationnelle, elle concerne les individus dont la préfecture de résidence antérieure est différente de la préfecture de résidence actuelle.

1.2.1.13. Personne non migrante

Toute personne dont la durée de résidence dans sa résidence actuelle est égale à son âge. En d'autres termes on parle de non migrant lorsque les deux conditions suivantes sont vérifiées : Lieu de résidence actuelle = Lieu de naissance = Lieu de résidence antérieure ou Durée de résidence de l'individu dans son lieu de naissance, est égal à son âge.

1.2.1.14. Population migrante

Est l'ensemble de personnes pour lesquelles le lieu de résidence actuelle est différent du lieu de naissance, ou du lieu de résidence antérieure.

1.2.1.15. Urbanisation

L'urbanisation est un processus de développement des villes par la croissance continue de leur population et par l'extension géographique du fait d'un développement concomitant des activités économiques et socioculturelles qui définissent leurs fonctions.

1.2.2. Définition des indicateurs de la migration

1.2.2.1. Indices de migration

Pour déterminer les migrants, deux variables sont utilisées. Il s'agit des variables Lieu de naissance et lieu de résidence au moment du recensement. Le croisement de ces deux variables permet de déterminer les migrants.

Les migrants interrégionaux sont des personnes qui sont nées dans une région i mais qui n'y résident pas au moment du recensement. On note $P(i,j)$

Les personnes qui sont nées dans la région i se trouvant dans n'importe quelle autre région du pays au moment du recensement sont notées : $P(i, .)$

A l'opposé, nous avons l'ensemble des résidents de la région j quelle que soit leur région de naissance est noté : $P(., j)$

Les sortants d'une région i : sont les personnes qui sont nées dans la région i mais qui résident dans une autre région au moment du recensement. On les note $P(.,i)$

Les entrants d'une région i sont des personnes recensées dans la région en 2014 mais nées dans une autre région du pays. On les note par $P(\bar{i}, i)$

1.2.2.1.1. Indice de sortie

L'indice de sortie de la région i est :

$$I_s = \frac{\text{Population nées sortie de la région } i}{\text{Population nées dans la région } i} = \frac{P(i, i)}{P(i, .)}$$

Le complément de l'indice de sortie de la région i sont des personnes qui sont restées dans la région ou le poids de la population qui est restée en place. Il s'agit de l'indice de « **Rétention** ».

L'indice de sortie durée-de-vie exprime à la fois, le degré de mobilité de la population, et le pouvoir de rétention de cette région ou encore l'attraction que l'extérieur exerce sur la population de cette région.

1.2.2.1.2. Indice d'entrée

L'indice d'entrée dans la région i est le rapport entre les personnes entrant dans la région i et les personnes nées en Guinée et résidant dans la région i .

$$I = \frac{\text{Population entrées dans la région } i}{\text{Population nées en Guinée résident dans la région } i} = \frac{P(i, i)}{P(..i)}$$

Cet indicateur nous donne le poids des personnes nées ailleurs et résidants dans la région i au moment du recensement. L'indice d'entrée ne peut pas être comparé à une probabilité, puisque la population entrante n'appartient pas forcément à la population initiale de la zone.

1.2.2.1.3. Indice de mobilité

L'indice de mobilité des natifs d'une région est la proportion de la population migrante (les migrants interrégionaux installés dans les régions d'accueil (non retournés) et les migrants interrégionaux retournés dans leurs régions, les migrants intra-régionaux installés à l'intérieur d'une même région) dans la population née dans cette région.

1.2.2.1.4. Taux de migration

Le taux annuel de migration interne nette d'une zone géographique donnée correspond au taux d'évolution de la population imputable aux mouvements migratoires entre cette zone et les autres parties du territoire national. Il est égal à la différence entre les entrées et les sorties de la zone considérée liés à des mouvements internes, rapportée à la population moyenne de la zone

1.2.2.1.5. Taux de migration de retour

Le taux de retour est le rapport des migrants de retour à la population émigrée à la date de la résidence antérieure.

Taux de retour = $R_{i \text{ t } j \text{ t-a}} / P_{ij \text{ t-a}}$ (1) où $R_{i \text{ t } j \text{ t-a}}$ = Migrants nés en i , et recensés en i , à la date t , résidant en j à la date de la résidence antérieure $t-a$, et $P_{ij \text{ t-a}}$ = population née en i , recensée dans le pays j , à la date de la résidence antérieure.

1.3. Evaluation de la qualité des données

1.3.1. Evaluation qualitative des données

Dans le souci d'aboutir à des conclusions qui reflètent la situation du pays, toute étude nécessite de voir la qualité des données. L'évaluation de la qualité des données portent essentiellement sur des variables qui permettent d'appréhender le phénomène migratoire. Parmi ces variables nous avons : le lieu de résidence actuelle, le lieu de naissance, le lieu de résidence antérieure, le lieu de résidence à l'étranger entre 1996 et 2014, la durée de résidence, le motif du départ ou du retour, la nationalité, l'émigration, la date de départ des émigrés pour leur lieu de destination.

Pour la migration internationale, une sous-estimation des départs est systématique à cause du fait que les célibataires ou les familles entières qui soient partis entre 2007 et la période de recensement et ne laissant derrière eux aucun répondant, n'ont pas pu être comptés. Ainsi, pour l'émigration internationale,

il est plus intéressant de se focaliser plus sur les caractéristiques des personnes émigrées que sur leur nombre. Ce dernier ne pourra être considéré que comme une borne inférieure.

Par ailleurs, la personne ayant subi le phénomène, n'est pas directement interviewée. Les réponses à ces questions sont obtenues grâce aux parents restés sur place. Ce qui pourrait également avoir une influence sur ces réponses.

1.3.2. Evaluation quantitative des données

Cette évaluation concerne les variables nous permettant de faire une analyse plus objective de la qualité des informations recueillies par les agents recenseurs au moment du recensement. Il s'agit des variables suivantes : le sexe, l'âge, l'état matrimonial, l'état d'handicap, la survie des parents, la région administrative de naissance, la région naturelle de naissance, le lieu de résidence actuelle, le lieu de naissance, la durée de résidence, le lieu de résidence antérieur, l'année de départ et le lieu de destination des émigrés, le motif de départ, le pays de destination.

Pour ces variables, les proportions des non déclarés des variables avant apurement de la base de données, sont inférieures à 10%.

Le lieu de résidence actuelle (préfecture), le lieu de naissance, le lieu de résidence antérieur, la durée de résidence, l'année de départ entre 2007 et 2014, l'âge au départ, l'occupation au départ, la préfecture/pays de destination, le principal motif de départ et le sexe sont les variables qui ont été utilisées pour appréhender les migrations au cours du recensement.

La plupart des individus connaissent seulement le nom de leur village de naissance ou de résidence antérieure mais pas la préfecture ni la région de rattachement.

Ces variables de migration peuvent être entachés de biais compte tenu du fait que le chef de ménage qui est le répondant au questionnaire peut fournir des réponses erronées au sujet des membres du ménage. En outre, si la période est longue, les réponses peuvent être erronées du fait des oublis ou des confusions de la part des répondants.

Concernant le départ des sept dernières années (2007-2014), les difficultés rencontrées pour bien saisir cette variable sont :

L'imprécision des dates de départ des émigrés du fait des oublis et du fait que l'évènement ne concerne pas directement le répondant ;

- Les omissions d'émigrés suite aux oublis ou au fait que les répondants refusent de le déclarer pour des raisons de ressentiments personnels ;
- Le caractère imprécis des destinations car le migrant peut changer de destinations sans que les répondants en soient informés ;
- Enfin, les cas de comptage multiples d'émigrés par plusieurs ménages où ils ont séjourné.

L'analyse des migrations intercensitaires n'est pas possible du fait de la non prise en compte dans le questionnaire d'une question sur le lieu de résidence au recensement passé.

Tableau 1.1 : Proportion (%) de non déclarés des variables de migration

Variable	Effectif	ND		%ND avant apurement
Préfecture	10 503 132	0	0	0
Lieu de naissance	10 503 132	3 042	0	0,2
Lieu de résidence antérieur	2 220 509	4 546	0,2	7,6
Durée de résidence	10 503 132	518	0	1,2
Année de départ	338 131	116	0	4,6
Age au départ	338 131	115	0	3,3
Occupation au départ	317 557	267	0,1	7,3
Préfecture/Pays de Destination	338 131	13	0	4,6
Principal motif de départ	338 131	107	0	5,5
Sexe	338 131	0	0	1,7

La revue de la littérature effectuée dans le cadre de ce travail a permis de connaître le contexte géographique et culturel, historique, socio-politique et économique dans lequel vit la population guinéenne depuis des années. Il constitue un élément important pour mieux comprendre les facteurs qui poussent les personnes à se déplacer.

La migration étant un thème très vaste, la définition des concepts cadre l'étude à réaliser car la migration peut être perçue différemment en fonction des objectifs à atteindre.

Pour pouvoir mener des analyses appropriées, une évaluation de la qualité quantitative et qualitative des données a été effectuée. De ces analyses, nous constatons que les taux de non réponses sont dans la fourchette acceptable, moins de 5% quelle que soit la variable considérée.

CHAPITRE 2 : BILAN DES MIGRATIONS

L'étude des migrations à partir des données du RGPH3 est limitée. En effet, les données collectées ne permettent pas de saisir l'ensemble des déplacements effectués par un individu depuis sa naissance aussi bien au niveau national qu'international, car cette opération de collecte de données n'était pas destinée pour réaliser une étude sur la migration. Pour ce recensement, quatre variables ont permis de saisir les migrants. Il s'agit du lieu de résidence lors du recensement, la durée dans la résidence actuelle, le lieu de résidence antérieur et le lieu de naissance.

Ce chapitre traite la mobilité résidentielle. Cette forme de mobilité subdivise la population d'une localité en deux catégories à savoir les migrants et les non migrants. Il traitera également la structure par âge et par sexe des migrants et non migrants, l'échange migratoire entre les régions ou entre les préfectures afin de les classer en fonction de leur solde migratoire.

2.1. Données globales

En tenant compte du statut de migration, nous nous apercevons à partir du tableau 2.1 qu'à peu près les quatre cinquième de la population (79,6 %) n'ont jamais effectué de déplacement à destination de l'une des préfectures du pays.

Cependant ceux qui sont entrés dans le pays ne représentent que 1,5 % de la population totale des ménages ordinaires. Comme il fallait s'y attendre, nous trouvons le même pourcentage (79,6%) de non migrant en prenant le statut migratoire dernière migration. En revanche, ceux qui ont pour résidence antérieure un pays de l'extérieur ne représentent que 3,1 % de la population

Tableau 2.1: Données globales sur la migration dans la population résidente des ménages ordinaires

Statut migratoire	Effectif	%
Non migrant	8 347 330	79,5
Migrant de retour DV	498 286	4,7
Migrant interne DV	1490 495	14,2
Migrant international DV/immigrant international	160 469	1,5
ND	6 552	0,1
Total	10 503 132	100

Tableau 2.2: Données globales sur la dernière migration dans la population résidente des ménages ordinaires

Statut migratoire dernière migration	Effectif	%
Non migrant	8 364 757	79,6
Migrant interne DM	1 804 456	17,2
Migrant international DM/Immigrant international DM	329 480	3,1
ND	4 439	0
Total	10 503 132	100

Dans les tableaux 2.1 et 2.2, la population migrante prise en compte est l'ensemble des migrants interrégionaux installés dans les régions d'accueil, non retournés dans leur région de naissance et les migrants interrégionaux retournés dans leurs régions de naissance après un séjour dans une autre région de la Guinée. Les migrants intra-régionaux sont des migrants installés dans les préfectures d'accueil à l'intérieur d'une même région.

Selon les résultats du tableau 2.3, nous remarquons que l'indice de mobilité varie significativement d'une région à une autre. Nous constatons que l'indice le plus faible a été trouvé dans la région de Kankan. Il est de 21,47%. Autrement dit 78,53% des natifs de N'Zérékoré ne sont jamais déplacés. La valeur la plus élevée a été enregistrée à Conakry avec 66,74%. Il apparaît ainsi que plus de la moitié des natifs de Conakry ont au moins une fois quitté pour aller s'installer dans une autre région. Lorsque l'indice de stabilité résidentielle a une valeur élevée dans une région donnée, cela veut dire que le déplacement de la population est très faible. Ce qui pourrait être dû aux difficultés liées aux déplacements (réseau routier ou moyen financier par exemple) entre les préfectures ou encore entre les régions.

Tableau 2.3 : Indice de mobilité des natifs de la Guinée

Région de naissance	Population née dans la région (A)	Non migrants (B)	Migrants interrégionaux		Migrants intra-régionaux (E)	Total migrants F=C+D+E	indice de mobilité résidentielle F/A
			Installés hors région (C)	Retournés dans la région (D)			
Boké	1 110 552	927 183	124 246	84 526	45 374	254 146	22,88
Conakry	1 121 512	933 622	135 475	612 975		748 450	66,74
Faranah	1 050 287	808 474	164 343	48 559	90 184	303 086	28,86
Kankan	1 945 405	1 652 186	137 379	128 901	151 472	417 752	21,47
Kindia	1 492 850	1 193 494	192 958	241 290	108 334	542 582	36,35
Labé	1 077 962	854 807	123 005	22 859	40 686	186 550	17,31
Mamou	895 419	642 303	194 855	21 020	8 454	224 329	25,05
N'Zérékoré	1 644 412	1 335 261	162 731	74 862	125 458	363 051	22,08
Ensemble	10 338 399	8 347 330	1 234 992	1 234 992	569 962	3 039 946	29,40

2.2. Structure par sexe selon le statut migratoire

La connaissance du statut migratoire de la population permet de la catégoriser pour mieux l'étudier. Le mouvement migratoire est un phénomène qui paraît être associé au sexe. Dans la plupart des cas, les hommes se déplacent plus que les femmes. C'est pourquoi, une analyse du statut migratoire selon le sexe est facteur important.

Selon les résultats du tableau 2.4, la proportion de la population guinéenne sédentaire est de 79,5% contre 20,5 % de migrants répartis entre les migrants de retour, les migrants internes et les migrants internationaux. En faisant une analyse selon le sexe, la proportion de femmes sédentaires est de près de 80% alors que celle des hommes est de 78,5%.

Tableau 2.4. : Effectif et répartition (en %) des résidents par sexe selon statut migratoire

Statut migratoire	Sexe					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Non migrant	3 979 416	78,5	4 367 914	80,4	8 347 330	79,5
Migrant de retour DV	263 782	5,2	234 504	4,3	498 286	4,7
Migrant interne DV	746 472	14,7	744 023	13,7	1 490 495	14,2
Migrant international DV/ immigrant international	75 557	1,5	84 912	1,6	160 469	1,5
Total	5 068 689	100	5 434 443	100	10 503 132	100

La Dernière Migration met en relation le lieu de résidence antérieure et le lieu de résidence à une date de référence (date au moment du recensement). Ainsi, pour le cas présent, les non migrants représentent près de 80% de la population guinéenne.

Tableau 2.5. : Effectif et répartition (en %) des résidents par sexe selon la dernière migration

Dernière migration	Sexe					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Non migrant	3 988 117	78,7	4 376 677	80,5	8 364 794	79,6
Migrant interne DM	905 460	17,9	898 959	16,5	1 804 419	17,2
Migrant internat DM/Immigrant international DM	172 759	3,4	156 721	2,9	329 480	3,1
ND	2 353	0	2 086	0	4 439	0
Total	5 068 689	100	5 434 443	100	10 503 132	100

Les résultats des tableaux 2.4 et 2.5, montrent que la migration qu'elle soit par rapport au lieu de naissance ou au lieu de résidence antérieure est un phénomène qui n'est pas très connu en Guinée. Le nombre de non migrants reste toujours élevé par rapport au nombre de migrants.

Une analyse par sexe des deux formes de migration, a relevé que les hommes sont plus touchés par ce phénomène que les femmes.

2.3. Analyse des matrices migratoires interrégionales et inter-prélectorales

L'analyse des mouvements migratoires entre les régions d'un pays ou à l'intérieur d'une même région c'est-à-dire entre les préfectures de cette région, permet d'identifier les régions ou les préfectures qui sont attractives ou expulsives. C'est pour cela que dans cette section, nous allons traiter les entrées et les sorties des régions ou préfectures pour calculer les soldes migratoires de ces localités.

2.3.1. L'analyse des sortants et entrants entre régions administratives

Le tableau ci-dessous nous donne pour chaque région administrative selon le sexe, les sorties et les entrées. Il nous montre en quelque sorte pour chaque région administrative le flux migratoire. Nous remarquons que la situation migratoire varie significativement d'une région administrative à une autre. Le solde migratoire dans toutes les régions est négative exception faite pour les régions de Conakry et de Kindia.

Mais pour mieux qualifier l'ampleur de la migration dans la population résidente des ménages ordinaires, le taux de migration global⁶ a été calculé. Ainsi, dans la région de Conakry, selon ce taux, sur 1000 personnes, environ 288 sont venues d'ailleurs pour s'y installer. Après Conakry, la région de Mamou est la deuxième région plus touchée par la migration. Dans cette dernière, 238 personnes sur 1000 quittent pour s'installer dans d'autres régions.

Par ailleurs, en s'intéressant aux mouvements des 12 derniers mois, trois (3) régions deviennent des zones d'attraction. Il s'agit de Conakry, Kindia et Kankan. Ainsi, les migrants quittent les autres régions pour venir s'installer dans ces trois régions.

⁶ Il s'agit du taux calculé sur l'ensemble des mouvements migratoires effectués dans une région quelle que soit la durée dans la région d'accueil.

Tableau 2.6. Répartition des sortants et entrants par région administrative selon le sexe.

Région Administrative	Masculin		Féminin		Ensemble		Solde migratoire global	Pop totale résidente ménages ordinaires	Taux global migration interne (‰)	Taux de migration 12 derniers mois ⁷ (‰)
	Sortie	Entrée	Sortie	Entrée	Sortie	Entrée				
Boké	62 211	43 663	62 035	40 863	124 246	84 526	-39 720	1 082 325	-36,70	-4,28
Conakry	66 744	307 325	68 731	305 650	135 475	612 975	477 500	1 659 785	287,69	14,26
Faranah	84 371	23 495	79 972	25 064	164 343	48 559	-115 784	940 925	-123,05	-16,56
Kankan	71 076	66 902	66 303	61 999	137 379	128 901	-8 478	1 960 981	-4,32	5,08
Kindia	96 136	119 105	96 822	122 185	192 958	241 290	48 332	1 559 331	31,00	11,74
Labé	60 836	11 576	62 169	11 283	123 005	22 859	-100 146	992 255	-100,93	-6,91
Mamou	96 203	10 569	98 652	10 451	194 855	21 020	-173 835	730 337	-238,02	-17,47
N'Zérékoré	84 332	39 274	78 399	35 588	162 731	74 862	-87 869	1 577 193	-55,71	-7,67
Total	62 1909	621 909	613 083	613 083	123 4992	1234 992		0 10 503 132	0	

2.3.2. Indice d'entrée inter-préfectorale

L'indice d'entrée dans la préfecture j est le rapport entre les personnes entrant dans la préfecture j et les personnes nées en Guinée et résidant dans la préfecture j.

L'indice d'entrée inter-préfectorale indique les principaux foyers de destination des migrants. Ainsi, les résultats du tableau 2.7, montrent que la ville de Conakry accueille environ 40% de l'ensemble des entrants du pays. La ville de Conakry étant la capitale et regroupant la plupart des services socio-économiques de base, devient ainsi une zone d'attraction par excellence. Ensuite, viennent les préfectures de Coyah (8,36%) et de Dubréka (7,27%), les deux premières villes sont directement contiguës à la ville de Conakry. La plupart des personnes qui vivent dans ces localités, travaillent dans la ville de Conakry. Ces proportions élevées d'entrée de migrants dans ces villes, pourraient donc s'expliquer par leur proximité avec Conakry. A côté de ces préfectures, vient celle de Siguiri qui a enregistré également une entrée importante de migrants. Elle a accueilli 6,81% de l'ensemble des migrants. Ces derniers temps, la ville de Siguiri est devenue un pôle d'attraction à cause de l'exploitation artisanale de l'or.

⁷ Voir le tableau 2.4 en annexe pour plus de détails.

Tableau 2.7 : Indicateurs d'entrée inter-préfectorale par ordre croissant par préfecture de naissance

Préfecture	Population née en Guinée et résidant dans la préfecture	Entrants		Indice d'entrée (%)
		Effectifs	%	
Mali	285 616	2 634	0,18	0,92
Télimélé	283 340	3 634	0,24	1,28
Tougué	123 506	2 441	0,16	1,98
Koubia	98 828	2 100	0,14	2,12
Lélouma	159 134	3 405	0,23	2,14
Dinguiraye	195 575	5 377	0,36	2,75
Gaoual	192 456	5 640	0,38	2,93
Mandiana	332 291	10 846	0,73	3,26
Pita	271 427	9 181	0,62	3,38
Dalaba	132 904	4 545	0,30	3,42
Mamou	317 253	11 521	0,77	3,63
Beyla	323 400	12 359	0,83	3,82
Faranah	278 287	15 126	1,01	5,44
Kouroussa	266 444	14 764	0,99	5,54
Dabola	179 754	10 469	0,70	5,82
Koundara	128 323	7 489	0,50	5,84
Forécariah	240 075	14 893	1,00	6,20
Gueckedou	288 755	18 519	1,24	6,41
Boffa	209 485	15 151	1,02	7,23
Lola	169 093	13 507	0,91	7,99
Yomou	112 829	9 289	0,62	8,23
Macenta	273 931	23 167	1,55	8,46
Kindia	434 914	43 773	2,93	10,06
Labé	310 732	32 622	2,19	10,50
Kankan	463 732	48 826	3,27	10,53
Kissidougou	280 887	34 408	2,31	12,25
Boké	444 801	58 889	3,95	13,24
Kérouané	205 302	28 568	1,92	13,92
Siguiiri	669 158	101 633	6,81	15,19
N'zérékoré	388 535	60 750	4,07	15,64
Fria	95 767	20 044	1,34	20,93
Dubréka	325 127	108 397	7,27	33,34
Conakry	1 599 012	612 975	41,09	38,33
Coyah	257 726	124 760	8,36	48,41
Total	10 338 399	1 491 702	100	14,43

2.3.3. Indice de sortie inter-préfectorale

Les résultats du tableau 2.8 indiquent que les indicateurs de sortie de sa préfecture de naissance vers une autre préfecture. Les indicateurs analysés sont l'indice de sortie et le poids relatif de chaque préfecture dans l'ensemble des sortants. En s'intéressant à l'indice de sortie, la préfecture de faible émigration est celle de Siguiiri. Une fois encore cela montre le caractère qu'ont les résidents nés dans cette préfecture à rester sur place. Cela pourrait être lié aux activités économiques notamment à l'exploitation artisanale ou industrielle, effectuées dans cette ville. En revanche, la préfecture de Dalaba, est celle ayant l'indice de sortie le plus élevé. Sur 100 résidents dans cette préfecture, près de 39 personnes émigrent vers d'autres préfectures de la Guinée.

Tableau 2.8 : Indicateurs de sortie inter-préfecturale par ordre croissant par préfecture.

Préfecture	Population née en Guinée et résidant dans la préfecture	Sortants	%	Indice de sortie
Siguiiri	669 158	27 938	1,87	4,18
Mandiana	332 291	18 912	1,27	5,69
Koundara	128 323	7 389	0,50	5,76
Mali	285 616	20 292	1,36	7,10
Lelouma	159 134	12 812	0,86	8,05
Coyah	257 726	21 738	1,46	8,43
Conakry	1 599 012	135 475	9,08	8,47
Gaoual	192 456	16 430	1,10	8,54
Yomou	112 829	9 967	0,67	8,83
Dubréka	325 127	31 155	2,09	9,58
Beyla	323 400	35 232	2,36	10,89
Boke	444 801	53 643	3,60	12,06
Koubia	98 828	12 011	0,81	12,15
Lola	169 093	22 428	1,50	13,26
Télimélé	283 340	44 817	3,00	15,82
N'zérékoré	388 535	62 109	4,16	15,99
Guéckédou	288 755	46 944	3,15	16,26
Kouroussa	266 444	44 617	2,99	16,75
Dinguiraye	195 575	33 061	2,22	16,90
Faranah	278 287	48 164	3,23	17,31
Macenta	273 931	48 780	3,27	17,81
Kankan	463 732	83 067	5,57	17,91
Kérouané	205 302	38 581	2,59	18,79
Pita	271 427	54 230	3,64	19,98
Kissidougou	280 887	56 694	3,80	20,18
Kindia	434 914	90 430	6,06	20,79
Labé	310 732	66 900	4,48	21,53
Boffa	209 485	47 330	3,17	22,59
Fria	95 767	22 141	1,48	23,12
Dabola	179 754	43 245	2,90	24,06
Forécariah	240 075	58 985	3,95	24,57
Tougué	123 506	31 333	2,10	25,37
Mamou	317 253	93 405	6,26	29,44
Dalaba	132 904	51 447	3,45	38,71
Total	10 338 399	1 491 702	100	14,43

2.3.4. Analyse du solde migratoire

Selon le tableau 2.9 ci-dessous, le solde migratoire est négatif pour la plupart des préfectures. Ce qui montre leur caractère expulsif ou moins attirant. En revanche, certaines d'entre elles ont un solde migratoire positif. Les préfectures de Boké, Fria, Koundara, Kissidougou, Siguiri, Coyah, Dubréka, Labé, Mamou, Pita, Lola, N'Zérékoré et Yomou ont un solde migratoire positif.

Tableau 2.9. : Solde migratoire selon la préfecture de résidence actuelle en 2014

Préfecture	Mouvements migratoires		Solde
	Entrées	Sorties	
Boffa	3 784	8 668	-4 884
Boké	12 267	4 592	7 675
Fria	3 530	3 133	397
Gaoual	1 637	4 883	-3 246
Koundara	1 469	1 411	58
Dabola	3 500	5 059	-1 559
Dinguiraye	1 797	3 737	-1 940
Faranah	4 093	5 440	-1 347
Kissidougou	7 431	2 585	4 846
Kankan	18 657	25 344	-6 687
Kérouané	6 826	13 479	-6 653
Kouroussa	5 018	18 101	-13 083
Mandiana	5 955	10 683	-4 728
Siguiri	39 280	8 129	31 151
Coyah	25 668	4 181	21 487
Dubréka	16 881	5 310	11 571
Forécariah	4 595	13 861	-9 266
Kindia	6 307	20 684	-14 377
Télimélé	716	10 131	-9 415
Koubia	1 065	6 117	-5 052
Labé	16 079	2 169	13 910
Lélouma	1 465	2 830	-1 365
Mali	1 095	4 077	-2 982
Tougué	639	5 150	-4 511
Dalaba	971	2 205	-1 234
Mamou	1 718	1 324	394
Pita	1 538	698	840
Beyla	5 209	17 359	-12 150
Gueckédou	3 800	5 980	-2 180
Lola	9 588	8 511	1 077
Macenta	7 967	11 462	-3 495
N'Zérékoré	29 969	14 144	15 825
Yomou	6 196	5 273	923

Pour certaines préfectures par exemple comme Coyah et Dubréka, cet état de fait pourrait s'expliquer par le fait qu'elles soient proches de la Capitale économique et administrative du pays. Par conséquent les gens ont beaucoup plus l'intention de s'y installer. Par contre, pour les préfectures de Fria, Boké,

N'Zérékoré, Siguiri et de Lola, à cause de l'exploitation minière artisanale et industrielle ou de la présence d'une unité industrielle, deviennent alors des zones d'attraction.

2.3.5. Matrice des migrations en fonction de la durée dans la résidence actuelle

A partir de la durée de résidence, on peut donc classer les migrants suivant l'année d'installation et donc distinguer migrants récents et migrants anciens et croiser cette caractéristique avec d'autres. Il faut dire que la réponse à la question durée de résidence ne reçoit pas toujours de réponse satisfaisante.

Avec le temps et la survenance de certains facteurs attractifs (création d'emploi) ou expulsifs (les violences, catastrophes naturelles, etc), le solde migratoire d'une zone donnée peut changer. L'analyse du tableau 2.10 sur la base du solde migratoire montre que depuis le recensement général de la population, tenu en 1996, la région de Conakry est restée une zone attractive. Les résultats révèlent également qu'au cours des 10 dernières années, la région administrative de Kindia, à cause de sa proximité avec la capitale Conakry, est aussi devenue une zone d'attraction. Par contre, avec l'exploitation surtout artisanale de l'or dans plusieurs préfectures de la région administrative de Kankan, une entrée importante de personnes venues plusieurs préfectures du pays, a été enregistrée surtout au cours des 5 dernières années, rendant aussi attractive cette région.

Une analyse de la situation globale de l'évolution de la migration entre les recensements généraux de la population et de l'habitation de 1996 et de 2014, pourrait cacher des disparités entre les hommes et les femmes. Mais ici, nous constatons que la tendance observée au niveau global reste la même que celle observée aussi bien chez les hommes que chez les femmes.

De manière générale, les données montrent que la proportion de personnes résidant dans les ménages ordinaires, ayant quitté au moins une fois leur lieu de naissance est de 20,5% contre 79,5% qui n'ont jamais effectué de déplacement. Parmi les migrants, 69,35% sont des migrants internes, 23,18% des migrants de retour et 7,47% des migrants internationaux. La proportion élevée des migrations internes jouent un rôle important dans la dynamique démographique des régions. Ce rôle peut être positif comme il peut être négatif.

Quant à l'indice de mobilité des natifs de la Guinée, nous remarquons que sur une population de 10 338 399 natives de la Guinée, 3 039 946 personnes qui ont changé au moins une fois leurs régions de naissance, soit un indice de mobilité résidentielle de 29,4 %. Autrement dit, 70,6 % des natifs de la Guinée n'ont jamais quitté leurs régions de naissance. La faiblesse des mouvements migratoires s'explique par plusieurs raisons. D'abord l'insuffisance d'un réseau de communication moderne limite les déplacements entre les préfectures du pays. Ensuite, les caractéristiques socio-économiques peuvent expliquer le faible niveau de mobilité à l'intérieur du territoire national.

En suivant l'évolution de la migration entre 1996 et 2014, aussi bien au niveau des femmes que des hommes, le solde migratoire de certaines régions a changé. Il est passé du négatif au positif ou le contraire. Seulement la ville de Conakry a pu garder le solde migratoire positif pendant toute la période.

L'analyse des indices de sortie et d'entrée par préfecture, a également permis de procéder à une classification des préfectures. En s'intéressant à l'indice de sortie, la préfecture de faible émigration est celle de Siguiri. Une fois encore cela montre le caractère qu'ont les résidents nés dans cette préfecture à rester sur place. Cela pourrait être lié aux activités économiques notamment à l'exploitation artisanale ou industrielle, effectuées dans cette ville. En revanche, la préfecture de Dalaba, est celle ayant l'indice de sortie le plus élevé. L'indice d'entrée inter-préfecturale indique les principaux foyers de destination des migrants. Les analyses des différents mouvements des migrants montrent que la ville de Conakry accueille environ 40% de l'ensemble des entrants.

Tableau 2.10: Evolution de la migration selon la durée dans la résidence actuelle par région de résidence.

Sexe et région de résidence	Moins de 5 ans			5 à 9 ans			10 à 17 ans			18 ans et plus		
	entrées	sorties	solde	entrées	sorties	solde	entrées	sorties	solde	entrées	sorties	solde
Masculin												
Boké	21 371	26 336	-4 965	10 039	13 185	-3 146	9 241	12 514	-3 273	11 931	15 778	-3 847
Conakry	95 753	90 444	5 308	61 362	33 291	28 071	68 906	22 285	46 621	93 898	12 237	81 661
Faranah	22 822	41 005	-18 183	8 045	17 163	-9 118	8 188	15 005	-6 816	8 058	14 723	-6 665
Kankan	47 258	34 200	13 058	14 467	16 895	-2 428	11 272	17 437	-6 165	9 893	20 096	-10 203
Kindia	75 336	33 271	42 065	31 559	19 144	12 416	21 609	19 643	1 965	12 560	32 057	-19 497
Labé	13 522	19 729	-6 208	4 113	11 277	-7 164	3 175	12 143	-8 969	2 690	16 537	-13 847
Mamou	12 304	28 225	-15 921	4 096	16 609	-12 512	3 148	18 205	-15 057	2 967	26 937	-23 970
N'Zérékoré	24 919	40 074	-151 55	11 438	17 556	-61 18	10 307	18 614	-83 07	10 548	14 180	-36 32
Total	313 284	313 284	0	145 121	145 121	0	135 845	135 845	0	152 545	152 545	0
Féminin												
Boké	19 948	28 021	-8 074	9 679	13 311	-3 632	8 765	12 622	-3 857	10 646	14 042	-3 396
Conakry	109 481	92 126	17 355	63 656	32 584	31 072	69 040	21 077	47 962	80 589	10 698	69 891
Faranah	21 541	41 734	-20 193	7 714	16 490	-8 776	7 921	14 317	-6 397	8 372	12 374	-4 002
Kankan	44 957	32 243	12 714	13 418	15 634	-2 217	10 470	15 481	-5 011	8 220	17 187	-8 968
Kindia	78 685	35 473	43 213	31 640	19 850	11 789	21 475	20 438	1 037	11 916	30 569	-18 653
Labé	13 712	22 850	-9 138	4 325	12 182	-7 858	3 345	12 628	-9 283	2 943	14 295	-11 352
Mamou	12 494	31 951	-19 457	4 180	18 079	-13 900	3 303	19 998	-16 695	3 088	24 598	-21 511
N'Zérékoré	22 892	39 312	-16 420	10 139	16 619	-6 480	9 598	17 354	-7 756	9 366	11 377	-2 011
Total	323 711	323 711	0	144 750	144 750	0	133 916	133 916	0	135 140	135 140	0
Deux sexes												
Boké	41 319	54 357	-13 038	19 718	26 496	-6 778	18 006	25 136	-7 130	22 577	29 820	-7 243
Conakry	205 234	182 571	22 663	125 019	65 875	59 143	137 946	43 362	94 583	174 487	22 935	151 552
Faranah	44 363	82 740	-38 377	15 760	33 653	-17 894	16 109	29 322	-13 213	16 430	27 097	-10 667
Kankan	92 215	66 443	25 772	27 885	32 529	-4 645	21 741	32 917	-11 176	18 113	37 283	-19 170
Kindia	154 022	68 744	85 278	63 199	38 994	24 205	43 083	40 081	3 002	24 476	62 626	-38 149
Labé	27 234	42 579	-15 345	8 438	23 459	-15 021	6 520	24 771	-18 251	5 634	30 832	-25 199
Mamou	24 798	60 176	-35 378	8 276	34 688	-26 412	6 452	38 203	-31 752	6 054	51 535	-45 481
N'Zérékoré	47 811	79 386	-31 574	21 577	34 175	-12 599	19 905	35 968	-16 063	19 914	25 557	-5 643
Total	636 996	636 996	0	289 871	289 871	0	269 761	269 761	0	287 685	287 685	0

CHAPITRE 3 : FLUX MIGRATOIRE INTERNE

Dans ce chapitre on se fixe pour objectif de cerner toutes les personnes qui ont effectué un déplacement allant au-delà des frontières de leur région administrative ou de leur préfecture de naissance, à une autre région administrative ou préfecture de la Guinée. Il permettra également de mettre en exergue la provenance et la destination des migrants.

3.1. Migration interne

3.1.1. Origine et destination des migrants internes

Les personnes après leur naissance sont sujettes à effectuer des déplacements de leur région d'origine vers d'autres régions pour s'y installer. Ces déplacements se font dans la plupart des cas à la recherche d'une situation meilleure par rapport à l'existant. Mais avant d'effectuer ce déplacement, un lieu par défaut est choisi qui peut être la destination finale ou temporaire si les conditions imaginées avant d'y arriver ne sont pas réunies.

Ainsi, selon les résultats du tableau 3.1, la principale destination des natifs de la Guinée, reste la capitale Conakry. Elle attire plus de la moitié des migrants en provenance de toutes les régions sauf ceux de Faranah. Les migrants de la région administrative de Faranah ont pour destination privilégiée la région administrative de Kankan (37,78 %). Cela pourrait être dû au fait que ces deux régions partagent la même culture et facilite donc l'insertion sociale et économique.

A part la ville de Conakry, les régions d'attraction des migrants dépendent effectivement de la proximité avec la région d'origine. Ainsi, les migrants de la région de Boké se dirigent vers la région de Kindia. Ceux de Conakry, vont plus vers la région de Kindia (notamment les préfectures de Coyah, Dubréka). La proportion des migrants qui quittent la région de Conakry pour la région de Kindia seulement, est de 62,21%. Cette proportion élevée d'échange migratoire entre ces deux régions pourrait être due au manque de délimitation claire entre la ville de Conakry et les préfectures de Dubréka et Coyah, qui reste encore un réel problème lors des opérations de collecte de données. Ce qui pourrait avoir un inconvénient sur leur lieu de destination ou d'origine des migrants. D'ailleurs de nos jours plusieurs personnes viennent travailler dans la ville de Conakry, mais habitent dans l'une de ces deux préfectures.

Après la ville de Conakry, les migrants en provenance de la région de Kankan sont souvent attirés par la région de N'Zérékoré, ceux de Labé choisissent la région de Boké et ceux de Mamou viennent à Kindia. Les analyses par sexe, révèlent également les mêmes tendances qu'au niveau national. C'est-à-dire que les femmes aussi bien que les hommes effectuent les déplacements de proximité.

Tableau 3.1. : Répartition des migrants internes par sexe et par région de naissance selon leur destination (sortie)

Région de naissance	Région de résidence actuelle (destination)								Sortie
	Boké	Conakry	Faranah	Kankan	Kindia	Labé	Mamou	N'Zérékoré	
Masculin									
Boké	0,00	66,51	1,08	2,28	25,00	2,36	1,03	1,74	100,00
Conakry	11,62	0,00	3,43	8,83	61,48	4,23	3,95	6,47	100,00
Faranah	2,33	34,02	0,00	37,93	10,46	1,42	1,44	12,40	100,00
Kankan	2,50	53,22	9,72	0,00	11,56	0,94	0,94	21,12	100,00
Kindia	18,35	73,82	1,26	2,40	0,00	1,27	1,41	1,50	100,00
Labé	10,55	56,10	3,05	4,59	16,07	0,00	4,22	5,42	100,00
Mamou	4,39	57,18	4,04	5,93	22,20	2,44	0,00	3,82	100,00
N'Zérékoré	4,60	46,62	7,91	19,91	17,00	2,19	1,76	0,00	100,00
Féminin									
Boké	0,00	66,59	1,01	1,73	25,75	2,58	0,86	1,48	100,00
Conakry	11,55	0,00	3,34	8,25	62,93	4,14	4,07	5,72	100,00
Faranah	2,07	34,81	0,00	37,59	11,00	1,31	1,57	11,64	100,00
Kankan	2,08	52,17	11,25	0,00	11,70	0,92	0,87	21,02	100,00
Kindia	16,94	76,41	1,14	1,84	0,00	1,06	1,46	1,15	100,00
Labé	10,15	56,42	3,18	4,06	17,01	0,00	4,25	4,94	100,00
Mamou	3,96	57,38	4,59	5,19	22,85	2,67	0,00	3,36	100,00
N'Zérékoré	4,17	46,24	9,03	20,11	16,95	1,94	1,56	0,00	100,00
Deux sexes									
Boké	0,00	66,55	1,05	2,00	25,38	2,47	0,95	1,61	100,00
Conakry	11,58	0,00	3,38	8,54	62,21	4,19	4,01	6,09	100,00
Faranah	2,21	34,40	0,00	37,76	10,72	1,36	1,51	12,03	100,00
Kankan	2,30	52,71	10,46	0,00	11,63	0,93	0,91	21,07	100,00
Kindia	17,64	75,12	1,20	2,12	0,00	1,17	1,43	1,32	100,00
Labé	10,34	56,26	3,12	4,32	16,55	0,00	4,23	5,18	100,00
Mamou	4,17	57,28	4,32	5,55	22,53	2,56	0,00	3,59	100,00
N'Zérékoré	4,39	46,44	8,45	20,01	16,98	2,07	1,67	0,00	100,00

L'observation du tableau 3.2 révèle que par rapport au mouvement migratoire effectué à l'intérieur du pays peu des régions administratives sont attractives. Le signe du solde migratoire se montre positif seulement pour la région de Kindia et de Conakry. Le solde de cette dernière est de 47 7506 personnes. La région de Conakry étant la capitale économique et politique attire d'une part tous les diplômés sortant des Universités de l'intérieur et d'autre part les hommes d'affaires qui viennent exercer les activités commerciales. Elle abrite également le seul aéroport et port internationaux du pays. Tout cela fait d'elle un pôle attractif. Par ailleurs celui de la région administrative de Kindia étant également positif et égal à 48287 personnes, est une zone attractive. Dans cette région, deux préfectures (Coyah et Dubréka) ont certainement pesé à cause des entrées massives enregistrées dans ces préfectures dues à leur proximité avec Conakry.

Concernant les entrées enregistrées, il découle du même tableau que les principales régions de destination sont la capitale Conakry, la région de Kindia et la région de Kankan. Ces régions reçoivent respectivement 49,6% ; 19,54% et 10,43% des migrants qui sortent de leur région.

Quant aux sortants, les proportions des migrants dépassent les 10% dans toutes les régions sauf celle de Labé qui a 9,96%. Ces proportions presque uniformes de sortie des régions montrent un mouvement généralisé dans l'ensemble de la population.

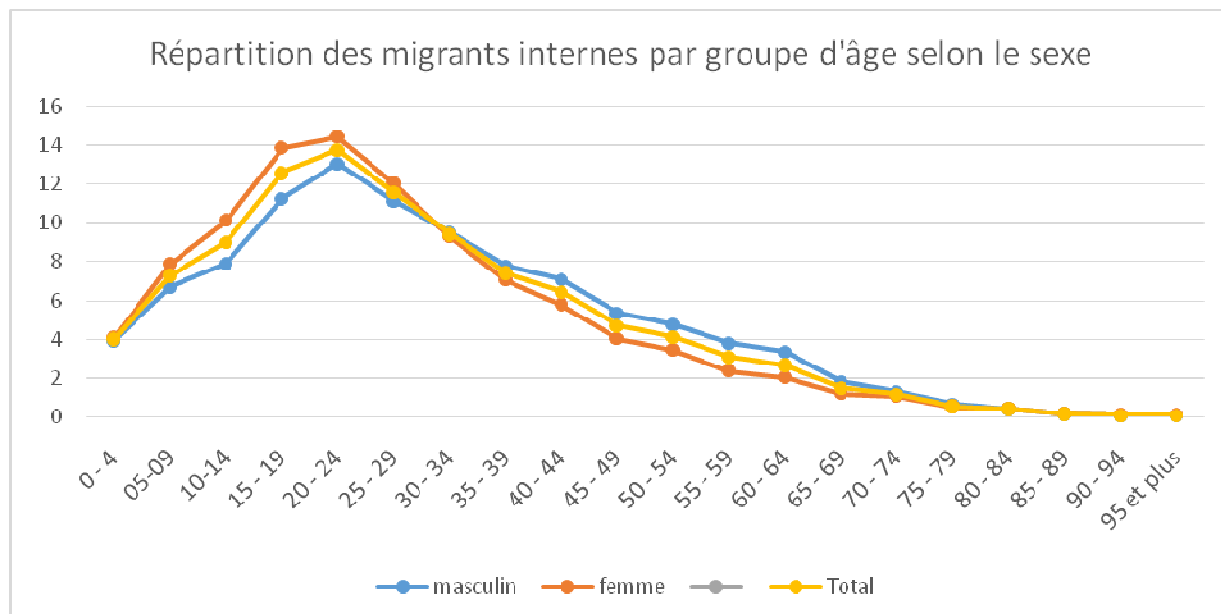
Tableau 3.2. : Répartition des entrants et sortants par région administrative

Région administrative	Entrants DV		Sortants DV		Solde
	Effectifs	%	Effectifs	%	
Boké	84 526	6,84	12 4246	10,06	-39 720
Conakry	612 975	49,63	13 5475	10,97	477 500
Faranah	48 559	3,93	16 4343	13,31	-115 784
Kankan	128 901	10,44	13 7379	11,12	-8 478
Kindia	241 290	19,54	19 2958	15,62	48 332
Labé	22 859	1,85	123 005	9,96	-100 146
Mamou	21 020	1,70	194 855	15,78	-173 835
N'Zérékoré	74 862	6,06	162 731	13,18	-87 869
Ensemble	1 234 992	100	1 234 992	100	0

3.1.2. Structure par âge et sexe des migrants internes

L'âge et le sexe sont deux variables qui influencent plusieurs phénomènes démographiques. Elles permettent de catégoriser les personnes exposées au phénomène étudié.

La migration touche beaucoup plus la classe juvénile. L'âge moyen des migrants internes est de 28,86 ans. Chez les migrants internes hommes, l'âge moyen est de 30,38 ans alors qu'il est de 27,32 ans chez les femmes ayant connu la migration interne. La structure par âge et par sexe des migrants internes par rapport à leur lieu de naissance montre que les groupes d'âge 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans sont plus exposés par la migration que les autres groupes d'âges. La courbe connaît une croissance de 0 à 19 ans avant de commencer à décroître. En tenant compte du sexe, le rapport de masculinité montre qu'avant 30 ans, le nombre de femmes exposées à la migration interne est plus élevé que celui des hommes. Entre 30 et 79 ans, cette tendance est renversée. A partir du quatrième âge c'est-à-dire à 80 ans et plus, le nombre de femmes migrantes internes dépasse celui des hommes (voir tableau 3.3).

Graphique 3.1 : Répartition des migrants internes selon le groupe d'âge

Tableau 3.3 : Effectif et répartition des migrants internes par groupe d'âge selon le sexe

Groupe d'âge	Migrant interne DV						Rapport de masculinité
	Sexe			Pourcentage			
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	
0 à 4 ans	29 428	30 416	59 844	3,94	4,09	4,02	96,75
5 à 9 ans	49 810	58 786	108 596	6,67	7,90	7,29	84,73
10 à 14 ans	59 157	75 338	134 495	7,92	10,13	9,02	78,52
15 à 19 ans	83 974	103 269	187 243	11,25	13,88	12,56	81,32
20 à 24 ans	97 421	107 392	204 813	13,05	14,43	13,74	90,72
25 à 29 ans	83 054	89 484	172 538	11,13	12,03	11,58	92,81
30 à 34 ans	71 235	69 212	140 447	9,54	9,30	9,42	102,92
35 à 39 ans	58 152	52 376	110 528	7,79	7,04	7,42	111,03
40 à 44 ans	52 899	43 046	95 945	7,09	5,79	6,44	122,89
45 à 49 ans	39 747	30 085	69 832	5,32	4,04	4,69	132,12
50 à 54 ans	35 616	25 610	61 226	4,77	3,44	4,11	139,07
55 à 59 ans	28 310	17 646	45 956	3,79	2,37	3,08	160,43
60 à 64 ans	24 845	14 987	39 832	3,33	2,01	2,67	165,78
65 à 69 ans	13 279	8 756	22 035	1,78	1,18	1,48	151,66
70 à 74 ans	9 733	7 806	17 539	1,30	1,05	1,18	124,69
75 à 79 ans	4 628	3 791	8 419	0,62	0,51	0,56	122,08
80 à 84 ans	3 035	3 159	6 194	0,41	0,42	0,42	96,07
85 à 89 ans	1 105	1 242	2 347	0,15	0,17	0,16	88,97
90 à 94 ans	555	800	1 355	0,07	0,11	0,09	69,38
95 et plus	489	822	1 311	0,07	0,11	0,09	59,49
Total	746 472	744 023	1 490 495	100	100	100,00	100,33

3.2. Migration interne de retour

Le retour des migrants et son caractère plus ou moins prévu et rationnel se présentent différemment selon les théories. La théorie de l'économie néoclassique et la théorie de la nouvelle économie de la migration de travail énoncent des visions très différentes qui sous-tendent la migration ainsi que le retour. Le cadre théorique « push pull » met en évidence des types de raisons spécifiques qui expliquent le départ ou le retour. Le « PUSH » est l'ensemble des facteurs qui poussent les migrants à quitter leur région de naissance pour s'installer ailleurs. Par contre le « PULL » est constitué d'éléments qui peuvent attirer les migrants à revenir dans leur région d'origine. Les raisons du retour peuvent être politiques, économiques, sociales, familiales ou liées au cycle de vie, d'ordre moral. En effet, comme le suggère la théorie néoclassique, le retour peut être la conséquence d'un échec à l'étranger parce que les bénéfices espérés de la migration n'ont pas été atteints. Il peut aussi refléter des réussites à l'étranger, par exemple lorsque les migrants, qui étaient partis dans une logique de diversification des ressources du ménage, reviennent au pays avec une plus-value, comme le postule la théorie de la nouvelle économie de la migration de travail⁸.

Pour cette analyse, la migration interne de retour concerne les individus dont le lieu de naissance et le lieu de résidence actuelle sont identiques alors que le lieu de résidence antérieure est différent des deux premiers. De façon opérationnelle, est considéré comme migrant de retour, tout individu recensé en 2014 à sa préfecture de naissance alors qu'il a résidé auparavant dans une autre préfecture.

3.2.1. Volume et structure par âge et sexe des migrants internes de retour

Après un nombre d'années vécues hors de sa région administrative de naissance, certains migrants optent pour le retour. Ce retour peut être motivé par des raisons économiques, sociales ou culturelles. Ainsi, le tableau 3.4 s'intéresse uniquement aux migrants de retour. Il montre globalement que les migrants internes de retour sont plus concentrés dans les régions de N'Zérékoré (16,7 %), Kankan (16,1 %) et Labé (16,0 %) en revanche la région de Boké (7,3%) connaît moins de migrant de retour sans pour autant définir le phénomène par rapport à l'ensemble de la population résidant dans la région d'origine.

Tableau 3.4: Effectif et répartition des migrants internes de retour par sexe selon région de résidence actuelle

Région administrative	Sexe					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Boké	20 115	7,6	16 199	6,9	36 314	7,3
Conakry	26 229	9,9	26 177	11,2	52 406	10,5
Faranah	32 752	12,4	27 631	11,8	60 383	12,1
Kankan	43 861	16,6	36 182	15,4	80 043	16,1
Kindia	28 421	10,8	23 683	10,1	52 104	10,5
Labé	40 890	15,5	38 886	16,6	79 776	16,0
Mamou	27 322	10,4	26 507	11,3	53 829	10,8
N'Zérékoré	44 192	16,8	39 239	16,7	83 431	16,7
Total	263 782	100,0	234 504	100,0	498 286	100,0

⁸ Les migrations de retour et la réinsertion des sénégalais dans leur pays d'origine par Marie-Laurence Flahaux disponible sur https://mafeproject.site.ined.fr/fichier/s_rubrique/20367/m.moire.flahaux.fr.pdf

Tableau 3.5 : Proportion (%) des migrants de retour dans la population totale née dans la région par région administrative et par sexe

Région de naissance (Guinée)	Population née dans la région			Migrants de retour			Taux de retour		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Boké	539 048	571 504	1 110 552	20 115	16 199	36 314	3,73	2,83	3,27
Conakry	562 527	558 985	1 121 512	26 229	26 177	52 406	4,66	4,68	4,67
Faranah	508 315	541 972	1 050 287	32 752	27 631	60 383	6,44	5,10	5,75
Kankan	964 596	980 809	1 945 405	43 861	36 182	80 043	4,55	3,69	4,11
Kindia	716 396	776 454	1 492 850	28 421	23 683	52 104	3,97	3,05	3,49
Labé	489 585	588 377	1 077 962	40 890	38 886	79 776	8,35	6,61	7,40
Mamou	412 827	482 592	895 419	27 322	26 507	53 829	6,62	5,49	6,01
N'Zérékoré	797 532	846 880	1 644 412	44 192	39 239	83 431	5,54	4,63	5,07
Total	4 990 826	5 347 573	10 338 399	263 782	234 504	498 286	5,29%	4,39	4,82

Par rapport à l'ampleur des retours des migrants dans leur région administrative de naissance, le tableau 3.5 révèle que dans l'ensemble sur 100 migrants seulement 5 retournent dans leur région de naissance après avoir vécu ailleurs. Ce niveau national pourrait cacher des disparités qui pourraient exister entre les différentes régions administratives. Le retour constaté des migrants dans leur région d'origine est plus important dans les régions de Labé, Mamou, Faranah et N'Zérékoré qui dépasse le niveau national.

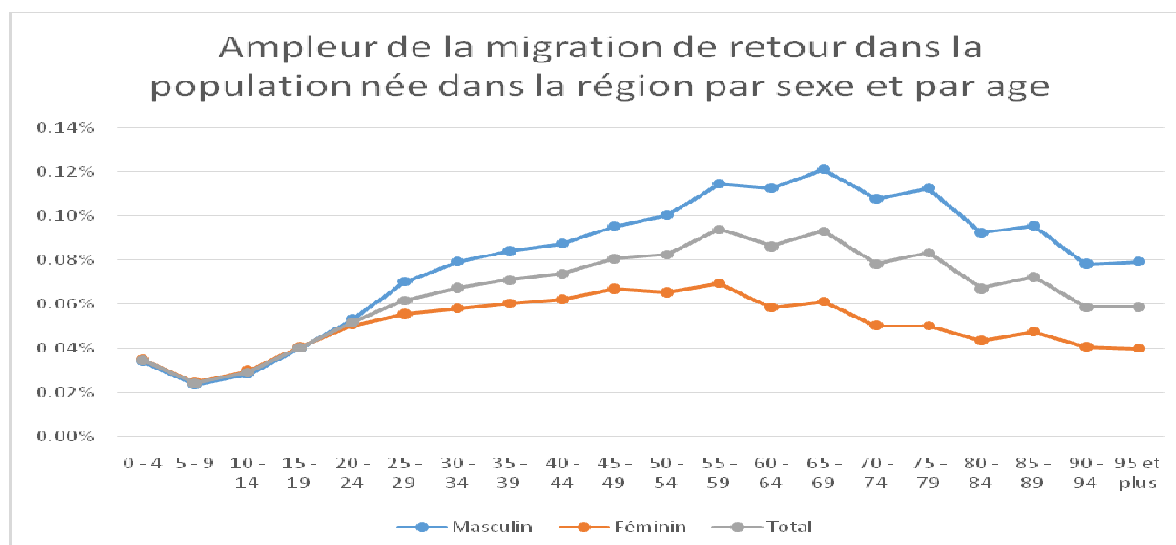
Quant au sexe, 5,29% des hommes et 4,39% des femmes retournent dans leur région d'origine au niveau national.

La migration de retour est un phénomène peu étudié, pourtant elle concerne parfois des effectifs de population importants, souvent d'âges actifs (et non seulement des retraités) et également liée au sexe. Les raisons de cet oubli sont sans doute liées aux difficultés pour définir les migrants de retour. Il faut certainement se dégager de l'idée d'un retour définitif et considérer le retour dans le cadre d'itinéraires migratoires repassant au même endroit⁹.

Ainsi, dans la population globale des personnes nées en Guinée, la migration de retour concerne aussi bien la population d'âge actif que les personnes de 3^{ème} âge. Le phénomène connaît une croissance jusqu'à 60 ans avant de commencer à décroître. Pour ce qui est de la migration de retour des enfants, elle pourrait être due à un retour éventuel de leurs parents ou tuteurs.

La migration de retour touche beaucoup plus les hommes que les femmes. Dans l'ensemble la proportion de migrants hommes retournés est de 5,29% alors que celle des femmes est de 4,39%. Le graphique 3.1 révèle également qu'à partir de 20 ans, la proportion d'hommes qui retourne dans leur région de naissance est supérieure à celle des femmes et à la proportion globale.

⁹ Jean Louis Rallu « L'ETUDE DES MIGRATIONS DE RETOUR : DONNEES DE RECENSEMENT, D'ENQUETE ET DE FICHIERS », Institut national d'études démographiques, Paris http://www.ceped.org/cdrom/migrations_5-6_avril_2004/html/table1/com_rallu.pdf

Graphique 3.2: Proportion (%) des migrants de retour dans la population totale née dans la région par groupe d'âge et par sexe


3.2.2. Origine et destination des migrants internes de retour

Les zones de provenance des migrants interne de retour s'entendent comme le lieu de résidence antérieure quelle que soit la période de référence. Les principales régions de provenance des migrants de retour sont la capitale Conakry (38,2%), Kankan (15,9 %) et N'Zérékoré (11,2 %). Ces trois régions constituent les grandes agglomérations du pays qui accueillent les habitants des autres régions.

Tableau 3.6. : Répartition par région de provenance des migrants internes de retour

Région de provenance	Sexe					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Boké	10 019	7,77	9 743	8,03	19 762	7,9
Conakry	48 130	37,34	47 474	39,14	95 604	38,21
Faranah	10 034	7,78	9 693	7,99	19 727	7,89
Kankan	22 067	17,12	17 627	14,53	39 694	15,87
Kindia	11 077	8,59	11 088	9,14	22 165	8,86
Labé	5 474	4,25	5 302	4,37	10 776	4,31
Mamou	7 266	5,64	7 363	6,07	14 629	5,85
N'Zérékoré	14 827	11,5	12 997	10,72	27 824	11,12
Total	128 894	100	121 287	100	250 181	100

3.2.3. Motifs de départ des migrations internes

Lors du RGPH3, l'information sur les motifs des départs a été posée. L'analyse de cette question a permis de trouver plusieurs raisons qui peuvent être à l'origine des décisions de départ. Elles peuvent aussi bien être similaires à celles du retour. L'effet « push pull » met également en évidence des types de raisons spécifiques qui expliquent le départ des migrants. Dans les régions de départ les conditions politiques, économiques, sociales, familiales ou liées au cycle de vie ou d'ordre moral ne sont pas réunies c'est

l'effet « PUSH ». Les motifs de la migration seraient de divers ordres, que l'on peut classer selon leur connotation positive ou négative. Les motifs de départ sont également influencés par le sexe.

L'analyse des réponses fournies par rapport aux motifs de départ des migrants, dégage trois grandes raisons pour l'ensemble. Elles sont d'ordre éducatifs (36%), professionnel (35,1%) et le regroupement familial (16,3%).

Une analyse par sexe montre que les motifs varient d'un sexe à un autre. Chez les hommes par exemple, les raisons professionnelles constituent le premier facteur de déplacement. Parmi eux, 46,3% se déplacent pour le travail. Après la raison professionnelle, se déplacer pour les études constitue la deuxième raison car parmi les hommes qui ont migré, près de 39% se sont déplacés pour les études.

Chez les femmes, le mariage ou le regroupement familial est le facteur le plus répandu comme le montrent les résultats du tableau 3.7. Parmi les migrantes près de 39% se sont déplacées pour rejoindre leur mari. Une étude réalisée sur les femmes migrantes en Suisse montre également que pendant les années 1990, le regroupement familial dominait largement, puisqu'il représentait 60% des motifs de migration des femmes, en 2007, il constituait un peu plus de 30% des cas¹⁰. La deuxième raison est d'ordre éducatif car près de 33% se déplacent pour les études. La proportion de celles qui se déplacent pour le travail, est de 14,4%.

Tableau 3.7. : Répartition des migrants internes par sexe selon le motif

Principal motif de départ	Sexe					
	Masculin		Féminin		Total	
	Nombre	% colonne	Nombre	% colonne	Nombre	% colonne
Autres	12 507	10,20	6 320	9,50	18 827	10,00
Etudes/Education	46 310	37,80	21 641	32,60	67 951	36,00
Travail/Emploi	56 731	46,30	9 576	14,40	66 307	35,10
Mariage/Regroupement familial	4 409	3,60	26 423	39,80	30 832	16,30
Catastrophes	573	0,50	221	0,30	794	0,40
Conflits intercommunautaires	326	0,30	325	0,50	651	0,30
Situation politique	112	0,10	63	0,10	175	0,10
Insécurité	133	0,10	86	0,10	219	0,10
Soins médicaux	1 430	1,20	1 617	2,40	3 047	1,60
Retraite	72	0,10	41	0,10	113	0,10
Total	122 609	100,00	66 318	100,00	188 927	100,00

3.2.4. Caractéristiques des migrants internes et des non migrants

Cette partie aborde les caractéristiques socio-économiques des non migrants internes et migrants internes. Pratiquement il s'agit de faire une analyse descriptive des écarts de comportement selon l'état matrimonial, le niveau d'instruction et l'activité économique.

¹⁰ Femmes en migration en suisse disponible sur https://www.ekm.admin.ch/dam/data/ekm/dokumentation/materialien/mat_frauen_f.pdf

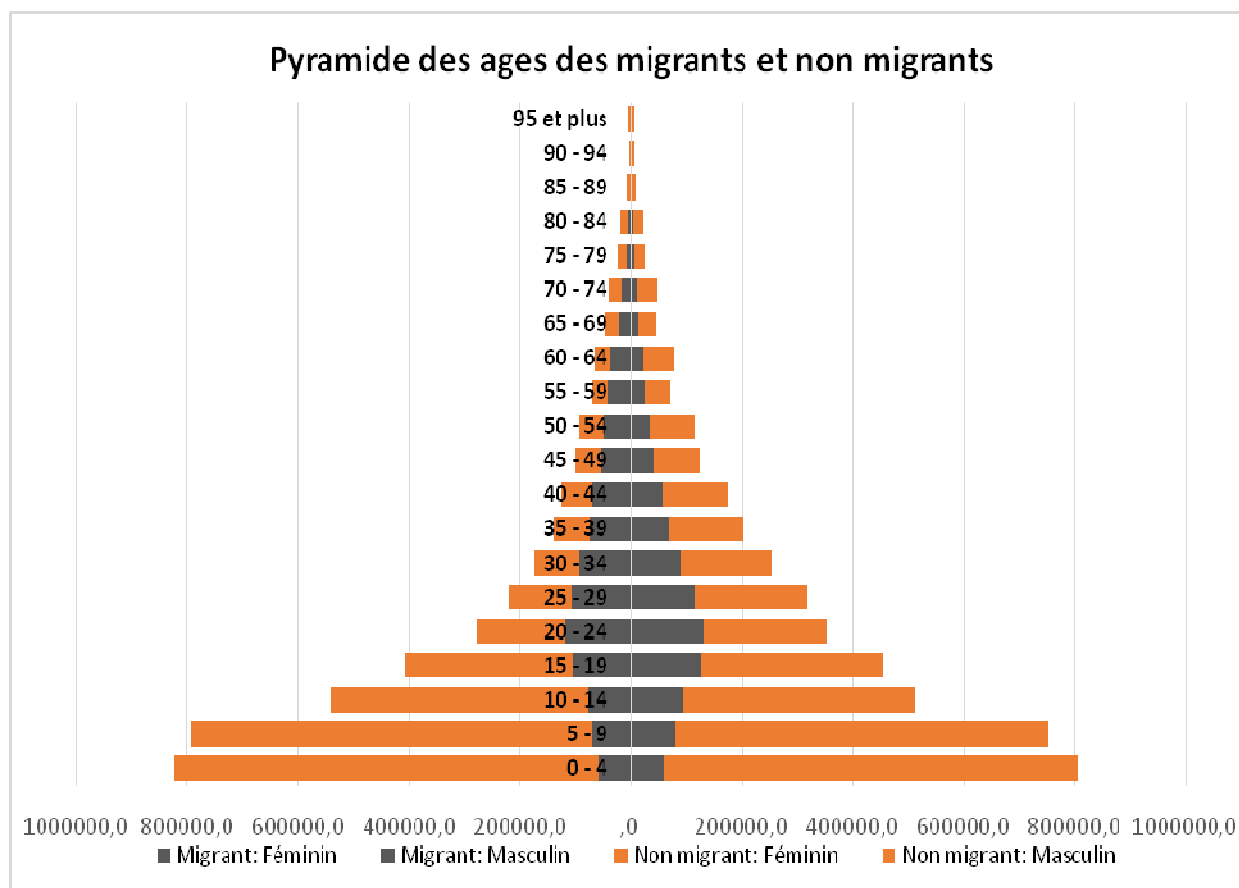
3.2.5. Groupes d'âge des migrants internes et des non migrants

Le graphique 3.3 permet de comparer l'évolution en fonction des groupes d'âge les migrants au non migrants. L'analyse à partir de l'âge entre les migrants et les non migrants montre un effet contraire entre ces deux groupes. En effet, les deux varient dans le sens contraire.

Pour ce qui est de la pyramide des migrants, elle est une pyramide en forme « **As de pique** » qui a le milieu large et la base et le sommet sont effilés. Ce qui montre que, la migration est un phénomène qui touche plus les jeunes. En effet les migrants sont généralement âgés de 20 à 35 ans, les effectifs de cette tranche d'âge se trouvent gonflés par l'afflux des migrants venus de la classe des non migrants alors que les effectifs des non migrants diminuent significativement. Au-delà de 35 ans les effectifs décroissent rapidement et de façon régulière; ce qui proviendrait d'une mortalité et du retour de certains migrants. A tous les âges, on observe une prédominance des effectifs hommes par rapport aux femmes.

Quant à la pyramide des non migrants, sa forme reflète celle « **d'un parasol** ». La base est large avec un sommet effilé. Elle donne les caractéristiques d'une population jeune. Elle signifie dans ce cas, que la migration est un phénomène qui évolue avec l'âge.

Graphique 3.3: Pyramide des âges des non-migrants aux migrants internes par groupe d'âge.



3.2.6. Statut matrimonial des migrants internes et des non migrants

En général, le mariage précède la migration mais dans certains cas, certains se marient et migrent peu de temps après ce qui rend complexe la relation entre la migration et le statut matrimonial. Cette relation est parfois difficile à expliquer car elle peut varier d'une société à une autre.

Dans le cadre de l'analyse des données de ce recensement, le tableau 3.8 permet de faire un parallèle entre le statut matrimonial des migrants et celui des non migrants. Il apparait de l'analyse des résultats de ce tableau que les proportions des célibataires non migrants et migrants internes sont presque les mêmes. Elles sont respectivement de 29,44% et 29,67% pour les non migrants et migrants internes. Par contre, nous constatons une différence non négligeable entre les mariés monogames migrants internes et les mariés monogames non migrants internes. La proportion de mariés monogames migrants internes est de 45,08% alors que celle des non migrants internes est de 36,98%. Au niveau national, la proportion des mariés dans la population des non migrants et migrants internes représente 39,20%. Ceci pourrait signifier que les mariés monogames ont plus tendance à migrer. Mais ici, il est difficile de savoir si la personne s'est mariée avant de migrer ou l'inverse.

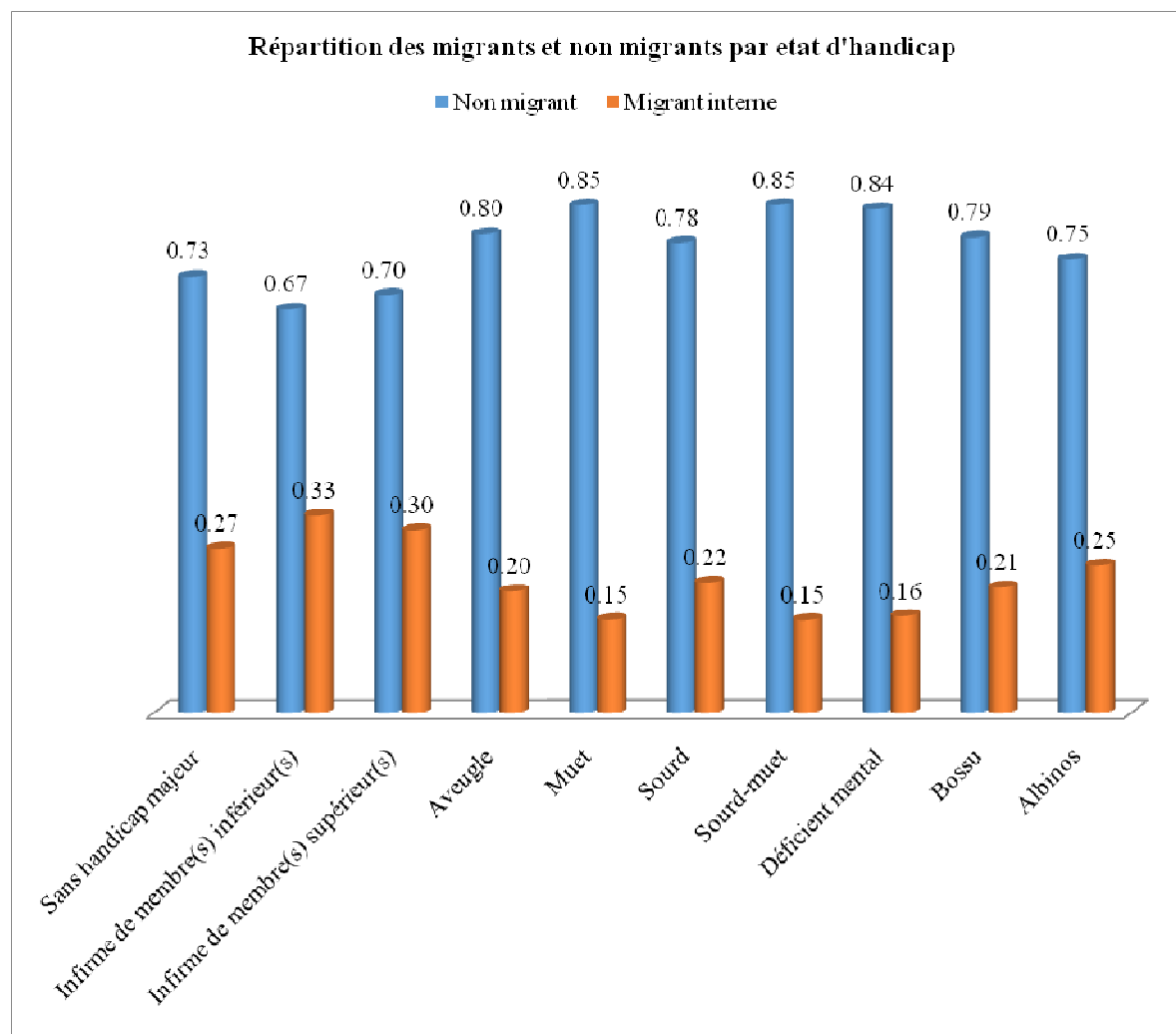
Quant aux mariés polygames quel que soit le nombre de femmes, compte tenu certainement des charges familiales, la tendance à la migration baisse par rapport aux non migrants internes. De ce fait, la proportion de mariés polygames migrants internes est inférieure à celle des mariés polygames non migrants internes. Pour ce qui est des personnes divorcées ou séparées, libres de tout engagement, elles ont plus tendance à changer de milieu de vie. Dans l'ensemble, elles représentent 0,75% de la population des migrants et non migrants. Parmi les migrants internes, leur proportion s'élève à 0,81% contre 0,73% pour les non migrants.

Tableau 3.8. : Répartition des migrants internes et non migrants internes selon le sexe par Etat matrimonial

Etat matrimonial	Migrant interne								
	Non migrant			Migrant interne			Total		
	Sexe			Sexe			Sexe		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Célibataire	43,04	18,65	29,44	38,34	20,31	29,67	41,60	19,06	29,50
Monogame	38,19	36,03	36,98	47,03	42,97	45,08	40,90	37,73	39,20
Polygame 2 femmes	13,29	26,59	20,71	10,63	21,70	15,95	12,47	25,39	19,41
Polygame 3 femmes	3,17	8,76	6,29	2,20	6,36	4,20	2,87	8,17	5,72
Polygame 4 femmes	0,77	2,97	1,99	0,46	2,09	1,25	0,67	2,75	1,79
Polygame 5 femmes	0,22	0,23	0,22	0,10	0,14	0,12	0,18	0,20	0,19
Veuf/Veuve	0,69	5,28	3,25	0,54	4,83	2,60	0,64	5,17	3,07
Divorcé(e)/ Séparé(e)	0,42	0,98	0,73	0,48	1,17	0,81	0,44	1,02	0,75
Union libre/Concubinage	0,23	0,52	0,39	0,21	0,44	0,32	0,22	0,50	0,37
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

3.2.7. Etat d'handicap des migrants internes et des non migrants

L'état physique des personnes est l'un des facteurs déterminants dans la prise de décision pour la migration. Au vu du graphique 3.4, on constate que la proportion des personnes sans Handicaps majeur, 27,35 % sont des migrants internes contre 72,65% de non migrants. En tenant compte des catégories d'handicaps, les infirmes de membres qu'ils soient supérieurs ou inférieurs se déplacent plus que les autres catégories d'handicaps. Car selon les résultats du tableau 32,82% des infirmes de membres inférieurs et 30,46% des infirmes de membres supérieurs, sont des migrants internes. Quant aux aveugles, étant donné qu'ils ne peuvent en général se déplacer seuls, leur déplacement entraine celui d'une autre personne pour les accompagner. Ainsi, en comparant les aveugles, nous constatons que la proportion des migrants est de 20,28%. Les handicapés qui sortent moins de leur région de naissance sont les sourds et les sourds-muets. Pour chaque groupe, la proportion de migrants n'est que de 14% environ alors que les proportions d'albinos et de bossus migrants sont respectivement de 25% et 21%. D'une manière globale, quel que soit l'état d'handicap considéré, les non migrants sont plus nombreux.

Graphique 3.4 : Répartition (%) des migrants et non migrants selon le statut migratoire


3.2.8. Survie des parents des migrants internes et des non migrants

Les questions sur la survie des parents lors du recensement, ont été posées aux enfants de moins 18 ans. L'analyse donc du phénomène migratoire par rapport à la survie des parents pourrait être influencée par la structure par âge de la population car la migration concerne plus les personnes âgées de 20 à 35 ans. Par ailleurs, la perte ou l'absence d'un parent ou les deux dans le ménage, pourrait provoquer un départ prématuré des enfants de leur famille d'origine pour une famille d'accueil située certainement dans une autre région donnée. Il s'agit du système de confiage des enfants.

Ainsi, selon les résultats du tableau 3.9, les orphelins de mère et qui vivent avec leur père constituent la proportion la plus importante dans l'ensemble. Ils représentent environ 80% de l'ensemble. Parmi les non migrants internes, leur proportion s'élève à près de 83% alors que les migrants internes constituent près de 61%. Ce qui montre une prédominance des non migrants internes dans cette catégorie. Ce qui semble ne pas les exposer à la migration.

En revanche, à part cette catégorie, toutes les autres catégories sont souvent plus exposées à la migration. Mais le degré d'exposition varie d'une classe à une autre. Par exemple en comparant les non migrants orphelins de père et qui vivent avec leur mère dans le ménage aux migrants, une différence

significative ne semble pas se dégagée. Par contre, en tenant compte des orphelins de père et de mère, ils représentent 0,81% des migrants internes alors qu'ils sont 0,31% parmi les non migrants internes. Pour ceux qui sont avec leurs pères et dont leurs mères vivent ailleurs, une différence remarquable, se crée entre les migrants internes et non migrants. En effet, la proportion des migrants internes est de 23,26% alors que les non migrants internes n'occupent que 7,02%.

Pour ces groupes, la proportion des migrants internes dépasse la proportion dans l'ensemble. Ceci pourrait montrer leur degré d'exposition plus élevé que celui des non migrants internes.

Tableau 3.9 : Répartition des migrants internes et non migrants par sexe selon la survie des parents

Survie des parents	Non migrant			Migrant interne			Total		
	Mas.	Fém.	Total	Mas.	Fém.	Total	Mas.	Fém.	Total
Orphelin de père et de mère	0,30	0,33	0,31	0,79	0,82	0,81	0,35	0,38	0,37
Orphelin de père et vit avec sa mère	2,64	2,60	2,62	2,68	2,64	2,66	2,64	2,60	2,62
Orphelin de père et ne vit pas avec sa mère	0,58	0,63	0,61	2,25	2,45	2,36	0,75	0,84	0,79
Orphelin de mère et vit avec son père	0,22	0,29	0,26	0,34	0,39	0,37	0,24	0,30	0,27
Orphelin de mère et ne vit pas avec son père	0,29	0,35	0,32	0,95	1,11	1,04	0,35	0,44	0,40
Orphelin de mère et vit avec son père	83,58	81,37	82,5	64,14	57,92	60,82	81,68	78,7	80,20
Vit avec ses deux parents	5,50	5,85	5,67	7,73	7,66	7,70	5,72	6,06	5,89
Vit avec sa mère et père ailleurs	0,64	0,67	0,65	0,91	0,92	0,91	0,66	0,70	0,68
Vit avec son père et mère ailleurs	6,21	7,87	7,02	20,13	25,99	23,26	7,57	9,93	8,74
Ne vit pas avec aucun de ses parents encore en vie	0,03	0,04	0,04	0,08	0,09	0,09	0,04	0,05	0,04
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

3.2.9. Religion des immigrants internes et des non migrants

La Guinée est un pays à forte prédominance musulmane. Selon les résultats du rapport « Etat et structure de la population, RGPH-3 », la proportion des musulmans s'élève à 89,1% dans l'ensemble de la population guinéenne. Quant à la religion chrétienne, elle est pratiquée par 6,8% des guinéens, faisant ainsi d'elle la deuxième région Guinéenne.

Tableau 3.10 : Répartition des migrants internes et non migrant par religion

Religion	Migrant interne								
	Non migrant			Migrant interne			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Sans religion	2,5	2,5	2,5	1,0	1,0	1,0	2,0	2,1	2,1
Musulmane	88,5	88,3	88,4	89,0	89,7	89,3	88,7	88,7	88,7
Chrétienne	6,7	6,7	6,7	9,1	8,6	8,9	7,4	7,2	7,3
Animiste	2,2	2,3	2,3	0,7	0,7	0,7	1,8	1,9	1,8
Autres religions	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Comme on pourrait s'attendre, la probabilité qu'on trouve parmi les migrants et non migrants internes, plus de musulmans. Ainsi selon les résultats du tableau 3.10, la proportion des musulmans est de 88,7% et celle des chrétiens s'élève à 7,3%. Ceci corrobore avec la distribution dans la population totale guinéenne. Par rapport à la migration interne, nous constatons que les musulmans migrants internes et non migrants ont presque les mêmes degrés d'exposition à la migration interne ou non. Contrairement aux musulmans, la proportion de chrétiens migrants internes (8,9%) est non seulement plus que celle des

chrétiens non migrants (6,7%) mais aussi à celle de l'ensemble qui est fixée à 7,3%. Ceci semble montrer que les chrétiens, seraient plus exposés à la migration interne.

3.2.10. Niveau d'instruction des migrants internes et des non migrants

Malgré la hausse générale du niveau d'éducation dans la population d'Afrique subsaharienne, la migration qu'elle soit interne ou internationale touche plus de personnes qualifiées. L'absence de personnes compétentes, notamment dans des secteurs comme l'enseignement ou la santé, peut poser un problème pour le développement de leur lieu de départ, s'ils ne disposent pas d'un personnel qualifié en nombre suffisant sur place¹¹.

Il découle donc de l'examen du tableau 3.11 que parmi les migrants internes 53,78% n'ont pas été à l'école contre 71,25% pour les non migrants. Par contre, nous constatons que les personnes ayant été à l'école sont plus exposées à la migration interne quel que soit le niveau d'étude considéré. Par exemple, en considérant les personnes ayant un niveau d'instruction universitaire, nous remarquons que leur proportion est plus élevée parmi les migrants internes (près de 11%) contre 3.14% chez les non migrants. Dans l'ensemble cette proportion est de près de 6%.

Tableau 3.11 : Répartition des migrants internes et non migrants selon le sexe et par niveau d'instruction

Niveau d'instruction	Migrant interne								
	Non migrant			Migrant interne			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Sans niveau	61,65	78,85	71,25	45,2	63,06	53,79	56,61	74,98	66,48
Primaire	11,88	8,46	9,97	11,78	12,2	11,98	11,85	9,37	10,52
Collège	14,61	7,69	10,75	16,71	13,07	14,96	15,25	9,00	11,9
Lycée	6,63	2,93	4,57	10,18	5,83	8,09	7,72	3,64	5,53
Universitaire	5,15	2,03	3,41	16,04	5,77	11,10	8,48	2,94	5,51
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

3.2.11. Situation d'activités et Catégorie socioprofessionnelle des migrants internes et des non migrants

La migration du travail est généralement définie comme un mouvement motivé par le souhait d'obtenir un emploi à l'étranger¹². En fonction des activités économiques effectuées, les personnes ayant déjà trouvé un travail, se déplacent moins et finissent parfois par se sédentariser.

De ce fait, pour mieux comprendre alors la relation entre la situation d'activité et le statut de migration interne en Guinée, une analyse a été faite. Les résultats de cette analyse montrent que dans la classe des non migrants, les proportions des personnes occupées et les femmes au foyer sont respectivement de 57,75% et 19,12% contre 57,23% et 16,94% respectivement chez les migrants internes. Les proportions des non migrants internes étant supérieures à celles des migrants internes, permettent de conclure les personnes occupées et les femmes au foyer, ne sont pas significativement exposées à la migration interne. En revanche en considérant les étudiants, nous constatons qu'ils représentent près de 14% de l'ensemble. Dans la classe des migrants internes, ils sont 15,47% alors chez les non migrants internes leur proportion est de 13,35%. Cette proportion élevée des étudiants migrants internes montrent

¹¹ Migrations subsahariennes : les idées reçues à l'épreuve des chiffres disponible sur :

<http://www.afd.fr/jahia/webdav/site/afd/shared/publications/recherche/Scientifiques/Question-developpement/29-question-developpement.pdf>

¹²http://www.iomdakar.org/index2.php?option=com_docman&task=doc_view&gid=19&Itemid=78

qu'ils sont plus enclins à la migration interne. Cette situation reste la même pour les personnes qui sont à la recherche de leur premier emploi, et les personnes retraitées. Pour les personnes retraitées, il pourrait s'agir d'un retour éventuel dans leur région de naissance.

Tableau 3.12 : Répartition des migrants internes et non migrants selon le sexe et par statut d'activité

Situation d'activité	Migration interne								
	Non migrant			Migrant interne			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Occupé	70,65	47,53	57,75	69,69	43,79	57,23	70,36	46,61	57,61
Chômeur	1,51	0,74	1,08	1,84	0,95	1,41	1,61	0,80	1,17
Recherche 1 ^{er} emploi	2,11	0,88	1,42	3,94	1,97	2,99	2,67	1,15	1,85
Elève/Étudiant	18,22	9,49	13,35	18,02	12,73	15,47	18,16	10,28	13,93
Femme au foyer	0,00	34,28	19,12	0,00	35,21	16,94	0,00	34,51	18,53
Rentier	0,73	0,30	0,49	0,69	0,32	0,51	0,71	0,31	0,50
Retraité	0,68	0,40	0,53	1,56	0,55	1,07	0,95	0,44	0,68
Invalide/vieillard	6,10	6,38	6,25	4,27	4,47	4,36	5,54	5,91	5,74
Total	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Quant à la catégorie socioprofessionnelle, le fait d'être un personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs ou d'exercer un des métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat, exposerait plus à la migration. Les personnes pratiquent qui l'agriculture ou qui sont des ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche ont un faible risque de migrer. Ce qui permet de conclure que le risque de connaître la migration pourrait être lié à la nature de la catégorie socioprofessionnelle à laquelle l'on appartient.

Tableau 3.13 : Répartition des migrants internes et non migrants selon le sexe et par catégorie socioprofessionnelle

Grand groupe de profession ou CSP	Migrant interne								
	Non migrant			Migrant interne			Total		
	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total
Directeurs, cadres de direction et gérant, membre de l'Exécutif et des corps législatifs	0,22	0,19	0,20	0,67	0,33	0,54	0,35	0,22	0,30
Profession intellectuelle et scientifique	1,01	0,36	0,71	2,84	1,02	2,17	1,57	0,51	1,11
Profession intermédiaire	1,35	0,61	1,01	4,04	2,47	3,46	2,16	1,04	1,68
Employés de type administratif	0,74	0,58	0,66	2,46	2,06	2,31	1,26	0,92	1,11
Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs	13,85	24,25	18,61	33,44	53,50	40,81	19,81	31,01	24,66
Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	64,31	63,99	64,16	21,90	19,91	21,17	51,39	53,80	52,44
Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat	15,99	8,52	12,57	26,44	16,92	22,94	19,17	10,46	15,40
Conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage	0,46	0,03	0,26	1,13	0,07	0,74	0,66	0,04	0,39
Professions élémentaires	0,92	0,81	0,87	2,69	2,22	2,52	1,46	1,14	1,32
Professions militaires, policières et douanières	0,57	0,09	0,35	2,76	0,39	1,89	1,24	0,16	0,77
ND ou très imprécises	0,60	0,57	0,59	1,63	1,12	1,44	0,92	0,69	0,82
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

3.2.12. Niveau de vie des migrants internes et des non migrants

L'hypothèse que la migration améliore les conditions de vie ou les salaires attendus de ceux qui l'entreprene est posée sans grande réserve ni discussion puisque c'est le motif généralement invoqué par les migrants et la rationalité retenue par les théories économiques. En revanche, la prudence est de mise au moment de supposer que la migration est une stratégie de sortie de la pauvreté¹³. Mais aussi pour migrer, il faut avoir les moyens pour supporter les frais de déplacement. C'est pourquoi, une analyse entre la migration qu'elle soit interne ou international et la pauvreté, s'avère nécessaire.

En regardant ainsi, les résultats du tableau 3.14, il apparaît que la migration interne touche plus les personnes issues des ménages riches ou très riches. Dans l'ensemble, près de 21% des ménages sont riches et 22% sont très riches alors parmi les migrants internes, les proportions des personnes appartenant aux ménages riches et très riches sont respectivement de 30% et 45%. En revanche parmi les non migrants internes, ces proportions sont de 17,9% pour les personnes issues des ménages riches et 13,7% pour celles des ménages très riches. Ces proportions confirment que pour tenter la migration interne, il faut avoir les moyens pour supporter son coût.

¹³ Daniel Delaunay ; 2006 ; « Relations entre la pauvreté, la migration et les mobilités: dimensions territoriale et contextuelle », CEPAL disponible sur <http://www.cepal.org/celade/noticias/paginas/5/27255/delaunay.pdf>

Tableau 3.14. : Répartition des migrants internes et non migrants selon le sexe et par niveau de vie

Quintile de niveau de vie	Non migrant			Migrant interne			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Très pauvre	21,2	21,8	21,5	6,8	5,8	6,3	16,8	17,9	17,4
Pauvre	22,9	24,2	23,6	7,5	6,8	7,2	18,2	19,9	19,1
Moyen	21,9	24,4	23,3	11,5	11,9	11,7	18,7	21,3	20,1
Riche	18,6	17,3	17,9	29,3	30,2	29,7	21,9	20,5	21,1
Très riche	15,4	12,3	13,7	44,8	45,2	45	24,4	20,4	22,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

3.3. Evolution des indicateurs de la migration niveau national

L'analyse de l'évolution du solde migratoire entre les différentes années montre que le nombre de pôles attractifs progressent de façon alternée. Du recensement de la population et de l'habitation de 1983, nous dénombrons neuf pôles attractifs constitués de Conakry (318444), Fria (9094), Koundara (2125), Kérouané (20168), Mandiana (1693), Lola (4830), Macenta (3491), N'Zérékoré (7766) et Yomou (61). En 1993 avec EMUG, nous avons huit pôles attractifs qui sont Conakry (406539), Fria (1264), Gaoual (1287), Koundara (2248), Kérouané (1807), Guéckédou (2065), Lola (2829) et Macenta (21528). en 1996 lors du deuxième recensement général de la population et de l'habitation neuf préfectures se sont distinguées comme pôles attractifs. Il s'agit des préfectures de Boké (7883) Conakry (456345), Coyah (5907), Fria (10478), Kérouané (31949), Guéckédou (7888), Lola (446), N'Zérékoré (1055) et Yomou (1680).

Selon les données du RGPH3 réalisé en 2014, 14,2% des résidents ont quitté au moins une fois leur lieu de naissance pour d'autres préfectures de la Guinée. L'analyse par sexe de la migration interne montre que la proportion des migrants internes hommes est légèrement supérieure à celle des femmes. Ils représentent 50,01% des migrants internes. La migration est un phénomène qui affecte plus les jeunes que les personnes âgées.

Pour la migration interne, la principale destination, reste la capitale Conakry. Elle attire plus de la moitié des migrants en provenance de toutes les régions sauf ceux de Faranah. Les migrants de la région administrative de Faranah ont pour destination privilégiée la région administrative de Kankan (37,78%). Cela pourrait être dû au fait que ces deux régions partagent la même culture et facilite donc l'insertion sociale et économique.

Quant aux motifs de départ des migrants, au niveau national, l'analyse a dégagé trois principales raisons. Il s'agit de l'éducation, le travail et le regroupement familial.

Tableau 3.15: Evolution du solde migratoire

Préfecture	RGPH-83			EMUG-93			RGPH-96			RGPH-2014		
	Entrant	Sortant	Solde	Entrant	Sortant	Solde	Entrant	Sortant	Solde	Entrant	Sortant	Solde
Boffa	12 735	29 161	-16 426	13 574	40 708	-27 134	13 749	37 165	-23 416	15 151	47 330	-32 179
Boké	21 040	28 371	-7 331	9 843	33 575	-23 732	42 137	34 254	7 883	58 889	53 643	5 246
Conakry	341 188	22 744	318 444	443 925	37 386	406 539	506 136	49 791	456 345	612 975	135 475	477 500
Coyah	15 030	48 540	-33 510	8 342	26 409	-18 067	26 699	20 792	5 907	124 760	21 738	103 022
Dubrèka			0	9 717	32 570	-22 853	13 777	30 533	-16 756	108 397	31 155	77 242
Forécariah	11 973	38 084	-26 111	8 385	47 204	-38 819	13 407	47 376	-33 969	14 893	58 985	-44 092
Fria	17 036	7 942	9 094	12 621	11 357	1 264	23 167	12 689	10 478	20 044	22 141	-2 097
Kindia	22 929	58 547	-35 618	12 044	65 933	-53 889	36 294	72 121	-35 827	43 773	90 430	-46 657
Télimélé	6 426	20 894	-14 468	5 553	16 110	-10 557	5 829	33 168	-27 339	3 634	44 817	-41 183
Dalaba	4 369	31 611	-27 242	8 267	31 576	-23 309	7 042	46 824	-39 782	4 545	51 447	-46 902
Gaoual	5 871	8 544	-2 673	10 659	9 372	1 287	5 365	13 079	-7 714	5 640	16 430	-10 790
Koubia	2 208	6 006	-3 798	2 240	10 541	-8 301	3 336	10 490	-7 154	2 100	12 011	-9 911
Koundara	7 993	5 868	2 125	6 223	3 975	2 248	6 749	7 149	-400	7 489	7 389	100
Labé	12 299	37 771	-25 472	10 296	30 179	-19 883	18 886	57 552	-38 666	32 622	66 900	-34 278
Lélouma	3 857	6 507	-2 650	4 036	9 667	-5 631	3 899	11 642	-7 743	3 405	12 812	-9 407
Mali	3 692	10 294	-6 602	2 977	8 814	-5 837	2 628	16 663	-14 035	2 634	20 292	-17 658
Mamou	9 555	35 940	-26 385	6 117	33 972	-27 855	13 273	70 637	-57 364	11 521	93 405	-81 884
Pita	6 974	38 860	-31 886	14 860	56 055	-41 195	8 075	61 093	-53 018	9 181	54 230	-45 049
Tougué	1 883	15 431	-13 548	4 019	11 777	-7 758	3 173	26 728	-23 555	2 441	31 333	-28 892
Dabola	8 345	15 843	-7 498	7 251	15 488	-8 237	7 800	23 809	-16 009	10 469	43 245	-32 776
Dinguiraye	3 472	13 548	-10 076	7 249	16 575	-9 326	3 579	19 574	-15 995	5 377	33 061	-27 684
Faranah	14 650	15 803	-1 153	18 883	20 884	-2 001	12 685	29 227	-16 542	15 126	48 164	-33 038
Kankan	21 268	41 379	-20 111	18 778	50 423	-31 645	30 903	56 848	-25 945	48 826	83 067	-34 241
Kérouané	28 119	7 951	20 168	16 708	14 901	1 807	48 215	16 266	31 949	28 568	38 581	-10 013
Kouroussa	5 157	26 434	-21 277	9 767	25 081	-15 314	5 942	33 634	-27 692	14 764	44 617	-29 853
Mandiana	8 037	6 344	1 693	4 814	7 902	-3 088	5 733	9 392	-3 659	10 846	18 912	-8 066
Siguiriri	7 432	21 957	-14 525	10 477	14 236	-3 759	12 124	23 711	-11 587	101 633	27 938	73 695
Beyla	7 248	21 234	-13 986	2 587	17 337	-14 750	9 208	26 520	-17 312	12 359	35 232	-22 873
Guéckédou	15 600	16 066	-466	14 440	12 375	2 065	33 501	25 613	7 888	18 519	46 944	-28 425
Kissidougou	19 355	24 215	-4 860	17 219	27 331	-10 112	32 428	34 083	-1 655	34 408	56 694	-22 286
Lola	12 867	8 037	4 830	10 570	7 741	2 829	12 174	11 728	446	13 507	22 428	-8 921
Macenta	18 906	15 415	3 491	35 193	13 665	21 528	27 021	27 518	-497	23 167	48 780	-25 613
N'zérékoré	25 637	17 871	7 766	15 733	21 848	-6 115	36 923	35 868	1 055	60 750	62 109	-1 359
Yomou	4 805	4 744	61	2 183	2 583	-400	8 327	6 647	1 680	9 289	9 967	-678
Ensemble	707956	707956	0	785550	785550	0	1040184	1040184	0	1491702	1491702	0

CHAPITRE 4 : LES MIGRATIONS INTERNATIONALES

Le panorama des migrations internationales depuis une trentaine d'années a profondément évolué. Toutes les régions du monde sont désormais concernées et la traditionnelle distinction entre pays d'accueil, pays de départ et pays de transit tend à s'estomper. Le profil des migrants revêt aussi de multiples formes car les migrations concernent toutes les catégories de populations¹⁴.

Les migrations internationales concernent les déplacements de populations entre la Guinée et les autres pays du monde. L'étude des migrations internationales à partir des données de recensement saisit mieux les immigrations que les émigrations. Comme il a été mentionné dans l'évaluation de la qualité des données, les émigrations sont généralement sous-estimées compte tenu de plusieurs facteurs tels que l'effet de mémoire, les déplacements collectifs (une famille entière qui se déplace par exemple).

Dans le présent chapitre, il s'agira de mesurer l'ampleur du phénomène migratoire international, d'identifier les pays de provenance (origine) des immigrés, leurs régions d'installation en Guinée ; les régions de départ des émigrés et leurs pays de destination. On procèdera aussi à la description, du motif de leur départ ou arrivée ainsi que leurs caractéristiques socio-économiques et démographiques des migrants internationaux (sexe, âge, niveau d'instruction, statut matrimonial, activités économiques, etc.).

4.1. Migration internationale

Une migration est dite internationale lorsqu'elle porte sur des changements de résidence habituelle entre pays. Dans le cas du recensement de la Guinée la migration internationale concerne tous les échanges migratoires avec le reste du monde. L'émigration regroupe les sorties du pays vers l'étranger tandis que l'immigration concerne les entrées dans le pays.

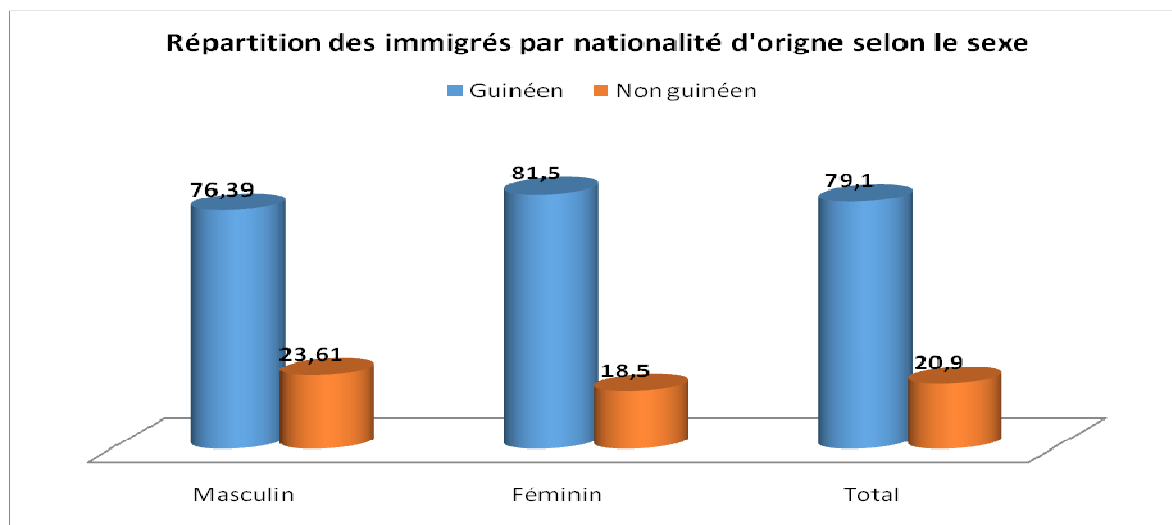
4.1.1. Origine et destination des immigrés

Le déplacement de l'homme ne se faisant pas sans un objectif bien défini, le choix de la destination est le fruit de plusieurs calculs. Avant de quitter un pays pour un autre, la destination est déjà choisie pour la plupart des cas. Les grandes agglomérations sont les plus convoitées à cause des activités économiques qui pourraient marcher dans ces villes. Les capitales sont les endroits privilégiés des migrants.

4.1.2. Nationalité des immigrés en destination de la Guinée

L'observation du graphique ci-dessous nous montre que la plupart des personnes qui sont nées à l'extérieur et qui se trouvent en Guinée au moment du recensement sont des guinéens. Elles représentent à peu près quatre cinquième des immigrés (79,1 %). Les Immigrés guinéens restent toujours les plus nombreux quel que soit le sexe considéré. Parmi les hommes et les femmes, nous enregistrons respectivement 76,39 % et 81,5 % d'Immigrés guinéens.

¹⁴ Migrations internationales : un enjeu planétaire disponible sur http://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2015/2015_31_migrations_internationales.pdf

Graphique 4.1 : Répartition des immigrés par nationalité d'origine selon le sexe

4.1.3. Répartition des immigrés par nationalité selon la région administrative la nationalité et le sexe

Il découle de l'analyse du tableau ci-dessous que la plupart des immigrés guinéens résident dans la capitale Conakry. Elle accueille près de deux cinquième des immigrés (38) guinéens. Cependant les régions de Boké (5,59 %), Faranah (3,67 %) et Mamou (6,12 %) accueillent peu d'immigrés internationaux.

Au sujet des Immigrés non Guinéens nous observons à peu près la même tendance. La Capitale Conakry observe 37,59 % des Immigrés. En revanche les régions de Faranah, Labé et Mamou enregistrent respectivement 4,09 %, 3,42 % et 1,96 %.

Tableau 4.1: Répartition des immigrés selon les régions de destination et leurs nationalités

Région de résidence actuelle	Effectif				Proportion		
	Guinéens	Non guinéens	ND	Total	Guinéens	Non guinéens	Total
Boké	7 084	3 953	7	11 044	5,59	11,80	6,88
Conakry	48 316	11 963	45	60 324	38,10	35,70	37,59
Faranah	4 657	1 369	6	6 032	3,67	4,09	3,76
Kankan	17 320	5 880	38	23 238	13,66	17,55	14,48
Kindia	13 797	3 505	22	17 324	10,88	10,46	10,80
Labé	12 888	1 147	6	14 041	10,16	3,42	8,75
Mamou	7 757	656	11	8 424	6,12	1,96	5,25
N'Zérékoré	14 986	5 036	20	20 042	11,82	15,03	12,49
Total	126 805	33 509	155	160 469	100,00	100,00	100,00

4.1.4. Répartition des immigrés par nationalité selon la préfecture

Une analyse détaillée de la destination des immigrés révèle que même si la capitale Conakry reste la destination la plus sollicitée, certaines préfectures en fonction de leur proximité avec le pays de provenance de l'immigré peuvent influencer sa destination. Ainsi, les immigrés en provenance de la Guinée Bissau sont attirés par la préfecture de Boké plus que Conakry. Quant aux immigrés venus du Mali, près de 25% résident à Siguiri et 24% viennent à Conakry. Pour ceux qui viennent du Sénégal, après Conakry, ils vont dans les préfectures de Labé (près de 16%) et de Pita (12%). Les préfectures de N'Zérékoré et de Macenta étant parmi les préfectures qui font frontière avec le Libéria, ces préfectures après Conakry (28%), ont enregistré des proportions non négligeables des immigrés venus du Libéria. Ces proportions sont de 20% pour N'Zérékoré et de 10% pour Macenta.

Pour les autres immigrés, la capitale Conakry est la destination la plus privilégiée à part ceux qui viennent de l'Australie. Parmi ces derniers, près de 20% viennent résider à Siguiri et près de 11% à Coyah (tableau 4.2).

Tableau 4.2 : Répartition des immigrés selon la préfecture de résidence par pays de naissance

Préfecture	Pays de naissance												Total
	Côte d'Ivoire	Mali	Sénégal	Sierra Leone	Liberia	Guinée - Bissau	Autres pays Afrique Ouest	Autres pays Afrique	Europe	Amérique	Asie	Australie	
Boffa	0,1	0,2	0,3	6,9	0,1	3,4	0,3	0,2	0,9	0,5	0,2	0,6	1,8
Boké	0,9	1,1	3,6	4,1	0,8	24,3	3,2	2,0	2,4	2,8	2,2	2,2	3,0
Fria	0,3	0,3	1,0	0,5	0,3	1,1	0,9	0,5	0,8	0,5	0,0	1,1	0,5
Gaoual	0,1	0,5	1,5	0,2	0,1	6,7	1,2	0,4	1,2	0,1	0,0	0,6	0,7
Koundara	0,1	0,6	3,1	0,2	0,1	5,4	2,2	0,7	0,3	0,4	0,1	0,0	0,9
Conakry	35,7	24,3	34,9	42,0	27,9	23,2	42,1	60,9	68,6	66,4	70,2	30,9	37,6
Dabola	0,5	0,7	0,1	2,1	,3	,2	,3	0,9	0,4	0,2	0,4	0,0	0,8
Dinguiraye	0,3	1,9	0,1	0,4	0,2	0,3	0,2	0,5	0,1	0,4	0,5	0,3	0,5
Faranah	0,4	,5	0,1	3,7	0,3	0,2	0,2	0,4	0,1	0,7	1,1	,6	1,1
Kissidougou	1,1	1,3	0,3	2,8	1,7	0,2	0,7	1,1	1,0	0,2	2,6	0,8	1,4
Kankan	10,2	8,8	0,8	1,5	3,4	0,7	3,5	4,3	2,2	1,7	2,5	1,9	4,8
Kérouané	1,1	2,5	0,3	2,0	2,0	0,2	0,9	0,5	0,7	0,9	1,0	1,4	1,3
Kouroussa	1,5	1,6	0,1	0,9	0,7	0,1	3,7	0,6	0,7	0,3	0,8	1,1	1,1
Mandiana	2,7	13,3	0,1	0,1	0,4	0,2	0,9	0,3	1,5	0,4	0,2	0,0	2,2
Siguiri	5,9	24,8	0,7	1,5	2,6	0,9	3,4	1,8	2,7	0,9	2,4	19,6	5,1
Coyah	3,2	1,4	2,7	4,5	3,0	4,1	3,1	4,4	3,8	4,5	5,5	10,7	3,4
Dubréka	2,6	1,3	2,7	3,8	2,2	5,3	2,2	3,9	2,3	4,6	2,4	1,9	2,8
Forécariah	0,1	0,2	0,2	6,5	0,1	0,4	0,6	0,1	0,0	0,1	0,2	0,8	1,6
Kindia	1,0	1,1	2,0	5,2	1,2	3,5	2,6	2,9	1,8	1,8	1,9	1,7	2,4
Télimélé	0,2	,0	1,2	0,3	0,1	2,0	1,6	0,5	,5	0,2	0,1	2,5	0,5
Koubia	0,5	1,6	1,1	0,1	0,1	0,8	0,9	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,6
Labé	3,9	1,7	12,3	1,5	1,3	6,9	7,8	3,3	1,2	2,0	1,1	3,0	4,3
Lélouma	1,1	0,3	8,7	0,3	0,5	3,1	6,8	0,8	0,3	0,4	0,6	1,1	2,3
Mali	0,2	3,1	3,6	0,1	0,3	0,8	2,8	0,7	0,3	0,2	0,0	0,3	1,2
Tougue	0,9	0,4	0,4	0,2	0,2	0,7	0,4	0,1	0,1	0,3	0,0	1,9	0,4
Dalaba	0,3	0,2	0,4	0,8	0,2	0,6	0,5	0,3	0,2	0,9	0,1	0,6	0,4
Mamou	0,3	0,1	0,5	2,2	0,6	1,1	0,3	0,7	0,3	1,1	0,3	0,3	0,9
Pita	2,4	0,6	15,8	2,0	0,6	2,5	4,6	2,9	2,4	3,1	0,5	0,8	4,0
Beyla	3,8	1,7	0,1	0,2	4,0	0,1	0,3	0,3	0,2	0,6	0,1	1,4	1,6
Guéckédou	0,5	0,5	0,1	2,0	2,4	0,1	0,3	0,6	0,4	1,0	0,3	1,4	1,0
Lola	3,4	0,8	0,0	0,0	4,9	0,1	0,1	0,3	0,4	0,1	0,1	0,3	1,5
Macenta	5,1	0,8	0,2	0,7	10,3	0,6	0,3	0,8	1,1	0,6	0,8	0,8	2,7
N'Zérékoré	9,0	1,3	0,4	0,6	20,0	0,2	1,2	1,9	1,1	1,9	1,6	9,6	4,8
Yomou	0,5	0,2	0,0	0,0	7,2	0,1	0,0	0,3	0,0	0,2	0,1	0,0	0,9
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

4.1.5. Provenance des immigrants selon la nationalité

La répartition des immigrants selon le pays de naissance laisse constater que dans l'ensemble, trois pays fournissent les plus grands nombres d'immigrants à la Guinée. Il s'agit de la Côte d'Ivoire, la Sierra Léone et le Sénégal. La Côte d'Ivoire est le premier pays d'où proviennent la plupart des immigrants. Elle a la proportion la plus élevée (25%), suivie par la Sierra Léone avec près de 23% et le Sénégal avec 14%. Les immigrants en provenance du Mali et du Liberia sont de 10% environ pour chaque pays. Parmi les immigrants, 1,41% viennent de l'Europe, 1,09 % viennent du continent américain, 1,48% viennent de l'Asie et 0,23% ont quitté l'Australie pour la Guinée.

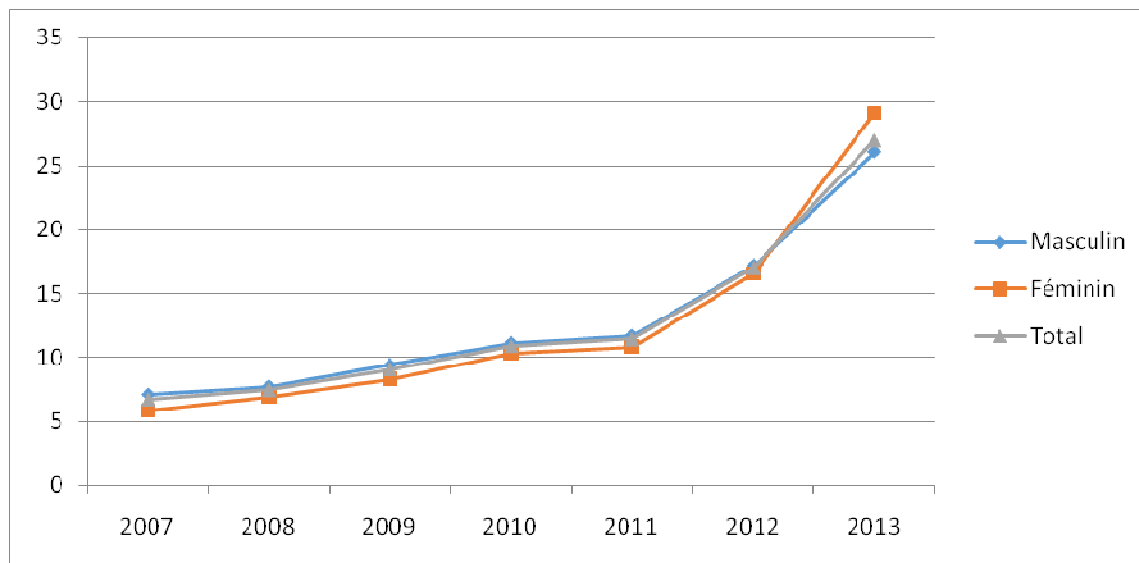
Tableau 4.3. : Répartition des immigrants internationaux selon le pays de provenance et le sexe

Pays de naissance	Effectif			Proportion		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Côte d'Ivoire	19 860	20 998	40 858	26,28	24,73	25,46
Mali	7 660	7 852	15 512	10,14	9,25	9,67
Sénégal	10 221	12 327	22 548	13,53	14,52	14,05
Sierra Leone	15 699	20 677	36 376	20,78	24,35	22,67
Liberia	6 571	9 280	15 851	8,70	10,93	9,88
Guinée-Bissau	2 005	2 603	4 608	2,65	3,07	2,87
Autres pays Afrique Ouest	6 268	4 875	11 143	8,30	5,74	6,94
Autres pays Afrique	3 542	3 268	6 810	4,69	3,85	4,24
Europe	1 221	1 047	2 268	1,62	1,23	1,41
Amérique	912	844	1 756	1,21	0,99	1,09
Asie	1 426	950	2 376	1,89	1,12	1,48
Australie	172	191	363	0,23	0,22	0,23
TOTAL	75 557	84 912	160 469	100	100	100

4.1.6. Emigration internationale de 2007 à 2014

Les données relatives à l'émigration fournies par le chef de ménage ou une autre personne du ménage pouvant parler en son nom. Ces données sont sujettes à une sous-évaluation, car il y a des ménages entiers qui ont émigré et qui ne sont pas comptés par faute de répondant. Comme l'immigration, les courbes de l'émigration suivent une même allure croissante quel que soit le sexe considéré. Elles suivent une allure croissante entre 2007 et 2013. Elles atteignent le maximum en 2013. Pour l'ensemble des émigrants. Selon l'observation du graphique 4.2, ces proportions sont passées de 6,73% en 2007 à 26,94% en 2013.

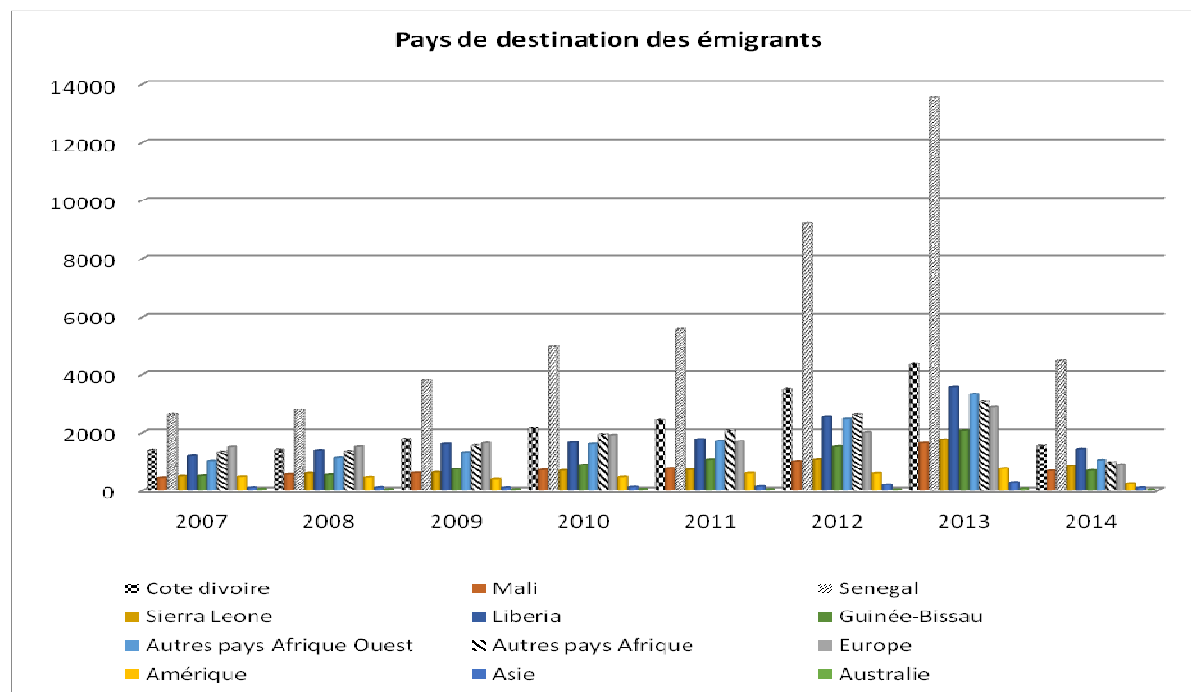
Graphique 4.2 : Evolution de l'émigration internationale par sexe selon l'année de départ



4.1.7. Pays de destination des émigrés récents

Dans les déplacements des migrants, la proximité, l'espoir de trouver meilleur et la facilité d'accès sont des facteurs considérables. Nous constatons que de 2007 à 2014 les destinations privilégiées des personnes qui quittent la Guinée, le premier pays de destination des émigrants qui quittent la Guinée, est le Sénégal. La deuxième destination est la Cote d'Ivoire.

Graphique 4.3 : Destination des émigrants par année.



4.1.8. Motifs des émigrations internationales

Globalement l'analyse du tableau ci-dessous nous montre que la plupart des migrants quittent la Guinée pour des raisons professionnelles (56,2 %), ou pour les études (15,6 %) ou encore pour le regroupement familial (13,5 %). Par contre les autres motifs tels que l'insécurité (0,12 %) y interviennent peu. En faisant une analyse différentielle par sexe nous nous apercevons que les hommes (67,2 %) se déplacent plus l'acquisition d'un travail rémunérateur. Quant aux femmes, elles se déplacent plus (50,3 %) pour rejoindre leur mari ou un regroupement familial.

Tableau 4.4: Répartition des émigrants internationaux par sexe selon motifs de migration

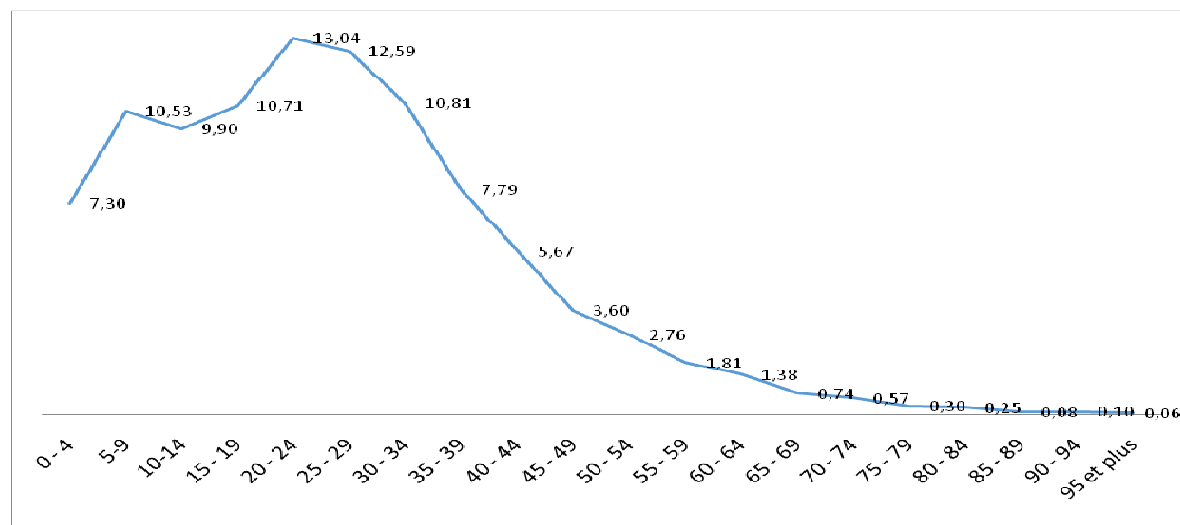
Principal motif de départ	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
Autres	13,55	9,52	12,66
Etudes/Education	14,44	19,60	15,57
Travail/Emploi	67,23	17,21	56,22
Mariage/Regroupement familial	3,07	50,26	13,46
Catastrophes	0,34	0,38	0,35
Conflits intercommunautaires	0,26	0,24	0,25
Situation politique	0,16	0,12	0,15
Insécurité	0,12	0,13	0,12
Soins médicaux	0,76	2,49	1,14
Retraite	0,07	0,05	0,06
TOTAL	100,00	100,00	100,00

4.2. Caractéristiques des migrants internationaux et des non migrants

En plus des raisons qui poussent les gens à changer leurs résidences habituelles, les migrants ont pour la plupart des caractères distinctifs. Qui sont-ils ? Et que font-ils ? Nous aborderons dans cette partie principalement le profil des migrants.

4.2.1. Structure par âge des migrants internationaux

La migration quelle que soit sa nature, concerne le plus souvent les jeunes. En s'intéressant aux migrants internationaux du graphique 4.4, nous constatons que dans l'ensemble, l'essentiel de la migration se passe entre 15 et 34 ans. Les proportions les plus élevées des migrants ont été enregistrées dans les groupes d'âge 20 à 24 ans et 25 à 29 ans avec près de 13% pour chaque groupe.

Graphique 4.4: Répartition (%) des migrants par groupe


4.2.2. Etat matrimonial des migrants internationaux durés de vie

Il se dégage dans l'ensemble de l'analyse du tableau 4.5 quel que soit le statut matrimonial, les personnes quittent moins l'extérieur du pays pour venir s'y installer en Guinée. Selon les résultats de ce tableau, près de 98% sont des non migrants internationaux. Toutefois, il est important de mentionner que les célibataires (2,3 %), les monogames (2,3 %), les divorcés (2,9 %) et les personnes vivant en union libre (2,1 %) sont plus concernés par le retour en Guinée que les autres.

Tableau 4.5 : Répartition des migrants et non migrants internationaux par le sexe et le statut migratoire selon l'état matrimonial

Etat matrimonial	Statut de migration international DV								
	Non migrant international			Migrant international			Total		
	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total
Célibataire	97,7	97,6	97,7	2,3	2,4	2,3	1 116 997	593 896	1 710 893
Monogame	97,8	97,6	97,7	2,2	2,4	2,3	109 6813	1 175 113	227 1926
Poly2	99,1	98,5	98,6	0,9	1,5	1,4	330 218	784 228	1 114 446
Poly3	99,4	98,7	98,8	0,6	1,3	1,2	75 722	251 876	327 598
Poly4	99,3	98,7	98,8	0,7	1,3	1,2	17 823	84 762	102 585
Poly5	99,1	98,3	98,6	0,9	1,7	1,4	4 742	6 337	11 079
Veuf/Veuve	98,5	98,7	98,7	1,5	1,3	1,3	17 095	159 264	176 359
Divorcé(e)/ Séparé(e)	97,5	97,0	97,1	2,5	3,0	2,9	11 811	32 060	43 871
Union libre/Concubinage	97,5	98,0	97,9	2,5	2,0	2,1	5 970	15 428	21 398
ND	98,7	99,1	98,9	1,3	0,9	1,1	1 496	1 634	3 130
Total	98,0	98,0	98,0	2,0	2,0	2,0	2 678 687	3 104 598	5 783 285

4.2.3. Etat d'handicap des immigrants internationaux

Il ne se distingue pas du tableau 4.6 de façon globale quel que soit le statut d'handicap les personnes immigrer moins. Selon ces résultats, près 98 % des personnes résidant ont pour résidence antérieure l'intérieur du pays ou sont sédentaires. Néanmoins, les sans handicap majeur (2%), les infirmes de membres inférieur (2,3%), et les albinos (3,7%) entrent plus que les autres personnes telles que les bossus (1,2 %) et les aveugles (1,1 %).

Tableau 4.6. : Répartition des migrants et non migrants internationaux par le sexe et le statut migratoire selon le handicap

Handicap majeur	Statut de migration international DV								
	Non migrant international			Migrant international			Total		
	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total
Sans handicap majeur	98,0	98,0	98,0	2,0	2,0	2,0	2 620 327	3 053 893	5 674 220
Infirme de membre(s) inférieur(s)	97,6	97,8	97,7	2,4	2,2	2,3	22 719	20 619	43 338
Infirme de membre(s) supérieur(s)	98,2	98,0	98,1	1,8	2,0	1,9	11 117	9 734	20 851
Aveugle	98,9	98,9	98,9	1,1	1,1	1,1	7 810	5 984	13 794
Muet	98,4	97,7	98,1	1,6	2,3	1,9	1 541	1 385	2 926
Sourd	98,6	98,5	98,5	1,4	1,5	1,5	3 121	3 746	6 867
Sourd-muet	98,4	98,2	98,3	1,6	1,8	1,7	1 645	1 479	3 124
Déficient mental	98,0	98,5	98,2	2,0	1,5	1,8	9 274	6 604	15 878
Bossu	98,5	99,0	98,8	1,5	1,0	1,2	802	808	1 610
Albinos	97,6	95,1	96,3	2,4	4,9	3,7	331	346	677
Total	98,0	98,0	98,0	2,0	2,0	2,0	2 678 687	3 104 598	5 783 285

4.2.4. Religion des immigrants internationaux

Une analyse du profil des Immigrants et des Non immigrants selon la religion, montre qu'une différence non significative est observée entre les deux groupes quelle que soit la religion considérée.

Parmi les immigrants internationaux, 88,06% sont des musulmans, 9,79 % sont des chrétiens, 1,22 % de sans religion, 0,61 % d'Animistes et 0,31 % d'autres religion. Au regard de cette répartition, nous pouvons en déduire que la proportion des migrants internationaux musulmans est inférieure à celle des non migrants internationaux musulmans. Par contre la proportion des chrétiens est plus élevée chez les migrants internationaux que chez les non migrants internationaux.

Tableau 4.7: Répartition des migrants et non migrants internationaux par religion selon le sexe

Religion	Statut de migration international DV					
	Non migrant international			Migrant international		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Sans religion	2,04	2,13	2,09	1,23	1,22	1,22
Musulmane	88,66	88,68	88,67	86,48	89,44	88,06
Chrétienne	7,41	7,15	7,27	11,23	8,53	9,79
Animiste	1,76	1,91	1,84	0,61	0,62	0,61
Autre religion	0,13	0,13	0,13	0,46	0,18	0,31
Total	100	100	100	100	100	100
Effectif Total	2 624 648	3 042 667	5 667 315	54 039	6 1931	115 970

4.2.5. Niveau d'instruction des immigrants internationaux

Le profil des Immigrants internationaux et des Non immigrants internationaux est le même selon le niveau d'instruction. Parmi les immigrants internationaux, 47,2 % n'ont aucun niveau d'instruction, 13,3 % de niveau primaire, 23,7 % de niveau secondaire et 1,5 % de niveau professionnel/technique et 14,2 % de niveau supérieur. Au vu de cette répartition, nous nous rendons compte que les personnes n'ayant aucun niveau d'instruction ont moins de chance d'immigrer.

Tableau 4.8. : Répartition des migrants et non migrants internationaux par le niveau d'instruction selon le sexe

Niveau d'instruction	Statut de migration international DV					
	Non migrant international			Migrant international		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Sans niveau/Préscolaire	56,7	75,03	66,54	37,63	55,53	47,19
Primaire	11,85	9,37	10,52	12,09	14,43	13,34
Collège	14,19	8,29	11,02	15,99	13,1	14,45
Lycée	7,72	3,64	5,53	11,79	7,19	9,33
Professionnel/ Technique	1,07	0,71	0,88	1,61	1,46	1,53
Universitaire	8,48	2,94	5,51	20,89	8,29	14,16
Total	100	100	100	100	100	100

4.2.6. Statut d'activités des immigrants internationaux

Il ressort de l'exploration du tableau 4.9 que 56,21 % des immigrants internationaux sont occupés, 17,17 % sont élèves ou étudiants, 17,99 % sont des femmes au foyer etc. En ce qui concerne les non migrants internationaux, nous avons 57,42 % d'occupés, 14,50 % d'élèves ou d'étudiants, 18,46 % de femmes au foyer ou d'aide familiale. La comparaison du profil des migrants internationaux à celui des non migrants montre donc que les élèves ou les étudiants sont plus représentés chez les migrants internationaux que chez les non migrants internationaux.

Tableau 4.9: Répartition des immigrants internationaux selon le sexe par situation d'occupation

Situation d'activité	Statut de migration international DV								
	Non migrant international			Migrant international			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Occupé	70,04	46,52	57,42	68,77	45,26	56,21	70,02	46,50	57,39
Chômeur	1,58	0,78	1,15	1,84	1,13	1,46	1,59	0,79	1,16
Recherche 1er emploi	2,57	1,10	1,78	4,57	2,40	3,41	2,61	1,13	1,81
Elève/Étudiant	18,83	10,77	14,50	20,59	14,18	17,17	18,86	10,84	14,55
Femme au foyer/Aide familial	0,00	34,38	18,46	0,00	33,68	17,99	0,00	34,36	18,45
Rentier	0,70	0,31	0,49	0,65	0,31	0,47	0,70	0,31	0,49
Retraité	0,59	0,13	0,34	0,37	0,21	0,28	0,59	0,13	0,34
Invalide/vieillard	5,53	5,90	5,73	3,02	2,64	2,82	5,48	5,84	5,67
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

4.2.7. Niveau de vie des immigrants internationaux

Il se dégage de l'analyse du tableau 4.10, que 48,9 % des migrants internationaux sont très riches, 26,5 % sont riches, 11,8 % ont un niveau de vie moyen, 7,5 % sont pauvres et 5,3 % sont très pauvres. Par rapport aux non migrants internationaux, nous avons 22,2 % de très riches, 21,1 % de riches, 20,1 % de niveau de vie moyen, 19,1 % de pauvres et 17,4 % de très pauvres. De ce qui précède, on en déduit que les migrants internationaux sont plus riches (48,9 % de très riches et 26,5 % de riches) que les non migrants internationaux (22,2 % de très riches et 21,1 % de riches).

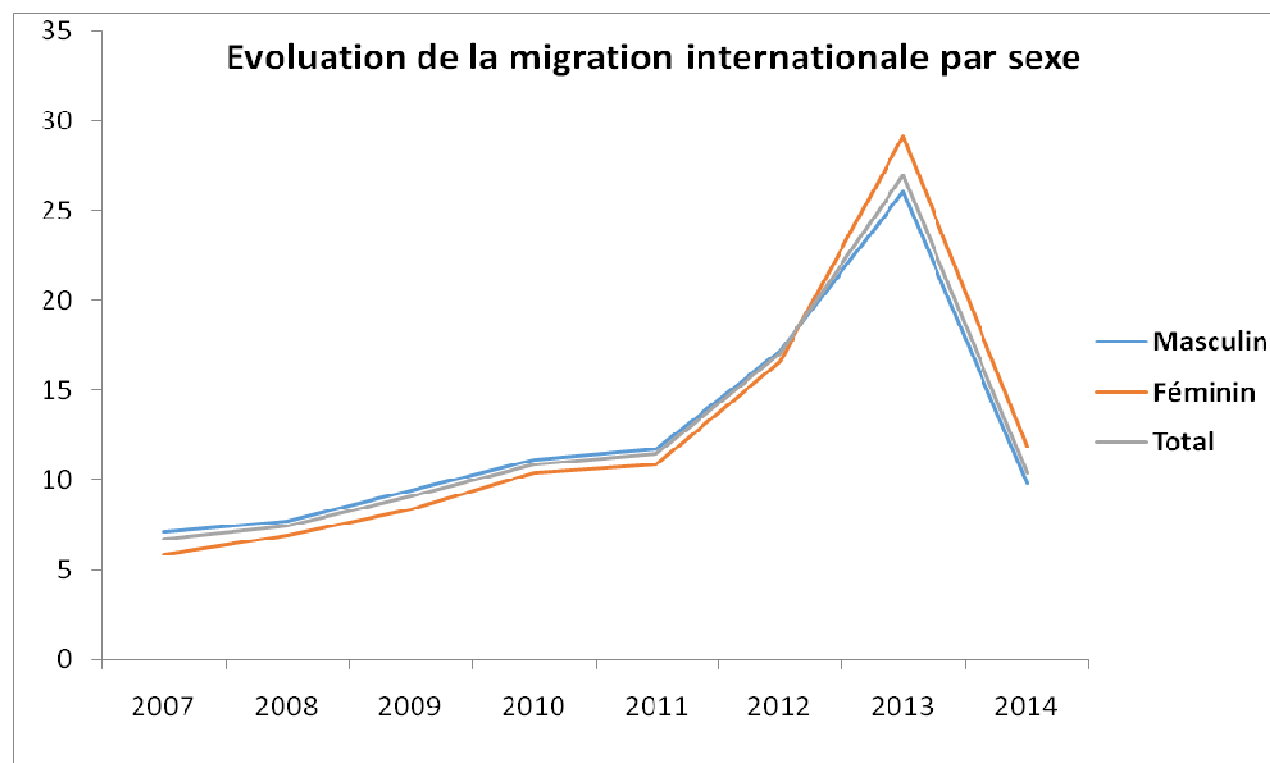
Tableau 4.10: Répartition des immigrants internationaux selon le sexe niveau de vie

Quintile de niveau de vie	Statut de migration international DV								
	Non migrant international			Migrant international			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Très pauvre	16,8	17,9	17,4	5,1	5,4	5,3	16,6	17,6	17,1
Pauvre	18,2	19,9	19,1	7,3	7,8	7,5	18,0	19,7	18,9
Moyen	18,7	21,3	20,1	11,4	12,1	11,8	18,6	21,1	20,0
Riche	21,9	20,5	21,1	25,0	27,7	26,5	21,9	20,6	21,2
Très riche	24,4	20,4	22,2	51,2	46,9	48,9	24,9	20,9	22,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

4.3. Evolution de l'émigration par sexe de 2007 à 2014.

Le graphique 4.2 montre l'évolution de la migration de 2007 à 2014. Ainsi, selon ce graphique, dans l'ensemble, la sortie de la Guinée pour aller dans un autre pays a continué à suivre une allure croissante. La courbe de croissance a atteint le maximum en 2013 avant de baisser en 2014. Dans l'ensemble la proportion des sorties est passée de 7,42 en 2007 à 24,98 en 2013. En 2014 cette proportion a baissé pour atteindre 8,60. L'analyse par sexe relève aussi le même constat.

Par ailleurs, l'observation du graphique 4.5 montre que pour les différentes années de départ du pays vers l'extérieur, les hommes se déplacent plus que les femmes. On a au moins trois fois plus d'hommes que de femmes.

Graphique 4.5 : Evolution de la migration par sexe de 2007 à 2014


La migration internationale est l'échange de migrants entre les pays. Les pays qui offrent plus d'opportunités reçoivent plus de migrants par rapport à ceux qui en offrent moins. Pour distinguer les

natifs de la Guinée, des non guinéens, la question sur le lieu de naissance a été posée. En fonction de la proximité différents groupes de pays ont été créés (les pays limitrophes, les autres pays de l'Afrique de l'ouest, Autres pays de l'Afrique, l'Europe, l'Amérique, l'Asie et l'Australie). L'analyse de la question sur le lieu de naissance a permis de comprendre que les migrants d'origine ivoirienne et Sierra Léonaise sont les plus nombreux. Ils représentent respectivement 25,46 et 22,67 de l'ensemble des étrangers. La proportion des Australiens est la plus faible avec 0,23.

Quant à la destination finale des immigrés en Guinée, la ville de Conakry reste le meilleur endroit. Elle accueille la majorité de tous les immigrés sauf ceux d'origine malienne. Ils s'installent plus dans la préfecture de Siguiri. Ce qui pourrait être expliqué par la proximité avec le Mali et l'exploitation surtout artisanale de l'or dans cette préfecture.

Par ailleurs, le nombre d'émigrants pour des raisons diverses, a continué d'augmenter entre 2007 et 2013. Ces raisons sont principalement : la recherche de l'emploi, les études ou le regroupement famille. Cette augmentation du nombre de migrants, pourrait s'expliquer en partie par les différentes manifestations politiques qu'avait connues la Guinée.

CHAPITRE 5 : URBANISATION EN GUINEE

L'urbanisation, comme il a été défini plus haut, est un processus de développement des villes par la croissance continue de leur population et par l'extension géographique du fait d'un développement concomitant des activités économiques et socioculturelles qui définissent leurs fonctions.

Ce chapitre fera la situation de l'urbanisation en Guinée. Il traitera de la population urbaine et les caractéristiques démographiques des villes. Ce qui permettra de classer les villes en fonction de leur population urbaine.

5.1. Historique de l'urbanisation en Guinée

Depuis le XIX^{ème} siècle, le monde s'est caractérisé par un véritable accroissement de la population urbaine. Au même moment, la taille des villes s'est fortement accrue et certaines localités à caractère rural (la sous-préfecture de Kamsar est devenue une commune urbaine) sont devenues des milieux urbains. Dans le contexte guinéen le processus d'urbanisation s'expliquerait en grande partie comme dans la plupart des cas par l'installation des unités de transformations dans les grandes villes qui attirent les bras valide des communes rurales. Cependant, l'exode rural ne peut pas être étudié à partir des données de ce recensement car les informations permettant de saisir la migration se limitent au niveau préfectoral.

Malgré cette limite, nous avons évalué le phénomène à travers les flux à destinations des villes. Nous pouvons alors admettre que la majorité des personnes qui migrent vers les villes proviennent essentiellement du milieu rural.

5.2. Population urbaine

Pour ces analyses, la population urbaine est l'ensemble des habitants qui vivent au centre-ville (chef-lieu) des préfectures. Exceptionnellement, le chef-lieu de certaines communes rurales, est considéré comme un centre urbain. Ainsi, selon les résultats du tableau 5.1, au niveau national le taux d'urbanisation est d'environ 35 avec des variations considérables entre les différentes préfectures alors qu'il était de 30 selon les résultats du RGPH de 1996. A part la région spéciale de Conakry qui est à 100 urbaine, les préfectures ayant un taux d'urbanisation supérieur au niveau national sont Coyah (82), Fria (57), N'Zérékoré (49), Dubréka (48), Boké (41), Kankan (40), Kissidougou et Kindia qui ont respectivement 35 et 32. Ces préfectures sont les plus urbanisées en Guinée. Toutes les autres préfectures ont un taux d'urbanisation en dessous du taux national. Parmi ces préfectures, celles ayant le taux d'urbanisation le plus faible sont Mali avec près de 2, Lélouma, Tougué et Gaoual ont environ 3 chacune.

Tableau 5.1 : Taux d'urbanisation des préfectures par région administrative de résidence

Région administrative	Préfecture	Milieu de résidence			Total
		Urbain	Rural	Taux	
Boké	Boffa	8 631	203 822	4,06	212 453
	Boké	185 548	264 204	41,26	449 752
	Fria	55 271	41 396	57,18	96 667
	Gaoual	5 962	187 618	3,08	193 580
	Koundara	19 230	110 643	14,81	129 873
	Région Boké	274 642	807 683	25,38	1 082 325
Conakry	Conakry	1 659 785	0	100	1 659 785
	Région Conakry	1 659 785	0	100	1 659 785
Faranah	Dabola	25 366	155 763	14	181 129
	Dinguiraye	18 082	178 313	9,21	196 395
	Faranah	60 449	219 695	21,58	280 144
	Kissidougou	99 931	183 326	35,28	283 257
	Région Faranah	203 828	737 097	21,66	940 925
Kankan	Kankan	190 722	280 833	40,45	471 555
	Kérouané	23 248	184 290	11,2	207 538
	Kouroussa	31 262	237 138	11,65	268 400
	Mandiana	16 460	319 482	4,9	335 942
	Siguiri	127 492	550 054	18,82	677 546
	Région Kankan	389 184	1 571 797	19,85	1 960 981
Kindia	Coyah	216 928	46 521	82,34	263 449
	Dubrèka	157 017	172 914	47,59	329 931
	Forécariah	20 112	222 594	8,29	242 706
	Kindia	138 695	300 247	31,6	438 942
	Télimélé	13 314	270 989	4,68	284 303
	Région Kindia	546 066	1 013 265	35,02	1 559 331
Labé	Koubia	4 325	95 440	4,34	99 765
	Labé	92 654	225 106	29,16	317 760
	Lélouma	4 597	158 285	2,82	162 882
	Mali	5 421	282 147	1,89	287 568
	Tougué	3 747	120 533	3,01	124 280
	Région Labé	110 744	881 511	11,16	992 255
Mamou	Dalaba	8 549	125 047	6,4	133 596
	Mamou	68 139	250 662	21,37	318 801
	Pita	21 839	256 101	7,86	277 940
	Région Mamou	98 527	631 810	13,49	730 337
N'Zérékoré	Beyla	17 096	308 989	5,24	326 085
	Gueckédou	62 372	228 048	21,48	290 420
	Lola	28 041	143 520	16,34	171 561
	Macenta	58 588	219 842	21,04	278 430
	N'Zérékoré	195 027	201 376	49,2	396 403
	Yomou	7 472	106 822	6,54	114 294
Région N'Zérékoré	368 596	1 208 597	23,37	1 577 193	
National		3 651 372	6 851 760	34,76	10 503 132

5.3. Caractéristiques des villes Guinéennes

5.3.1. Taille des villes

Il faut souligner qu'on entend par ville toutes les communes urbaines des trente-trois préfectures et de la capitale Conakry.

Le tableau 5.2, présente la liste des préfectures de la Guinée avec leur taille et donne en fonction de celle-ci, le rang de la ville. La taille de la ville est l'ensemble des habitants du milieu urbain. Ainsi, nous constatons que seule la ville de Conakry dépasse la barre d'un million d'habitants. Elle est la première ville de la Guinée. Après elle, vient la ville de Coyah avec plus de 200.000 habitants.

En revanche, sur les 34 villes de la Guinée, celles ayant les plus petites tailles, sont essentiellement dans la région naturelle de la Moyenne Guinée. Il s'agit de la ville de Tougué, Koubia, Lélouma, Mali, Gaoual sont les 5 dernières villes.

Tableau 5.2 : Classement des villes guinéennes selon la taille de leur population urbaine résidente

Rang de la ville	Taille de la population (habitants)	Préfecture	Sexe		Total
			Masculin	Féminin	
1	500.000 et plus	Conakry	832 734	827 051	1 659 785
2	200.000 à moins de 500.000	Coyah	103 627	113 301	216 928
3	150.000 à moins de 200.000	N'zérékoré	97 286	97 741	195 027
4		Kankan	96 574	94 148	190 722
5		Boké	94 132	91 416	185 548
6		Dubrêka	79 041	77 976	157 017
7		100.000 à moins de 150.000	Kindia	67 746	70 949
8	Siguiri		65 562	61 930	127 492
9	Kissidougou		48 863	51 068	99 931
10	50.000 à moins de 100.000	Labé	44 147	48 507	92 654
11		Mamou	32 727	35 412	68 139
12		Guéckédou	30 776	31 596	62 372
13		Faranah	29 863	30 586	60 449
14		Macenta	28 684	29 904	58 588
15		Fria	26 453	28 818	55 271
16	10.000 à moins de 50.000	Kouroussa	15 678	15 584	31 262
17		Lola	13 565	14 476	28 041
18		Dabola	12 065	13 301	25 366
19		Kérouané	11 542	11 706	23 248
20		Pita	10 294	11 545	21 839
21		Forécariah	9 858	10 254	20 112
22		Koundara	9 447	9 783	19 230
23		Dinguiraye	8 744	9 338	18 082
24		Beyla	8 601	8 495	17 096
25		Mandiana	8 427	8 033	16 460
26	Télimélé	5 960	7 354	13 314	
27	Moins de 10.000	Boffa	4 385	4 246	8 631
28		Dalaba	4 174	4 375	8 549
29		Yomou	3 766	3 706	7 472
30		Gaoual	2 892	3 070	5 962
31		Mali	2 724	2 697	5 421
32		Lélouma	2 144	2 453	4 597
33		Koubia	1 990	2 335	4 325
34		Tougué	1 780	1 967	3 747

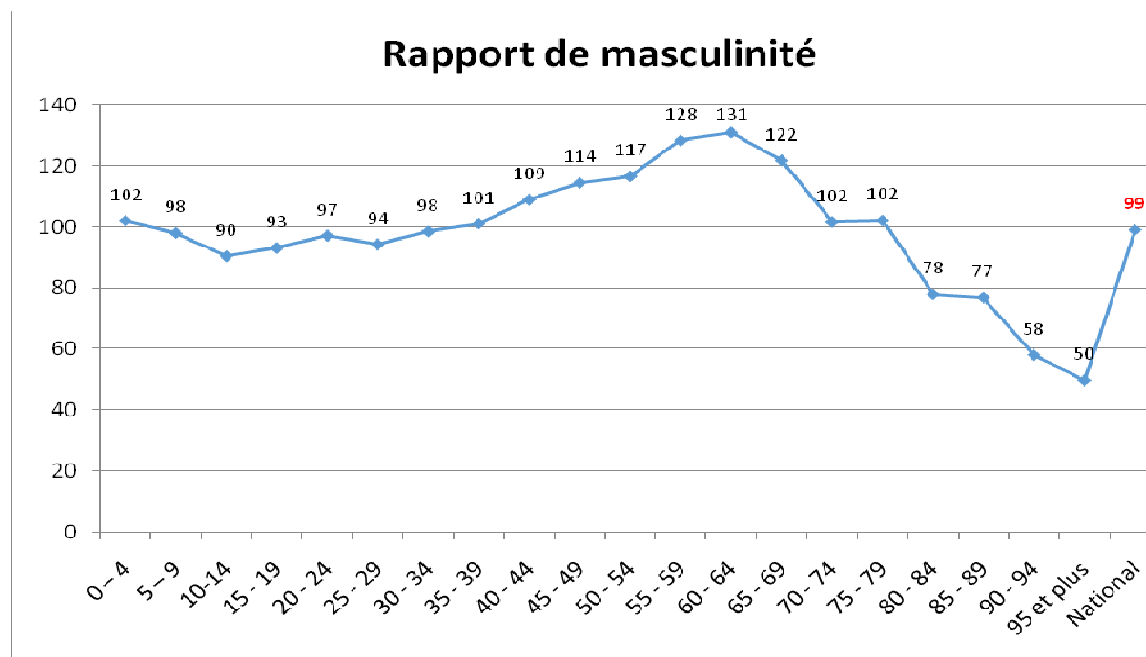
5.3.2. Structure par sexe et âge de population urbaine

Le rapport de masculinité ressort la relation entre le nombre d'hommes et le nombre de femmes vivant dans la même zone.

Ainsi, selon les résultats de cette analyse, au niveau national, le rapport de masculinité montre qu'il y a environ 99 hommes pour 100 femmes. L'analyse par groupe d'âge montre que pour les enfants de moins de cinq ans, le rapport de masculinité est de 102 garçons pour 100 filles. A partir 5 ans jusqu'à 34 ans, le nombre de femmes est plus élevé que celui des hommes avec un écart plus important dans le groupe d'âge 10-14 ans. Dans le groupe, il y a environ 90 hommes pour 100 femmes. Par contre entre 35 et 79 ans, le nombre d'hommes est plus élevé que le nombre de femmes et le grand écart est constaté dans le groupe d'âge 60-64 ans avec 130 hommes pour 100 femmes. Pour les personnes âgées de 80 ans et plus, les femmes sont plus nombreuses.

Tableau 5.3 : Rapport de masculinité de la population urbaine par groupes d'âges quinquennaux

Groupe d'âges quinquennaux	Sexe			Rapport de masculinité
	Masculin	Féminin	Total	
0 à 4 ans	256 369	251 243	507 612	102,04
5 à 9 ans	244 242	249 385	493 627	97,94
10 à 14 ans	210 383	232 715	443 098	90,40
15 à 19 ans	226 916	243 667	470 583	93,13
20 à 24 ans	213 826	220 195	434 021	97,11
25 à 29 ans	154 730	164 151	318 881	94,26
30 à 34 ans	118 394	120 261	238 655	98,45
35 à 39 ans	88 895	87 979	176 874	101,04
40 à 44 ans	77 766	71 397	149 163	108,92
45 à 49 ans	57 145	49 937	107 082	114,43
50 à 54 ans	49 386	42 370	91 756	116,56
55 à 59 ans	37 481	29 227	66 708	128,24
60 à 64 ans	33 101	25 299	58 400	130,84
65 à 69 ans	18 285	15 017	33 302	121,76
70 à 74 ans	14 027	13 806	27 833	101,60
75 à 79 ans	7 113	6 965	14 078	102,12
80 à 84 ans	4 718	6 056	10 774	77,91
85 à 89 ans	1 788	2 327	4 115	76,84
90 à 94 ans	921	1 586	2 507	58,07
95 ans et plus	765	1 538	2 303	49,74
Total	1 816 251	1 835 121	3 651 372	98,97

Graphique 5.1 : Rapport de masculinité de la population urbaine par groupes d'âge quinquennaux


Par région administrative, c'est seulement à Conakry et à Kankan que le nombre d'hommes est supérieur au nombre de femmes. Dans ces villes, il y a environ 101 hommes pour 100 femmes à Conakry et 103 hommes pour 100 femmes dans la région de Kankan. Dans les autres régions du pays, le nombre de femmes est plus élevé que le nombre d'hommes. Mais l'écart entre les hommes et les femmes est plus important dans la région de Labé avec 91 hommes pour 100 femmes.

Tableau 5.4 : Rapport de masculinité de la population urbaine par région administrative

Région administrative	Sexe			Rapport de masculinité
	Masculin	Féminin	Total	
Boké	137 309	137 333	274 642	99,98
Conakry	832 734	827 051	1 659 785	100,69
Faranah	99 535	104 293	203 828	95,44
Kankan	197 783	191 401	389 184	103,33
Kindia	266 232	279 834	546 066	95,14
Labé	52 785	57 959	110 744	91,07
Mamou	47 195	51 332	98 527	91,94
N'Zérékoré	182 678	185 918	368 596	98,26
National	1 816 251	1 835 121	3 651 372	98,97

D'une manière globale, nous constatons que le taux d'urbanisation a augmenté entre 1996 et 2014. Cette augmentation pourrait être due au développement des activités économiques et socioculturelles dans les centres urbains.

Quant à la taille des villes, seulement Conakry dépasse la barrière des 500.000 habitants. Après la ville de Conakry, vient ensuite la ville de Coyah puis N'Zérékoré, Kankan, Boké et Dubréka. La dernière catégorie est l'ensemble des villes ayant moins de 10.000 habitants. Il s'agit des villes de Boffa, Dalaba, Yomou, Gaoual, Mali, Lélouma, Koubia et Tougué. Parmi toutes les villes de la Guinée, la ville de tougué est celle ayant la plus petite population urbaine.

CONCLUSION GENERALE

D'une manière globale, les échanges de population entre différentes localités est une pratique très ancienne. Selon les résultats du RGPH3, près de 79,5 de la population résidante des ménages ordinaires est non migrante contre 20,5 de migrants répartis entre les migrants de retour, les migrants internes et les migrants internationaux. Parmi les non-migrants, 52,3 sont des femmes contre 47,7 d'hommes. Ce qui signifie que les hommes se déplacent plus que les femmes. En analysant la migration selon l'âge, nous constatons qu'elle touche beaucoup les jeunes que les personnes âgées à cause certainement de leur état physique. L'âge moyen des migrants internes est de 28,86 ans. Chez les migrants internes hommes, il est de 30,38 ans contre 27,32 ans chez les femmes ayant connu la migration interne.

Ce phénomène migratoire constaté à partir des déplacements entre les préfectures ou les régions de la Guinée ou encore entre la Guinée et les autres pays a révélé des lieux attractifs ou expulsifs. Ainsi, l'indice d'entrée-préfectoral a montré que les principaux foyers de destination des migrants est la ville de Conakry. Elle accueille près de 40 des migrants car elle est la capitale et regroupe la plupart des services socio-économiques de base, devient ainsi une zone d'attraction par excellence. Ensuite, viennent les préfectures de Coyah (8,36) et de Dubréka (7,27), les deux premières villes sont directement contiguës à la ville de Conakry. La plupart des personnes qui vivent dans ces localités, travaillent dans la ville de Conakry. Ces proportions élevées d'entrée de migrants dans ces villes pourraient donc s'expliquer par leur proximité avec Conakry. A côté de ces préfectures, vient celle de Siguiiri qui a enregistré également une entrée importante de migrants. Elle a accueilli 6,81 de l'ensemble des migrants. Ces derniers temps, la ville de Siguiiri est devenue un pôle d'attraction à cause de l'exploitation artisanale de l'or.

Quant à l'indice de sortie, la préfecture de Siguiiri a la valeur la plus faible. Ce qui montre qu'elle est une préfecture de faible émigration à cause des activités économiques notamment l'exploitation artisanale ou industrielle, effectuées dans cette préfecture.

Pour ce qui est du solde migratoire, il est négatif pour la plupart des préfectures. En revanche, certaines d'entre elles ont un solde migratoire positif. Ce sont les préfectures de Boké, Fria, Koundara, Kissidougou, Siguiiri, Coyah, Dubréka, Labé, Mamou, Pita, Lola, N'Zérékoré et de Yomou.

Par rapport à la migration internationale, la Guinée échange beaucoup plus avec les pays voisins. La répartition des immigrés selon le pays de naissance laisse constater que dans l'ensemble, trois pays fournissent le plus grand nombre d'immigrés à la Guinée. Il s'agit de la Côte d'Ivoire, la Sierra Léone et le Sénégal. La Côte d'Ivoire est le premier pays d'où provient la plupart des immigrés. Elle a la proportion la plus élevée (25), suivie par la Sierra Léone avec près de 23 et le Sénégal avec 14. Les immigrés en provenance du Mali et du Liberia sont de 10 environ pour chaque pays. Parmi les immigrés, 1,41 viennent de l'Europe, 1,09 viennent du continent américain, 1,48 viennent de l'Asie et 0,23 ont quitté l'Australie pour la Guinée.

Plusieurs raisons peuvent être à l'origine des décisions de migration. Elles peuvent aussi bien être similaires à celles du retour. L'effet « push pull » met également en évidence des types de raisons spécifiques qui expliquent le départ des migrants. Dans les régions de départ les conditions politiques, économiques, sociales, familiales ou liées au cycle de vie ou d'ordre moral ne sont pas réunies c'est l'effet « PUSH ». Les motifs de la migration seraient de divers ordres, que l'on peut classer selon leur connotation positive ou négative. Les motifs de départ sont également influencés par le sexe.

L'analyse des réponses effectuée par motifs de départ des migrants, dégage trois grandes raisons pour l'ensemble. Elles sont d'ordre éducatifs (36), professionnel (35,1) et le regroupement familial (16,3).

Par ailleurs, avec les déplacements des populations vers la ville, le taux d'urbanisation a augmenté. Il est passé de 30 selon les résultats du RGPH de 1996 à 35 en 2014 avec des variations considérables entre les différentes préfectures. A part la région spéciale de Conakry qui est à 100 urbaine, les préfectures ayant un taux d'urbanisation supérieur au niveau national sont Coyah (82), Fria (57), N'Zérékoré (49), Dubréka (48), Boké (41), Kankan (40), Kissidougou et Kindia qui ont respectivement 35 et 32. Ces préfectures sont les plus urbanisées en Guinée. Toutes les autres préfectures ont un taux d'urbanisation en dessous du taux national. Parmi ces préfectures, celles ayant le taux d'urbanisation le plus faible sont Mali avec près de 2, Lélouma, Tougué et Gaoual ont environ 3 chacune.

Quant à la taille des villes, nous constatons que seule la ville de Conakry dépasse la barre d'un million d'habitants. Elle est la première ville de la Guinée. Après elle, vient la ville de Coyah avec plus de 200.000 habitants. En revanche, sur les 34 villes de la Guinée, celles ayant les plus petites tailles, sont essentiellement dans la région naturelle de la Moyenne Guinée. Il s'agit de la ville de Tougué, Koubia, Lélouma, Mali, Gaoual sont les 5 dernières villes.

BIBLIOGRAPHIE

Migration et urbanisation, « Recensement Général de la Population et de l'Habitation du Tchad », Juillet 2014

Résultats définitifs « RGPH-1, Guinée », Volume 1, 1989, Bureau National du Recensement, Ministère du Plan

Migrations en Guinée « RGPH-2, Guinée », Conakry, 2000 Bureau National du Recensement, Ministère du Plan

Migrations « RGPH-2006 », 2009, Bureau Central du Recensement, Comité National du Recensement, Ministère de l'Economie et des Finances, Burkina Faso

OIM « Etat de la migration dans le monde, les migrants et les villes : de nouveaux partenariats pour gérer la mobilité », 2015, édit Courand et associés, France

Valérie GOLAZ ; 1997 ; «Les migrations internationales au Kenya 1979-1989 », CEPED

ANNEXES

Tableau A2.15.: Répartition de la population résidente par sexe et par région de résidence antérieure selon la durée dans la résidence et la région de résidence actuelle en 2014 (voir suite)

Sexe et Région de résidence antérieure	Durée dans la résidence actuelle																										
	Moins 5 ans									5 à 9 ans									10 à 17 ans								
	Région de résidence actuelle									Région de résidence actuelle									Région de résidence actuelle								
	Boké	Conakry	Faranah	Kankan	Kindia	Labé	Mamou	N'Zéré- koré	Total	Boké	Conakry	Faranah	Kankan	Kindia	Labé	Mamou	N'Zéré- koré	Total	Boké	Conakry	Faranah	Kankan	Kindia	Labé	Mamou	N'Zéré- koré	Total
Masculin																											
Boké	19,4	44,4	1,2	2,4	24,3	4,3	1,9	2,1	100,0	18,6	52,8	,8	1,6	20,7	2,6	1,1	1,7	100,0	16,7	59,9	1,4	1,6	15,5	2,3	1,0	1,7	100,0
Conakry	8,7	1,5	5,3	10,1	51,7	7,2	7,0	8,6	100,0	9,8	2,3	4,1	8,4	56,3	5,0	5,5	8,5	100,0	12,1	3,3	5,1	7,2	53,6	5,0	5,6	8,1	100,0
Faranah	1,5	21,5	11,8	43,1	6,8	1,6	1,7	12,0	100,0	1,6	32,6	10,6	29,9	7,3	2,0	1,7	14,4	100,0	2,1	37,3	11,4	25,7	6,3	1,6	1,5	14,1	100,0
Kankan	1,1	18,3	14,8	48,0	4,3	1,2	1,3	10,9	100,0	1,3	29,4	11,1	37,6	4,9	1,2	1,0	13,5	100,0	1,3	37,2	11,7	28,1	3,9	,9	1,0	15,9	100,0
Kindia	15,1	45,8	1,5	2,4	29,0	2,1	2,3	1,8	100,0	14,3	54,5	1,7	2,1	22,5	1,2	2,0	1,7	100,0	13,2	62,2	1,1	1,5	18,4	1,0	1,4	1,3	100,0
Labé	8,7	38,0	3,2	5,2	11,6	22,0	6,0	5,3	100,0	9,0	49,3	2,7	3,8	10,3	15,7	4,2	5,0	100,0	9,1	55,4	2,8	3,5	8,0	11,7	3,7	5,8	100,0
Mamou	3,7	47,9	5,3	9,6	19,7	5,3	3,9	4,6	100,0	4,0	58,8	4,5	5,5	16,7	3,2	2,8	4,5	100,0	4,2	65,4	4,8	4,3	12,6	2,2	2,1	4,5	100,0
N'Zérékoré	2,5	23,0	7,6	19,3	8,4	2,2	1,7	35,2	100,0	2,3	32,4	7,3	13,9	7,8	1,7	1,4	33,3	100,0	2,3	39,3	9,6	13,5	5,9	2,1	1,5	25,9	100,0
Etranger	8,0	18,0	4,0	13,1	8,2	24,6	13,4	10,7	100,0	8,6	25,8	3,6	10,9	9,0	18,1	10,4	13,6	100,0	7,2	30,4	5,2	12,4	7,8	14,2	7,5	15,5	100,0
Total	7,1	23,2	6,6	18,6	19,9	8,1	5,0	11,5	100,0	7,5	33,7	5,4	13,4	19,2	5,5	3,6	11,7	100,0	7,3	41,4	6,1	11,4	14,9	4,6	3,0	11,2	100,0
Féminin																											
Boké	17,4	48,5	1,0	1,9	23,3	4,2	1,6	2,0	100,0	17,0	54,1	1,0	1,5	20,7	2,8	1,2	1,7	100,0	16,7	59,3	1,4	1,1	16,1	2,7	1,1	1,7	100,0
Conakry	7,9	1,5	5,3	9,2	53,2	7,7	7,4	7,8	100,0	9,0	2,3	3,9	7,5	57,9	5,7	6,1	7,6	100,0	10,9	3,6	5,4	6,4	54,8	5,1	6,1	7,8	100,0
Faranah	1,3	23,8	11,9	41,4	7,3	1,4	1,7	11,1	100,0	1,8	32,7	12,1	29,8	7,3	1,7	1,7	12,9	100,0	1,7	36,2	13,8	25,7	6,0	1,5	2,0	13,1	100,0
Kankan	,9	21,0	13,3	47,9	4,6	1,2	1,0	10,1	100,0	1,2	31,0	10,4	37,8	4,7	1,3	1,1	12,6	100,0	1,2	36,6	10,9	29,6	3,7	,9	1,0	16,1	100,0
Kindia	13,3	49,9	1,3	2,0	28,3	1,6	2,2	1,4	100,0	13,5	57,0	1,5	1,6	22,0	1,2	1,8	1,4	100,0	12,5	63,8	1,0	1,2	17,9	1,1	1,5	1,0	100,0
Labé	7,9	42,4	2,8	4,2	11,6	21,3	5,2	4,6	100,0	8,7	50,0	2,9	3,3	10,0	16,7	3,9	4,5	100,0	9,4	53,7	2,9	3,3	8,1	13,2	3,5	5,9	100,0
Mamou	3,4	52,0	5,2	8,0	19,3	4,6	3,5	4,1	100,0	3,8	60,0	5,0	4,6	16,7	3,2	2,8	4,0	100,0	3,7	64,8	5,6	3,8	13,2	2,5	2,5	3,9	100,0
N'Zérékoré	2,2	24,0	7,8	18,3	8,2	2,2	1,5	35,8	100,0	2,5	32,2	7,5	13,3	7,3	1,7	1,2	34,3	100,0	2,4	37,7	9,8	12,8	5,7	2,5	1,6	27,6	100,0
Etranger	7,2	18,2	3,5	11,9	8,4	25,7	13,3	11,8	100,0	7,3	26,0	3,4	10,0	8,4	20,2	11,7	13,0	100,0	5,7	30,5	5,0	11,2	7,4	15,1	8,6	16,4	100,0
ND	10,4	4,1	19,1	15,1	13,9	8,7	9,4	19,3	100,0	10,4	5,7	6,8	8,6	29,4	7,5	17,2	14,3	100,0	13,9	6,0	10,2	18,1	13,3	6,6	10,2	21,7	100,0
Total	6,4	25,8	6,2	17,3	20,5	8,0	4,8	11,1	100,0	7,0	35,0	5,3	12,5	19,4	5,9	3,8	10,9	100,0	6,9	41,8	6,2	10,7	15,0	5,0	3,3	11,1	100,0

Sexe et Région de résidence antérieure	Durée dans la résidence actuelle																										
	Moins 5 ans									5 à 9 ans						10 à 17 ans											
	Région de résidence actuelle									Région de résidence actuelle						Région de résidence actuelle											
	Boké	Conakry	Faranah	Kankan	Kindia	Labé	Mamou	N'Zéré- koré	Total	Boké	Conakry	Faranah	Kankan	Kindia	Labé	Mamou	N'Zéré- koré	Total	Boké	Conakry	Faranah	Kankan	Kindia	Labé	Mamou	N'Zéré- koré	Total
Les deux sexes																											
Boké	18,4	46,5	1,1	2,2	23,8	4,3	1,7	2,1	100,0	17,8	53,4	,9	1,6	20,7	2,7	1,2	1,7	100,0	16,7	59,6	1,4	1,4	15,8	2,5	1,0	1,7	100,0
Conakry	8,3	1,5	5,3	9,7	52,4	7,5	7,2	8,2	100,0	9,4	2,3	4,0	7,9	57,1	5,3	5,8	8,0	100,0	11,5	3,4	5,2	6,8	54,2	5,0	5,8	8,0	100,0
Faranah	1,4	22,7	11,9	42,2	7,1	1,5	1,7	11,5	100,0	1,7	32,7	11,3	29,8	7,3	1,8	1,7	13,6	100,0	1,9	36,8	12,6	25,7	6,2	1,6	1,7	13,6	100,0
Kankan	1,0	19,6	14,1	47,9	4,5	1,2	1,1	10,5	100,0	1,3	30,2	10,8	37,7	4,8	1,2	1,0	13,1	100,0	1,3	36,9	11,3	28,8	3,8	,9	1,0	16,0	100,0
Kindia	14,2	47,9	1,4	2,2	28,6	1,9	2,2	1,6	100,0	13,9	55,8	1,6	1,8	22,3	1,2	1,9	1,5	100,0	12,8	63,0	1,1	1,3	18,1	1,1	1,4	1,1	100,0
Labé	8,3	40,3	3,0	4,7	11,6	21,7	5,5	4,9	100,0	8,8	49,7	2,8	3,5	10,2	16,2	4,0	4,7	100,0	9,3	54,5	2,8	3,4	8,0	12,5	3,6	5,8	100,0
Mamou	3,5	50,1	5,3	8,7	19,5	4,9	3,7	4,3	100,0	3,9	59,4	4,7	5,0	16,7	3,2	2,8	4,2	100,0	3,9	65,1	5,2	4,0	12,9	2,4	2,3	4,2	100,0
N'Zérékoré	2,4	23,5	7,7	18,8	8,3	2,2	1,6	35,5	100,0	2,4	32,3	7,4	13,6	7,6	1,7	1,3	33,8	100,0	2,3	38,5	9,7	13,1	5,8	2,3	1,5	26,7	100,0
Etranger	7,6	18,1	3,7	12,5	8,3	25,1	13,3	11,2	100,0	7,9	25,9	3,5	10,4	8,7	19,1	11,1	13,3	100,0	6,5	30,4	5,1	11,8	7,6	14,7	8,0	16,0	100,0
Total	6,8	24,5	6,4	17,9	20,2	8,0	4,9	11,3	100,0	7,3	34,3	5,4	13,0	19,3	5,7	3,7	11,3	100,0	7,1	41,6	6,2	11,1	15,0	4,8	3,1	11,1	100,0

Tableau 2.15.: Répartition de la population résidente par sexe et par région de résidence antérieure selon la durée dans la résidence et la région de résidence actuelle en 2014 (suite et fin)

	18 ans ou plus								Total									
	Région de résidence actuelle								Région de résidence actuelle									
	Boké	Conakry	Faranah	Kankan	Kindia	Labé	Mamou	N'Zérékoré	Total	Boké	Conakry	Faranah	Kankan	Kindia	Labé	Mamou	N'Zérékoré	Total
Masculin																		
Boké	96,6	2,7	0,0	0,0	0,4	0,1	0,0	0,1	100,0	87,2	8,5	0,2	0,3	2,9	0,5	0,2	0,3	100,0
Conakry	0,6	97,5	0,2	0,2	0,8	0,2	0,2	0,3	100,0	2,7	75,0	1,4	2,3	13,1	1,6	1,7	2,2	100,0
Faranah	0,1	1,8	96,3	1,0	0,2	0,1	0,1	0,5	100,0	0,4	6,1	81,8	7,0	1,3	0,3	0,4	2,6	100,0
Kankan	0,0	1,3	0,4	97,6	0,1	0,0	0,0	0,6	100,0	0,2	4,2	1,9	90,7	0,6	0,2	0,2	2,0	100,0
Kindia	0,7	4,3	0,1	0,1	94,7	0,0	0,1	0,0	100,0	2,6	10,9	0,2	0,3	85,1	0,3	0,3	0,3	100,0
Labé	0,5	2,7	0,2	0,2	0,3	95,8	0,1	0,2	100,0	1,5	7,6	0,5	0,7	1,5	86,7	0,7	0,8	100,0
Mamou	0,4	6,0	0,4	0,3	1,0	0,2	91,4	0,3	100,0	1,0	14,5	1,2	1,4	3,7	0,8	76,3	1,0	100,0
N'Zérékoré	0,1	1,2	0,2	0,4	0,1	0,1	0,0	97,8	100,0	0,4	5,3	1,4	2,8	1,2	0,3	0,3	88,3	100,0
Etranger	6,7	25,4	6,2	15,9	7,0	13,1	8,2	17,6	100,0	7,7	22,9	4,6	13,2	8,0	19,4	10,8	13,5	100,0
Total	11,0	13,7	9,4	19,9	13,9	9,3	7,0	15,8	100,0	10,4	16,4	8,9	19,2	14,7	8,8	6,5	15,0	100,0
Féminin																		
Boké	97,2	2,2	0,0	0,0	0,4	0,1	0,0	0,0	100,0	88,0	8,0	0,2	0,2	2,8	0,5	0,2	0,2	100,0
Conakry	0,4	97,8	0,2	0,2	0,8	0,2	0,2	0,2	100,0	2,4	75,0	1,4	2,1	13,5	1,8	1,8	2,0	100,0
Faranah	0,1	1,2	97,2	0,8	0,2	0,0	0,1	0,4	100,0	0,3	5,5	83,8	6,3	1,2	0,3	0,3	2,2	100,0
Kankan	0,0	1,0	0,3	98,0	0,1	0,0	0,0	0,5	100,0	0,1	3,8	1,7	91,7	0,6	0,1	0,1	1,8	100,0
Kindia	0,7	3,7	0,1	0,0	95,4	0,0	0,1	0,0	100,0	2,3	10,4	0,2	0,2	86,1	0,2	0,3	0,2	100,0
Labé	0,4	1,8	0,1	0,1	0,2	97,1	0,1	0,2	100,0	1,2	6,5	0,4	0,5	1,3	88,8	0,6	0,7	100,0
Mamou	0,3	4,4	0,4	0,2	0,9	0,2	93,5	0,2	100,0	0,9	12,9	1,2	1,1	3,4	0,7	79,1	0,8	100,0
N'Zérékoré	0,1	0,8	0,2	0,3	0,1	0,0	0,0	98,4	100,0	0,4	4,6	1,3	2,4	1,1	0,3	0,2	89,8	100,0
Etranger	5,5	26,3	6,2	13,0	6,3	12,8	9,4	20,6	100,0	6,6	23,3	4,3	11,7	7,8	20,3	11,4	14,6	100,0
Total	10,4	5,4	11,7	17,1	12,2	9,7	14,9	18,7	100,0	10,6	4,7	15,2	14,9	15,5	8,6	11,7	18,7	100,0

	18 ans ou plus								Total									
	Région de résidence actuelle								Région de résidence actuelle									
	Boké	Conakry	Faranah	Kankan	Kindia	Labé	Mamou	N'Zérékoré	Total	Boké	Conakry	Faranah	Kankan	Kindia	Labé	Mamou	N'Zérékoré	Total
Les deux sexes																		
Boké	96,9	2,5	0,0	0,0	0,4	0,1	0,0	0,0	100,0	87,6	8,2	0,2	0,2	2,8	0,5	0,2	0,3	100,0
Conakry	0,5	97,6	0,2	0,2	0,8	0,2	0,2	0,2	100,0	2,5	75,0	1,4	2,2	13,3	1,7	1,7	2,1	100,0
Faranah	0,1	1,5	96,8	0,9	0,2	0,1	0,1	0,5	100,0	0,3	5,8	82,8	6,6	1,3	0,3	0,4	2,4	100,0
Kankan	0,0	1,1	0,3	97,8	0,1	0,0	0,0	0,6	100,0	0,2	4,0	1,8	91,2	0,6	0,2	0,1	1,9	100,0
Kindia	0,7	4,0	0,1	0,0	95,0	0,0	0,1	0,0	100,0	2,5	10,6	0,2	0,3	85,6	0,2	0,3	0,2	100,0
Labé	0,4	2,2	0,2	0,1	0,3	96,5	0,1	0,2	100,0	1,3	7,0	0,5	0,6	1,4	87,9	0,6	0,7	100,0
Mamou	0,4	5,1	0,4	0,2	0,9	0,2	92,6	0,2	100,0	0,9	13,6	1,2	1,3	3,6	0,8	77,8	0,9	100,0
N'Zérékoré	0,1	1,0	0,2	0,4	0,1	0,0	0,0	98,1	100,0	0,4	4,9	1,3	2,6	1,1	0,3	0,2	89,0	100,0
Etranger	6,1	25,8	6,2	14,6	6,6	13,0	8,8	18,9	100,0	7,2	23,1	4,4	12,5	7,9	19,8	11,1	14,0	100,0
Total	10,9	12,1	9,6	18,8	14,2	10,6	7,9	15,8	100,0	10,2	15,2	9,0	18,2	14,9	10,0	7,3	15,0	100,0

Tableau A2.16.: Répartition de la population résidente par sexe et par région de résidence antérieure selon la durée dans la résidence et la région de résidence actuelle en 2014 (voir suite)

Région de résidence antérieure	Durée dans la résidence actuelle																											
	Moins de 5 ans									5 à 9 ans									10 à 17ans									
	Région de résidence actuelle									Région de résidence actuelle									Région de résidence actuelle									
	Boké	Conakry	Farannah	Kankan	Kindia	Labé	Mamou	N'Zérékoré	Total	Boké	Conakry	Farannah	Kankan	Kindia	Labé	Mamou	N'Zérékoré	Total	Boké	Conakry	Farannah	Kankan	Kindia	Labé	Mamou	N'Zérékoré	Total	
Masculin																												
Boké	18,6	13,0	1,2	0,9	8,3	3,7	2,5	1,3	6,8	19,5	12,3	1,2	1,0	8,5	3,8	2,5	1,1	7,9	18,2	11,5	1,8	1,1	8,2	4,0	2,5	1,2	8,0	
Conakry	23,3	1,3	15,3	10,4	49,6	17,1	26,4	14,3	19,1	21,6	1,1	12,7	10,3	48,3	15,0	25,2	12,0	16,5	20,2	1,0	10,2	7,7	43,7	13,2	22,9	8,8	12,2	
Farannah	2,0	8,9	17,4	22,4	3,3	2,0	3,3	10,1	9,7	2,0	9,0	18,3	20,7	3,5	3,4	4,2	11,5	9,3	2,6	8,1	16,7	20,2	3,8	3,1	4,4	11,3	9,0	
Kankan	2,1	10,8	30,9	35,3	3,0	2,1	3,4	12,9	13,7	2,3	11,5	27,0	36,7	3,3	2,8	3,6	15,2	13,1	2,4	11,5	24,5	31,6	3,4	2,4	4,4	18,2	12,8	
Kindia	20,7	19,2	2,2	1,3	14,2	2,6	4,4	1,5	9,8	22,8	19,4	3,8	1,9	14,0	2,7	6,7	1,7	12,0	23,0	19,1	2,3	1,7	15,7	2,8	5,8	1,4	12,7	
Labé	6,5	8,6	2,5	1,5	3,1	14,4	6,2	2,4	5,3	7,8	9,5	3,3	1,8	3,5	18,6	7,5	2,8	6,5	9,1	9,7	3,3	2,2	3,9	18,3	9,1	3,8	7,3	
Mamou	3,2	12,6	5,0	3,2	6,0	4,0	4,7	2,4	6,1	4,4	14,5	6,9	3,4	7,2	4,8	6,3	3,2	8,3	5,6	15,5	7,7	3,7	8,3	4,8	7,0	3,9	9,9	
N'Zérékoré	4,6	12,8	14,9	13,3	5,5	3,5	4,4	39,3	12,9	3,9	12,3	17,3	13,2	5,2	3,9	4,7	36,4	12,8	4,2	12,6	20,9	15,7	5,2	6,0	6,5	30,7	13,3	
Etranger	18,6	12,8	9,9	11,6	6,8	50,4	44,0	15,4	16,5	15,5	10,4	9,1	11,0	6,3	44,8	38,8	15,8	13,5	14,6	10,9	12,5	16,0	7,7	45,3	37,0	20,4	14,8	
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Féminin																												
Boké	19,0	13,3	1,1	0,8	8,0	3,8	2,3	1,3	7,0	19,0	12,2	1,4	0,9	8,4	3,7	2,5	1,2	7,9	19,7	11,5	1,8	0,9	8,7	4,4	2,7	1,2	8,1	
Conakry	23,8	1,1	16,6	10,4	50,3	18,8	29,9	13,6	19,4	20,8	1,1	12,0	9,8	48,9	15,6	26,1	11,3	16,3	18,6	1,0	10,1	7,0	42,8	11,8	21,6	8,3	11,7	
Farannah	1,9	9,1	18,9	23,6	3,5	1,8	3,5	9,9	9,8	2,4	8,6	20,8	21,9	3,5	2,6	4,0	10,8	9,2	2,2	7,7	19,8	21,3	3,6	2,7	5,3	10,5	8,9	
Kankan	1,8	10,5	27,6	35,5	2,9	1,9	2,7	11,6	12,8	2,1	10,9	24,0	37,1	3,0	2,7	3,5	14,2	12,3	2,1	10,3	20,7	32,5	2,9	2,0	3,7	17,1	11,8	
Kindia	21,2	19,9	2,1	1,2	14,1	2,1	4,7	1,3	10,3	23,9	20,3	3,6	1,6	14,2	2,6	5,7	1,6	12,5	24,3	20,4	2,2	1,5	16,0	2,9	5,9	1,2	13,3	
Labé	7,4	9,9	2,7	1,5	3,4	16,2	6,5	2,5	6,0	8,9	10,2	3,9	1,9	3,7	20,1	7,2	3,0	7,2	10,7	10,0	3,6	2,4	4,2	20,5	8,3	4,1	7,8	
Mamou	3,6	13,9	5,8	3,2	6,5	3,9	5,0	2,5	6,9	4,9	15,6	8,5	3,3	7,9	4,9	6,8	3,3	9,1	5,9	17,0	9,9	3,9	9,7	5,6	8,2	3,9	11,0	
N'Zérékoré	4,3	11,9	15,9	13,5	5,1	3,5	4,0	41,0	12,7	4,4	11,4	17,4	13,1	4,7	3,5	4,0	39,0	12,4	4,5	11,6	20,2	15,3	4,9	6,4	6,1	32,0	12,8	
Etranger	16,6	10,5	8,4	10,2	6,1	47,9	40,8	15,8	14,8	13,4	9,6	8,4	10,3	5,6	44,1	39,5	15,4	12,9	12,0	10,6	11,6	15,1	7,2	43,6	38,0	21,5	14,5	

Tableau A2.16.: Répartition de la population résidente par sexe et par région de résidence antérieure selon la durée dans la résidence et la région de résidence actuelle en 2014 (suite et fin)

	18 ans ou plus								Total									
	Région de résidence actuelle								Région de résidence actuelle									
	Boké	Conakry	Faranah	Kankan	Kindia	Labé	Mamou	N'Zérékoré	Total	Boké	Conakry	Faranah	Kankan	Kindia	Labé	Mamou	N'Zérékoré	Total
Masculin																		
Boké	96,9	2,2	0,0	0,0	0,3	0,1	0,1	0,0	11,1	87,5	5,4	0,2	0,2	2,1	0,6	0,3	0,2	10,4
Conakry	0,6	82	0,3	0,1	0,7	0,2	0,3	0,2	11,5	3,2	56,8	1,9	1,5	11,1	2,3	3,2	1,8	12,5
Faranah	0,1	1,2	97,4	0,5	0,1	0,1	0,1	0,3	9,5	0,3	3,6	87,7	3,5	0,9	0,4	0,5	1,7	9,5
Kankan	0,1	1,9	0,7	98,1	0,1	0,1	0,1	0,7	20	0,3	4,8	4,1	89,1	0,8	0,3	0,5	2,6	18,8
Kindia	1,0	4,5	0,1	0,0	97,4	0,1	0,1	0,2	14,3	3,5	9,1	0,4	0,2	79,3	0,4	0,7	0,2	13,7
Labé	0,4	1,8	0,2	0,1	0,2	98,0	0,2	0,1	9,5	1,3	4,1	0,5	0,3	0,9	87,2	0,9	0,5	8,9
Mamou	0,3	3,3	0,3	0,1	0,5	0,1	97,9	0,1	7,5	0,7	6,6	1,0	0,6	1,9	0,7	87,5	0,5	7,5
N'Zérékoré	0,1	1,4	0,4	0,3	0,1	0,1	0,1	97,4	15,7	0,6	4,9	2,3	2,2	1,3	0,6	0,6	89,4	15,2
Etranger	0,5	1,7	0,6	0,7	0,5	1,3	1,1	1,0	0,9	2,5	4,7	1,8	2,3	1,8	7,5	5,7	3,1	3,4
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Féminin																		
Boké	97,5	2,0	0,0	0,0	0,3	0,1	0,0	0,0	10,9	89,3	5,4	0,2	0,1	1,9	0,5	0,3	0,2	10,4
Conakry	0,4	83,9	0,3	0,1	0,6	0,2	0,3	0,1	10,4	2,7	56,6	1,7	1,4	10,4	2,0	2,9	1,5	11,5
Faranah	0,1	1,0	97,6	0,4	0,1	0,0	0,1	0,3	9,7	0,3	3,5	89,3	3,3	0,8	0,3	0,5	1,4	9,6
Kankan	0,1	1,5	0,7	98,6	0,1	0,0	0,0	0,6	18,9	0,3	4,5	3,3	90,3	0,7	0,3	0,3	2,2	17,9
Kindia	0,9	4,4	0,1	0	97,8	0,1	0,1	0,0	14,5	3,2	9,6	0,3	0,2	80,8	0,3	0,6	0,2	14
Labé	0,4	1,6	0,2	0,1	0,2	98,5	0,2	0,1	10,8	1,2	4,4	0,5	0,3	0,9	89,7	0,8	0,4	10,1
Mamou	0,3	3,0	0,3	0,1	0,5	0,1	98,3	0,1	8,3	0,7	7,0	1,1	0,5	1,9	0,6	89,7	0,4	8,3
N'Zérékoré	0,1	1,1	0,4	0,3	0,1	0,1	0,1	97,8	15,7	0,5	4,6	2,2	2,0	1,1	0,5	0,5	90,8	15,2
Etranger	0,4	1,5	0,5	0,5	0,3	0,8	0,8	0,9	0,7	1,9	4,4	1,4	1,9	1,5	5,8	4,5	2,8	2,9
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

	18 ans ou plus									Total								
	Région de résidence actuelle									Région de résidence actuelle								
	Boké	Conakry	Faranah	Kankan	Kindia	Labé	Mamou	N'Zérékoré	Total	Boké	Conakry	Faranah	Kankan	Kindia	Labé	Mamou	N'Zérékoré	Total
Les deux sexes																		
Boké	97,2	2,1	0,0	0,0	0,3	0,1	0,1	0,0	11,0	88,4	5,4	0,2	0,1	2,0	0,5	0,3	0,2	10,4
Conakry	0,5	82,9	0,3	0,1	0,6	0,2	0,3	0,2	10,9	2,9	56,7	1,8	1,4	10,7	2,1	3,0	1,7	11,9
Faranah	0,1	1,1	97,5	0,4	0,1	0,1	0,1	0,3	9,6	0,3	3,5	88,6	3,4	0,8	0,3	0,5	1,6	9,6
Kankan	0,1	1,7	0,7	98,3	0,1	0,0	0,0	0,7	19,4	0,3	4,6	3,7	89,7	0,7	0,3	0,4	2,4	18,4
Kindia	0,9	4,5	0,1	0	97,6	0,1	0,1	0,0	14,4	3,3	9,4	0,4	0,2	80,1	0,4	0,6	0,2	13,9
Labé	0,4	1,7	0,2	0,1	0,2	98,3	0,2	0,1	10,2	1,2	4,2	0,5	0,3	0,9	88,6	0,9	0,5	9,5
Mamou	0,3	3,1	0,3	0,1	0,5	0,1	98,1	0,1	7,9	0,7	6,8	1,0	0,5	1,9	0,6	88,7	0,5	7,9
N'Zérékoré	0,1	1,2	0,4	0,3	0,1	0,1	0,1	97,6	15,7	0,6	4,7	2,2	2,1	1,2	0,5	0,5	90,1	15,2
Etranger	0,4	1,6	0,5	0,6	0,4	1,0	0,9	1,0	0,8	2,2	4,6	1,6	2,1	1,7	6,6	5,0	2,9	3,1
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Tableau A4.9 : Répartition des émigrés selon le niveau d'instruction et le sexe

Niveau d'instruction	Non migrant			Migrant interne			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Migrant interne		Total	Masculin	Féminin	Total
				Masculin	Féminin				
Sans niveau	38,24	61,76	100,00	43,58	56,42	100,00	39,42	60,58	100,00
Préscolaire	47,75	52,25	100,00	50,45	49,55	100,00	48,65	51,35	100,00
Primaire	52,68	47,32	100,00	51,01	48,99	100,00	52,16	47,84	100,00
Collège	60,11	39,89	100,00	57,98	42,02	100,00	59,37	40,63	100,00
Lycée	64,17	35,83	100,00	65,32	34,68	100,00	64,63	35,37	100,00
Universitaire	66,83	33,17	100,00	74,99	25,01	100,00	71,32	28,68	100,00
ND	53,66	46,34	100,00	62,17	37,83	100,00	56,68	43,32	100,00
Total	44,21	55,79	100,00	51,90	48,10	100,00	46,31	53,69	100,00

Tableau A4.10: Répartition des émigrés selon l'année de départ par le sexe

Année de départ	Effectif			Proportion		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
2007	16 937	5 812	22 749	7,1	5,9	6,7
2008	18 405	6 883	25 288	7,7	6,9	7,5
2009	22 442	8 259	30 701	9,4	8,3	9,1
2010	26 551	10 291	36 842	11,1	10,4	10,9
2011	27 918	10 782	38 700	11,7	10,9	11,4
2012	41 036	16 452	57 488	17,2	16,6	17,0
2013	62 227	28 881	91 108	26,0	29,1	26,9
2014	23 380	11 759	35 139	9,8	11,9	10,4
ND	66	50	116	0,0	0,1	0,0
Total	238 962	99169	338 131	100,0	100,0	100,0

Tableau A4.11.: Répartition des migrants internationaux durée de résidence selon leur pays de destination et le sexe.

Pays de destination	Année de départ																										
	2007			2008			2009			2010			2011			2012			2013			2014			Total		
	Mas	Fém	Tot.	Mas	Fém	Tot.	Mas	Fém	Tot.	Mas	Fém	Tot.	Mas	Fém	Tot.	Mas	Fém	Tot.	Mas	Fém	Tot.	Mas	Fém	Tot.	Mas	Fém	Tot.
Cote d'Ivoire	12,8	11,5	12,5	11,1	15,0	11,9	12,2	14,3	12,6	11,9	14,8	12,5	12,2	16,6	13,1	12,3	16,1	13,1	11,0	14,1	11,8	10,6	15,2	11,9	11,7	14,8	12,4
Mali	3,9	3,8	3,9	4,4	5,5	4,6	4,1	4,5	4,2	4,0	4,4	4,1	3,9	4,6	4,0	3,6	4,4	3,7	4,2	4,9	4,3	5,3	4,8	5,2	4,1	4,6	4,2
Sénégal	24,8	19,7	23,8	25,3	17,3	23,6	28,8	19,3	26,9	31,2	21,7	29,2	32,2	22,3	30,2	36,7	26,3	34,5	38,4	30,0	36,4	37,2	29,0	35,0	33,3	24,9	31,5
Sierra Leone	4,1	5,8	4,4	4,5	6,5	4,9	4,2	4,9	4,4	3,8	4,7	4,0	3,5	5,3	3,8	3,6	5,5	4,0	4,3	6,1	4,7	6,1	7,8	6,5	4,1	5,8	4,5
Libéria	10,0	13,6	10,7	11,0	14,2	11,7	10,3	15,1	11,3	8,6	13,5	9,6	8,8	12,9	9,6	8,4	13,7	9,5	8,6	12,7	9,6	9,9	14,3	11,0	9,2	13,5	10,1
Guinée-Bissau	4,8	3,3	4,5	5,0	2,9	4,5	5,4	4,1	5,1	5,6	3,5	5,2	6,0	4,9	5,8	5,8	4,8	5,6	5,9	4,4	5,5	5,4	4,8	5,2	5,6	4,3	5,3
Autres pays Afrique Ouest	9,5	7,9	9,2	10,1	7,4	9,6	9,7	7,6	9,3	9,5	8,5	9,3	9,4	8,1	9,2	9,4	8,3	9,2	8,9	8,6	8,9	8,2	7,6	8,1	9,3	8,2	9,1
Autres pays Afrique	13,6	5,3	12,0	13,0	5,7	11,4	12,2	6,1	11,0	12,6	6,6	11,4	12,2	7,0	11,2	10,7	6,4	9,8	8,9	6,1	8,2	8,2	5,6	7,5	11,0	6,2	10,0
Europe	11,9	19,9	13,5	11,5	17,4	12,8	10,1	17,2	11,5	9,7	17,1	11,2	8,1	13,0	9,1	6,7	10,5	7,5	7,3	9,2	7,8	6,7	7,6	6,9	8,5	12,6	9,4
Amérique	3,4	7,6	4,2	3,0	6,9	3,8	2,0	5,9	2,8	2,3	4,3	2,7	2,9	4,3	3,2	1,9	3,3	2,2	1,7	2,9	2,0	1,6	2,5	1,9	2,2	4,1	2,6
Asie	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,8	0,8	0,7	0,8	0,8	0,7	0,8	0,7	0,8	0,6	0,8	0,8	0,8	0,8
Australie	0,3	0,8	0,4	0,3	0,2	0,2	0,2	0,4	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,3	0,2	0,1	0,1	0,1	0,2	0,3	0,2
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Tableau A4.2 : Répartition des émigrés par année de départ selon le sexe

Année de départ	Effectif			Proportion			Proportion		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
2007	8 875	2 185	11 060	80,24	19,76	100	7,63	6,66	7,42
2008	9 279	2 474	11 753	78,95	21,05	100	7,98	7,54	7,88
2009	11 214	2 850	14 064	79,74	20,26	100	9,64	8,68	9,43
2010	13 487	3 542	17 029	79,2	20,8	100	11,60	10,79	11,42
2011	14 706	3 711	18 417	79,85	20,15	100	12,64	11,31	12,35
2012	21 169	5 554	26 723	79,22	20,78	100	18,20	16,92	17,92
2013	28 207	9 044	37 251	75,72	24,28	100	24,25	27,56	24,98
2014	9 374	3 458	12 832	73,05	26,95	100	8,06	10,54	8,60
Total	116 311	32 818	149 129	77,98	22,02	100	100	100	100

Tableau A4.3A : Répartition des immigrés selon la nationalité et le sexe

Nationalité	Effectif			Proportion en colonne			Proportion en ligne		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Guinéen	57 721	69 207	126 927	76,39	81,5	79,1	45,48	54,53	100,00
Non guinéen	17 836	15 705	33 542	23,61	18,5	20,9	53,18	46,82	100,00
Total	75 557	84 912	160 469	100	100	100	47,09	52,91	100,00

Tableau A2.4bis. Répartition des sortants et entrants par région administrative selon le sexe.

Région de naissance	Sortie	Entrée	Solde	Population résidente	Taux de migration des 12 derniers
Boké	11 681	7 044	-4 637	1 082 325	-4,28
Conakry	20 959	44 629	23 670	1 659 785	14,26
Faranah	20 486	4 907	-15 579	940 925	-16,56
Kankan	11 250	21 206	9 956	1 960 981	5,08
Kindia	13 837	32 136	18 299	1 559 331	11,74
Labé	10 376	3 518	-6 858	992 255	-6,91
Mamou	15 610	2 853	-12 757	730 337	-17,47
N'Zérékoré	18 648	6 554	-12 094	1 577 193	-7,67
Total	122 847	122 847	0	10 503 132	